



# ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

CINQUANTE-SEPTIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE  
Point 15.1 de l'ordre du jour provisoire

A57/20\*  
19 avril 2004

---

## **Rapport financier et états financiers vérifiés pour l'exercice 1<sup>er</sup> janvier 2002 – 31 décembre 2003 (certifiés le 30 mars 2004)**

**et**

## **Rapport du Commissaire aux Comptes à l'Assemblée mondiale de la Santé**

---

\* Des renseignements sur les recettes perçues et les dépenses effectuées en 2002-2003 au titre des sources de fonds extrabudgétaires figurent à l'annexe (document A57/20 Add.1) qui accompagne le présent rapport financier et en fait partie intégrante.

## *Table des matières*

<i>Rapport du Directeur général</i> .....	4
<i>Etats et tableaux financiers vérifiés et notes concernant les états financiers</i> .....	7
Certification des états financiers .....	8
Lettre d'envoi .....	9
Opinion du Commissaire aux Comptes .....	10
Etat I                   Etat récapitulatif des recettes et des dépenses et évolution du solde des fonds - Ensemble des fonds .....	12
Etat I.1               Etat récapitulatif des recettes et des dépenses et évolution du solde des fonds - Autres fonds de l'OMS.....	14
Etat I.2               Etat récapitulatif des recettes et des dépenses et évolution du solde des fonds - Fonds fiduciaires - Arrangements interorganisations .....	16
Etat I.3               Etat récapitulatif des recettes et des dépenses et évolution du solde des fonds - Fonds fiduciaires - Activités des programmes de l'OMS.....	18
Etat I.4               Etat récapitulatif des recettes et des dépenses et évolution du solde des fonds - Autres fonds fiduciaires et entités associées.....	20
Etat I, Annexe 1               Virements entre fonds .....	22
Annexe 2               Eliminations .....	23
Etat II                 Etat de l'actif, du passif et du solde des fonds .....	24
Etat III                Etat des flux de trésorerie .....	25
Etat IV                 Etat des crédits ouverts .....	26
Notes concernant les états financiers.....	27
Tableau 1 a)           Espèces, dépôts et titres .....	44
Tableau 1 b)           Répartition des espèces, dépôts et titres par sources de fonds .....	45
Tableau 2              Recettes et dépenses – Budget effectif.....	46
Tableau 3              Contributions fixées pour 2002-2003 et les exercices précédents .....	47
Tableau 4              Fonds de roulement et emprunts internes .....	52

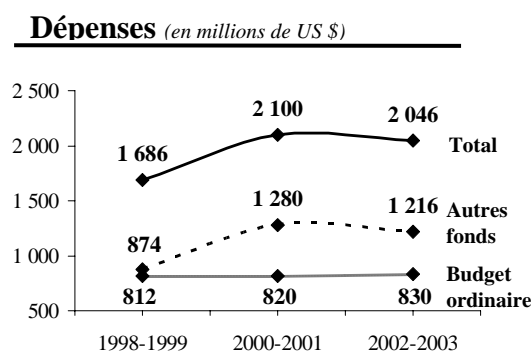
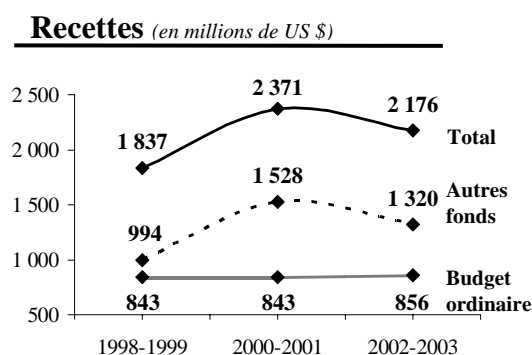
Tableau 5	Fonds bénévole pour la promotion de la santé – Récapitulation des recettes et dépenses en 2002-2003 par Groupe au Siège et par bureau régional, ainsi que pour le Programme de lutte contre l'onchocercose .....	53
Tableau 6	Compte pour les recettes diverses.....	54
Tableau 7	Compte spécial de frais généraux .....	56
Tableau 8	Fonds immobilier.....	58
Tableau 9	Compte pour les paiements de fin de contrat.....	59
Tableau 10	Fonds des services de fournitures (fonds fiduciaires).....	60
	Exécution financière du budget programme de l'OMS pour l'exercice 2002-2003 .....	61
Table récapitulative 1	Budget et dépenses - Budget ordinaire par niveau de l'Organisation et total des autres fonds.....	63
Table récapitulative 2	Budget et dépenses par domaine d'activité - Tous bureaux confondus.....	64
Table récapitulative 3	Budget et dépenses par domaine d'activité - Par bureau :	
	Siège .....	66
	Bureau régional de l'Afrique .....	68
	Bureau régional des Amériques.....	70
	Bureau régional de l'Asie du Sud-Est.....	72
	Bureau régional de l'Europe.....	74
	Bureau régional de la Méditerranée orientale.....	76
	Bureau régional du Pacifique occidental .....	78
Table récapitulative 4	Programme sanitaire international – Dépenses par sources de fonds .....	80
Table récapitulative 5	Budget ordinaire effectif total, sources de fonds et résultat financier .....	81
Table récapitulative 6	Exécution financière par grande rubrique de dépenses et sources de fonds .....	82
	<b>Glossaire de termes budgétaires et financiers .....</b>	<b>83</b>
	<b>Rapport du Commissaire aux Comptes à l'Assemblée mondiale de la Santé.....</b>	<b>85</b>

## Rapport du Directeur général

J'ai le plaisir de présenter le rapport financier de l'OMS pour l'exercice 2002-2003. Le rapport est soumis conformément à l'article 34 de la Constitution et au Règlement financier. Il couvre le budget ordinaire tel qu'il a été adopté par l'Assemblée de la Santé qui a également noté les dépenses estimées à financer par d'autres fonds.<sup>1/</sup> L'exécution du budget programme est présentée sous la même forme que le projet de budget programme 2004-2005 soumis à l'Assemblée de la Santé<sup>2/</sup> et le budget des autres fonds noté par l'Assemblée de la Santé, ce qui permet de montrer l'ensemble de la position financière pour chaque domaine d'activité. Dans le rapport financier, l'Organisation a poursuivi le processus d'amélioration de la transparence des informations financières qu'elle fournit.

Pour l'exercice 2002-2003, le taux d'exécution global du budget ordinaire a été de 98 %. C'est là le niveau le plus élevé qui pouvait être atteint compte tenu de la nécessité de retenir une partie du budget en vue du non-règlement possible des contributions de certains Etats Membres, une augmentation des emprunts n'étant pas judicieuse. Le taux de recouvrement des contributions pour 2002-2003 s'est établi à 94 %. Le fonds de roulement de US \$31 millions a donc été entièrement utilisé et l'on a également fait appel à US \$2 millions d'emprunts internes pour l'exécution du budget ordinaire. Si le taux d'exécution de 98 % est à mon sens excellent, il n'a été possible de l'atteindre que grâce à des emprunts. Je suis préoccupé par le non-règlement de US \$50 millions de contributions, ce qui représente 6 % du total. Le montant total des contributions non réglées, y compris les arriérés d'exercices antérieurs s'établit à US \$138 millions, les arriérés à long terme représentant US \$88 millions contre US \$82 millions à la fin de l'exercice 2000-2001. Je saisis cette occasion pour encourager les Etats Membres qui éprouvent des difficultés à régler leurs arriérés à examiner des arrangements spéciaux avec le Secrétariat pour que leurs propositions puissent être soumises à l'examen de l'Assemblée de la Santé.

L'évolution des recettes et des dépenses au cours des trois derniers exercices apparaît dans les diagrammes ci-dessous. Même si la situation reste positive, nous sommes en train de mettre sur pied une stratégie de mobilisation des ressources et un processus d'allocations plus cohérents en 2004-2005 afin d'atteindre les résultats escomptés de l'Organisation.



Le montant du budget ordinaire n'a pas varié sensiblement au cours des trois derniers exercices. Compte tenu de la réduction des recettes des autres fonds de US \$196 millions après la conclusion du Programme de lutte contre l'onchocercose, les recettes globales pour 2002-2003 sont restées au même niveau que pour 2000-2001, ce qui a permis à l'OMS de maintenir les dépenses pour les activités des programmes à un niveau semblable à celui des exercices précédents.

<sup>1/</sup> Résolution WHA54.20.

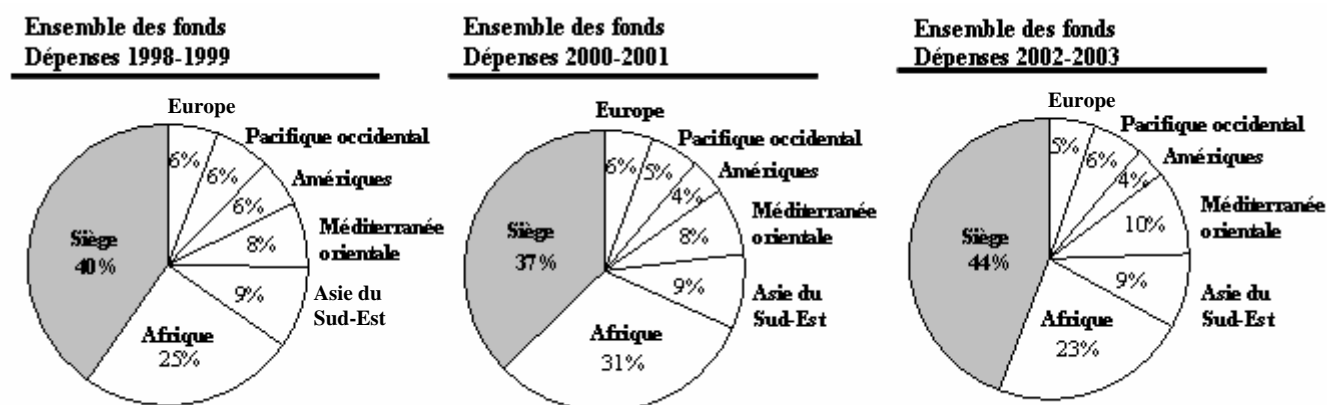
<sup>2/</sup> Document PB/2004-2005.

**Situation financière : les points marquants (en millions de US \$)**

	1998-1999	2000-2001	2002-2003		1998-1999	2000-2001	2002-2003
<b>Recettes</b>				<b>Dépenses</b>			
Budget ordinaire	843	843	856	Budget ordinaire	812	820	830
Ressources extrabudgétaires				Ressources extrabudgétaires			
Fonds bénévole pour la promotion de la santé	650	1117	1030	Fonds bénévole pour la promotion de la santé	562	945	1017
Fonds fiduciaires de l'OMS et programmes des Nations Unies	344	411	290	Fonds fiduciaires de l'OMS et programmes des Nations Unies	312	335	199
Total - Recettes pour les activités des programmes de l'OMS	1837	2371	2176	Total - Dépenses pour les activités des programmes de l'OMS	1686	2100	2046
Activités non liées à des programmes de l'OMS	363	329	434	Activités non liées à des programmes de l'OMS <sup>al</sup>	314	400	424
<b>Total - Recettes</b>	<b>2200</b>	<b>2700</b>	<b>2610</b>	<b>Total - Dépenses</b>	<b>2000</b>	<b>2500</b>	<b>2470</b>

<sup>al</sup> Les activités non liées à des programmes de l'OMS comprennent les fonds fiduciaires de différents programmes et entités qui ne sont pas considérés comme faisant partie du Programme sanitaire international de l'OMS, par exemple le fonds fiduciaire du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA), le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC), le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, et le Centre international de Calcul (CIC).

Au cours de l'exercice 2002-2003, 44 % des dépenses concernaient le Siège et 56 % les bureaux régionaux et de pays. Les chiffres correspondant en 2000-2001 étaient de 37 % pour le Siège et de 63 % pour les bureaux régionaux et de pays. Les camemberts ci-dessous montrent la part des dépenses par bureau pour le Siège et chaque bureau régional, bureaux de pays compris, au cours des trois derniers exercices. La diminution de la proportion des dépenses de la Région africaine provient avant tout de la cessation d'activités du Programme de lutte contre l'onchocercose qui a déjà été mentionné. Cette diminution a entraîné un accroissement proportionnel de la part des dépenses des autres Régions et du Siège.



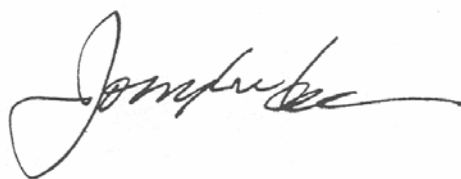
Je me suis déjà engagé à atteindre une répartition de 30 % pour le Siège et de 70 % pour les bureaux régionaux et de pays. Je suis résolu à intensifier nos efforts pour inverser la tendance à l'accroissement des dépenses du Siège.

Les tables récapitulatives 1, 2 et 3 (aux pages 63 à 79) montrent l'exécution financière du budget programme de l'OMS pour 2002-2003 par domaine d'activité. La part la plus importante – 17 % des dépenses totales – a été consacrée aux activités concernant la vaccination, et plus spécialement à l'éradication de la poliomyélite. Les activités concernant la préparation aux situations d'urgence et l'organisation des secours, liées en particulier aux activités en Iraq, ont représenté 9 % du total.

Deux innovations importantes survenues en 2002-2003 contribueront à renforcer l'Organisation. Tout d'abord le fonds pour la sécurité a été établi pour offrir un dispositif efficace permettant de donner suite aux dispositions de la résolution 55/238(II) de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la répartition des coûts concernant la sécurité et la sûreté du personnel des Nations Unies, y compris le personnel de l'OMS. Le fonds permettra à l'OMS de mettre suffisamment l'accent sur la sécurité du personnel appelé à travailler dans des zones parfois difficiles où que ce soit dans le monde. Ensuite, a été créé le fonds pour la technologie de l'information qui a permis de mettre sur pied le bureau du projet du système mondial de gestion. Du moment qu'une plus grande partie des ressources des organisations sont et seront gérées et appliquées au niveau des pays, de nouveaux systèmes seront nécessaires pour remplacer les systèmes dépassés de l'Organisation en matière de gestion des ressources financières et humaines. Ce renouvellement permettra d'améliorer les informations gestionnaires disponibles pour nos activités, en particulier au niveau des pays.

L'accent étant mis de plus en plus sur la bonne gouvernance institutionnelle, les prochains rapports financiers comprendront des relevés sur cet aspect. Il sera question de ma responsabilité et de celle du Secrétariat concernant le maintien de dispositifs appropriés garantissant l'ouverture, l'intégrité et la transparence.

Je tiens à exprimer ma gratitude aux Etats Membres et aux donateurs pour leur soutien financier et à l'ensemble du personnel de l'OMS pour la contribution apportée à l'activité de l'Organisation.



LEE Jong-wook  
Directeur général

Genève, 30 mars 2004

## ***Etats et tableaux financiers vérifiés et notes concernant les états financiers 2002-2003***

Le rapport financier, vérifié sur une base biennale, fournit des renseignements sur les recettes et les dépenses de l'Organisation et indique l'actif et le passif à la fin de l'exercice, au 31 décembre 2003. Le rapport du Commissaire aux Comptes présenté en même temps que le rapport financier permet aux Etats Membres et au lecteur d'une manière générale de savoir que les comptes ont été vérifiés de manière indépendante et d'être attentifs à d'éventuelles questions importantes sur lesquelles des mesures s'imposent. Le Commissaire aux Comptes exprime aussi son opinion sur la question de savoir si les états financiers présentent équitablement, à tous égards, la situation financière de l'Organisation.

Le rapport financier de l'Organisation, ainsi que le rapport du Commissaire aux Comptes, est accepté par l'Assemblée de la Santé.

Cette partie du rapport financier présente la situation financière globale de l'Organisation au 31 décembre 2003. Les états et tableaux de référence correspondants ont été préparés conformément au Règlement financier et aux Règles de Gestion financières de l'Organisation, ainsi qu'aux normes comptables pour le système des Nations Unies. Les tableaux contiennent des précisions et des explications supplémentaires concernant les divers fonds et comptes spéciaux administrés par l'Organisation en 2002-2003. Les notes font partie intégrante des états financiers. Lorsqu'il y a lieu, des chiffres comparatifs sont fournis pour l'exercice précédent.

## Certification des états financiers

Les états qui suivent, numérotés de I à IV, les tableaux 1 à 10 et les notes concernant les états financiers sont approuvés.



Hilary F. Wild  
Contrôleur financier



LEE Jong-wook  
Directeur général

30 Mars 2004



1<sup>er</sup> avril 2004

Madame/Monsieur le Président de l'Assemblée mondiale de la Santé  
Organisation mondiale de la Santé  
CH-1211 Genève 27  
Suisse

Madame/Monsieur le Président,

### **LETTRE D'ENVOI**

J'ai l'honneur de présenter à la Cinquante-Septième Assemblée mondiale de la Santé mon rapport et mon opinion sur les états financiers de l'Organisation mondiale de la Santé pour l'exercice 1<sup>er</sup> janvier 2002-31 décembre 2003.

En faisant parvenir mon rapport, je tiens à souligner que j'ai donné au Directeur général l'occasion de formuler des observations sur mes constatations, ainsi que le prévoit le Règlement financier de l'Organisation mondiale de la Santé, et j'ai reçu l'assurance qu'il n'avait pas d'observations significatives à formuler.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur le Président, les assurances de ma haute considération.



S. A. Fakie  
Commissaire aux Comptes  
Contrôleur général de la République d'Afrique du Sud

## Opinion du Commissaire aux Comptes

A l'Assemblée mondiale de la Santé

Nous avons vérifié les états financiers, et plus précisément les Etats I à IV, les Tableaux 1 à 10 et les Notes de l'Organisation mondiale de la Santé concernant les états financiers pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2003. C'est au Directeur général qu'incombe la responsabilité de ces états financiers, la mienne consistant à exprimer sur ces états une opinion en m'appuyant sur les résultats de ma vérification.

Notre vérification des comptes a été effectuée conformément aux normes communes du Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'Energie atomique. En vertu de ces normes, nous devons organiser et effectuer la vérification de façon à assurer de manière raisonnable que les états financiers ne comportent aucune indication matériellement fausse. La vérification consiste à examiner, par sondage, les éléments apportés à l'appui des montants et des informations figurant dans les états financiers. La vérification consiste aussi à évaluer les principes comptables utilisés et les estimations significatives effectuées par le Directeur général, ainsi que la présentation d'ensemble des états financiers. Je suis d'avis que notre vérification offre une base raisonnable pour émettre la présente opinion.

Mon opinion est que les états financiers présentent équitablement, à tous égards, la situation financière de l'Organisation mondiale de la Santé au 31 décembre 2003 et les résultats des opérations effectuées et des mouvements de trésorerie pendant l'exercice qui s'est terminé à cette date, conformément aux règles comptables figurant dans l'exposé des règles comptables, qui ont été appliquées sur une base compatible avec celle de l'exercice antérieur.

En outre, mon opinion est que les opérations de l'Organisation mondiale de la Santé que nous avons contrôlées dans le cadre de notre travail de vérification ont, sur tous les points importants, été conformes au Règlement financier et aux autorisations des organes délibérants.

Conformément à l'article XIV du Règlement financier, j'ai également soumis un rapport détaillé sur la vérification des états financiers de l'Organisation mondiale de la Santé. Sans soulever de réserve dans la présente opinion, je tiens à appeler plus particulièrement votre attention sur les paragraphes 53 à 57 de mon rapport dans lesquels je fais part de mes préoccupations concernant le maintien de dossiers complets et fiables sur le matériel durable.



S. A. Fakie  
Commissaire aux Comptes  
Contrôleur général de la République d'Afrique du Sud

Pretoria, République d'Afrique du Sud  
1<sup>er</sup> avril 2004

**CETTE PAGE EST LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT**

**Etat I**

**Etat récapitulatif des recettes et des dépenses et évolution du solde des fonds :  
ensemble des fonds  
Exercice 2002-2003**

(en dollars des Etats-Unis)

	Référence	Budget ordinaire <sup>a/</sup> (Tableaux 3,4; Note 2.21)	Fonds bénévole pour la promotion de la santé (Tableau 5 ; Note 32)	Autres fonds OMS (Etat I.1)	Fonds fiduciaires (Etats I.2, I.3, I.4)
<b>Recettes :</b>					
<i>Contributions fixées :</i>					
Contributions fixées :	Note 2.5				
Pour le budget effectif (2002-2003)		792 526 136		2 666 780	
Plan d'incitation financière		(22 695 215)			
Membres nouveaux et précédemment inactifs	Note 2.6			4 290	
<b>Total : contributions fixées</b>		<b>769 830 921</b>		<b>2 671 070</b>	
<i>Contributions volontaires :</i>					
Activités liées à des programmes de l'OMS	Notes 2.8, 4		993 852 514		183 791 225
Activités non liées à des programmes de l'OMS	Note 2.10				388 861 338
<i>Recettes accessoires :</i>					
Allègement de contributions auquel les Etats					
Membres concernés ont renoncé				5 477 239	
Activités productrices de recettes	Notes 2.11, 5			6 620 423	681 652
Fonds reçus au titre d'arrangements interorganisations	Note 13				134 299 569
Recettes correspondant à la prestation de services	Note 6			134 031 976	
Intérêts créditeurs : – intérêts	Note 2.12		36 481 330	27 162 342	36 720 291
– différence de change répartie				(858 861)	
Gains (pertes) sur les opérations de couverture du					
risque de change	Note 7			2 972 329	
Divers	Note 8			15 730 238	124 891 770
<b>Total des recettes</b>		<b>769 830 921</b>	<b>1 030 333 844</b>	<b>193 806 756</b>	<b>869 245 845</b>
<b>Dépenses :</b>					
	Notes 2.13, 9				
Programme sanitaire international		827 401 303	1 016 558 903	139 534 821	331 264 529
A d'autres fins		3 000 000		25 079 323	415 614 788
<b>Total des dépenses</b>		<b>830 401 303</b>	<b>1 016 558 903</b>	<b>164 614 144</b>	<b>746 879 317</b>
<b>Excédent des recettes sur les dépenses (ou déficit)</b>					
		<b>(60 570 382)</b>	<b>13 774 941</b>	<b>29 192 612</b>	<b>122 366 528</b>
Provisions pour retard de recouvrement des contributions fixées					
		(49 908 250)			
Remboursement aux Membres à valoir sur les contributions					
Règlement des contributions d'années antérieures	Note 10	55 628 307		3 416 473	
Economies réalisées lors du paiement des engagements non réglés d'exercices antérieurs	Note 2.14			8 705 040	17 539 598
Augmentation des immobilisations	Note 22				
Virements entre fonds	Annexe 1	77 734 664	(1 655 750)	(77 734 664)	1 655 750
<b>Total : évolution du solde des fonds</b>	Etat III	<b>22 884 339</b>	<b>12 119 191</b>	<b>(36 420 539)</b>	<b>141 561 876</b>
<b>Solde des fonds – 1<sup>er</sup> janvier 2002</b>	Etat II	<b>(24 628 307)</b>	<b>443 766 060</b>	<b>252 323 534</b>	<b>365 071 045</b>
<b>Solde des fonds – 31 décembre 2003</b>	Etat II	<b>(1 743 968)</b>	<b>455 885 251</b>	<b>215 902 995</b>	<b>506 632 921</b>

<sup>a/</sup> Comprend le fonds de roulement.

**Etat I (suite)**

Immobi- lisations (Note 2.19)	Intérêts courus non répartis (Note 2.12)	Eliminations (Etat I, Annexe 2; Note 2.15)	Total		
			2002-2003	2000-2001	
					<b>Recettes:</b>
					<i>Contributions fixées :</i>
			795 192 916	842 585 210	Pour le budget effectif (2002-2003)
			(22 695 215)		Plan d'incitation financière
			4 290	107 927	Membres nouveaux et précédemment inactifs
			772 501 991	842 693 137	<i>Total : contributions fixées</i>
					<i>Contributions volontaires :</i>
			1 177 643 739	1 300 827 375	Activités liées à des programmes de l'OMS
		(34 513 553)	388 861 338	243 023 648	Activités non liées à des programmes de l'OMS
					<i>Recettes accessoires :</i>
			5 477 239		Allègement de contributions auquel les Etats
			7 302 075	6 889 930	Membres concernés ont renoncé
			134 299 569	92 701 756	Activités productrices de recettes
			134 031 976	17 317 339	Fonds reçus au titre d'arrangements interorganisations
	(16 390 408)	(134 031 976)	83 973 555	122 880 387	Recettes correspondant à la prestation de services
			(858 861)	7 405 568	Intérêts créditeurs : – intérêts
					– différence de change répartie
			2 972 329		Gains (pertes) sur les opérations de couverture du
			140 622 008	97 621 171	risque de change
		(70 777 405)	69 844 603		Divers
	(16 390 408)	(239 322 934)	2 607 504 024	2 731 360 311	<i>Total des recettes</i>
					<b>Dépenses :</b>
			2 314 759 556	2 110 068 042	Programme sanitaire international
		(267 125 075)	443 694 111	400 028 275	A d'autres fins
		(18 769 475)	2 758 453 667	2 510 096 317	<i>Total des dépenses</i>
		(285 894 550)			<b>Excédent des recettes sur les dépenses</b>
	(16 390 408)	46 571 616	134 944 907	221 263 994	<b>(ou déficit)</b>
					Provisions pour retard de recouvrement des
			(49 908 250)	(64 321 035)	contributions fixées
					Remboursement aux Membres à valoir
				(9 138 043)	sur les contributions
			59 044 780	82 370 651	Règlement des contributions d'années antérieures
					Economies réalisées lors du paiement des engagements
			26 244 638	21 736 740	non réglés d'exercices antérieurs
239 578			239 578	2 099 842	Augmentation des immobilisations
					Virements entre fonds
239 578	(16 390 408)	46 571 616	170 565 653	254 012 149	<b>Total : évolution du solde des fonds</b>
66 887 366	16 390 408	1 119 810 106	(46 571 616)	1 073 238 490	<b>Solde des fonds – 1<sup>er</sup> janvier 2002</b>
67 126 944		1 243 804 143		1 073 238 490	<b>Solde des fonds – 31 décembre 2003</b>

**Etat I.1**

**Autres fonds de l'OMS**  
**Etat récapitulatif des recettes et des dépenses et évolution du solde des fonds**  
**Exercice 2002-2003**

(en dollars des Etats Unis)

	Référence	Recettes diverses (Tableau 6)	Recettes occasion- nelles <sup>f/</sup>	Compte d'ordre (Etat I, Annexe 1; Note 28)	Fonds immobilier (Tableau 8)	Fonds pour la sécurité (Note 34)	FRMEL <sup>a/</sup> CSSS <sup>b/</sup> CSRPB <sup>c/</sup> CSFR <sup>d/</sup> (Note 33)
<b>Recettes :</b>							
<i>Contributions fixées :</i>							
Pour le budget effectif (2002-2003)	Note 2.5						
Membres nouveaux ou précédemment inactifs	Note 2.6		4 290				
<b>Total : Contributions fixées</b>			4 290				
<i>Contributions volontaires :</i>							
Activités liées à des programmes de l'OMS	Notes 2.8, 4						
<i>Recettes accessoires :</i>							
Allègement de contributions auquel les Etats Membres concernés ont renoncé		5 477 239					
Activités productrices de recettes	Notes 2.11, 5				481 915		556 141
Recettes correspondant à la prestation de services	Note 6						
Intérêts créditeurs : – intérêts	Note 2.12	10 037 660			106 030	239 620	272 400
– différence de change répartie		(858 861)					
Gains (pertes) sur les opérations de couverture	Note 7						
Mécanisme de compensation (change)							
Divers	Note 8	3 101 238			3 000 000	8 188 000	
<b>Total des recettes</b>		17 761 566			3 587 945	8 427 620	828 541
<b>Dépenses :</b>							
Notes 2.13, 9							
Programme sanitaire international			2 531 322			6 961 181	48 677
A d'autres fins					3 106 970		510 968
<b>Total des dépenses</b>			2 531 322		3 106 970	6 961 181	559 645
<b>Excédent des recettes sur les dépenses (ou déficit)</b>							
		17 761 566	(2 531 322)		480 975	1 466 439	268 896
Règlement des contributions d'exercices antérieurs	Note 10	3 416 473					
Economies réalisées lors du paiement des engagements non réglés d'exercices antérieurs	Note 2.14	8 705 040					
Virements entre fonds	Annexe 1	(64 097 823)	(1 165 071)	(13 395 523)			(62 993)
<b>Total : évolution du solde des fonds</b>	Etat I	(34 214 744)	(3 696 393)	(13 395 523)	480 975	1 466 439	205 903
<b>Solde des fonds – 1<sup>er</sup> janvier 2002</b>	Etat II	44 014 601 <sup>e/</sup>	3 638 374	13 395 523	557 442		4 234 193
<b>Solde des fonds – 31 décembre 2003</b>	Etat II	9 799 857	(58 019)		1 038 417	1 466 439	4 440 096

<sup>a/</sup> FRMEL : Fonds de roulement pour le matériel d'enseignement et de laboratoire.

<sup>b/</sup> CSSS : Compte spécial pour les services concédés au Siège (Note 12).

<sup>c/</sup> CSRPB : Compte spécial pour les recettes découlant de la politique en matière de brevets.

<sup>d/</sup> CSFR : Compte spécial du fonds de l'OMS pour le renouvellement.

<sup>e/</sup> Montant viré des recettes occasionnelles le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

<sup>f/</sup> Recettes occasionnelles - Montants affectés aux programmes prioritaires.

*Etat I.1 (suite)*

Fonds de roulement des ventes (Note 11)	Fonds pour la technologie de l'information (Note 35)	Compte spécial de frais généraux (Tableau 7)	Fonds de péréquation des impôts (Notes 2.7, 3)	Compte pour les paiements de fin de contrat (Tableau 9)	Total		
					2002-2003	2000-2001	
			2 666 780		2 666 780	7 212 000	<b>Recettes :</b>
					4 290	107 927	<i>Contributions fixées :</i>
			2 666 780		2 671 070	7 319 927	Pour le budget effectif (2002-2003)
							Membres nouveaux ou précédemment inactifs
							<i>Total : Contributions fixées</i>
						561 169	<i>Contributions volontaires :</i>
							Activités liées à des programmes de l'OMS
							<i>Recettes accessoires :</i>
					5 477 239		Allègement de contributions auquel les Etats
					6 620 423	5 889 821	Membres concernés ont renoncé
5 582 367		112 166 290		21 865 686	134 031 976	106 145 864	Activités productrices de recettes
	3 970	10 071 960		6 430 702	27 162 342	39 237 700	Recettes correspondant à la prestation de services
					(858 861)	7 405 568	Intérêts créditeurs : – intérêts
		2 972 329			2 972 329		– différence de change répartie
						12 101 700	Gains (pertes) sur les opérations de couverture
	1 441 000				15 730 238	(413 629)	Mécanisme de compensation (change)
							Divers
5 582 367	1 444 970	125 210 579	2 666 780	28 296 388	193 806 756	178 248 120	<i>Total des recettes</i>
							<b>Dépenses :</b>
7 535 274	481 314	121 977 053			139 534 821	86 839 717	Programme sanitaire international
			7 496 960	13 964 425	25 079 323	45 175 194	A d'autres fins
7 535 274	481 314	121 977 053	7 496 960	13 964 425	164 614 144	132 014 911	<i>Total des dépenses</i>
(1 952 907)	963 656	3 233 526	(4 830 180)	14 331 963	29 192 612	46 233 209	<b>Excédent des recettes sur les dépenses (ou déficit)</b>
					3 416 473	7 602 828	Règlement des contributions d'exercices antérieurs
					8 705 040	12 811 621	Economies réalisées lors du paiement des
7 926 996	986 746	(7 926 996)			(77 734 664)	(34 295 161)	engagements non réglés d'exercices antérieurs
5 974 089	1 950 402	(4 693 470)	(4 830 180)	14 331 963	(36 420 539)	32 352 497	Virements entre fonds
							<b>Total : évolution du solde des fonds</b>
500 000		140 796 882	6 607 610	38 578 909	252 323 534	219 971 037	<b>Solde des fonds – 1<sup>er</sup> janvier 2002</b>
6 474 089	1 950 402	136 103 412	1 777 430	52 910 872	215 902 995	252 323 534	<b>Solde des fonds – 31 décembre 2003</b>

**Etat I.2**

**Fonds fiduciaires – Arrangements interorganisations**  
**Etat récapitulatif des recettes et des dépenses et évolution du solde des fonds**  
**Exercice 2002-2003**

(en dollars des Etats-Unis)

	Référence	Coopération technique			
		Programme des Nations Unies pour le Développement	Fonds des Nations Unies pour la Population	Programme des Nations Unies pour l'Environnement	Programme des Nations Unies pour le Contrôle international des Drogues
<b>Recettes :</b>					
<i>Recettes accessoires</i>					
Fonds reçus au titre d'arrangements interorganisations	Note 13	(6 262 949)	10 328 000	1 169 588	1 121 100
Intérêts créditeurs	Note 2.12				
Divers		10 175	109 690		
<i>Total des recettes</i>		(6 252 774)	10 437 690	1 169 588	1 121 100
<b>Dépenses :</b>					
Programme sanitaire international	Notes 2.13, 9	1 385 607	9 551 911	967 687	779 800
<i>Total des dépenses</i>		1 385 607	9 551 911	967 687	779 800
<b>Excédent des recettes sur les dépenses (ou déficit)</b>		(7 638 381)	885 779	201 901	341 300
Economies réalisées lors du paiement des engagements non réglés d'exercices antérieurs	Note 2.14	280 036	198 718		27 796
Virement entre fonds	Annexe 1				
<b>Total : évolution du solde des fonds</b>	Etat I	(7 358 345)	1 084 497	201 901	369 096
<b>Solde des fonds – 1<sup>er</sup> janvier 2002</b>	Etat II	4 654 493	(2 787 876)	(182 105)	(539 283)
<b>Solde des fonds – 31 décembre 2003</b>	Etat II	(2 703 852)	(1 703 379)	19 796	(170 187)



*Etat I.2 (suite)*

<u>Coopération technique</u>		<u>Services de fournitures</u>			
<b>Programme</b>		<b>Autres</b>		<b>Total</b>	
<b>Iraq des Nations Unies Rés. 986 CS</b>	<b>Autres fonds des Nations Unies</b>	<b>organisations du système des Nations Unies</b>	<b>2002-2003</b>	<b>2000-2001</b>	
					<b>Recettes</b>
					<i>Recettes accessoires</i>
					Fonds reçus au titre d'arrangements interorganisations
93 562 208	9 349 150	25 032 472	134 299 569	92 701 756	Intérêts créditeurs
1 601 150	5 300		1 606 450	274 250	Divers
(1 685 470)	236 558		(1 329 047)	(228 767)	
93 477 888	9 591 008	25 032 472	134 576 972	92 747 239	<i>Total des recettes</i>
					<b>Dépenses :</b>
108 474 434	8 682 078	20 702 534	150 544 051	89 498 939	Programme sanitaire international
108 474 434	8 682 078	20 702 534	150 544 051	89 498 939	<i>Total des dépenses</i>
(14 996 546)	908 930	4 329 938	(15 967 079)	3 248 300	<b>Excédent des recettes sur les dépenses (ou déficit)</b>
					Economies réalisées lors du paiement des engagements non réglés d'exercices antérieurs
			506 550	563 094	Virement entre fonds
1 691 086		(1 139 175)	551 911	40 186	
(13 305 460)	908 930	3 190 763	(14 908 618)	3 851 580	<b>Total : évolution du solde des fonds</b>
	1 431 293	1 355 718	3 932 240	80 660	<b>Solde des fonds – 1<sup>er</sup> janvier 2002</b>
(13 305 460)	2 340 223	4 546 481	(10 976 378)	3 932 240	<b>Solde des fonds – 31 décembre 2003</b>

**Etat I.3**

**Fonds fiduciaires – Activités des programmes de l'OMS**  
**Etat récapitulatif des recettes et des dépenses et évolution du solde des fonds**  
**Exercice 2002-2003**

(en dollars des Etats-Unis)

	Référence	Coopération technique				TDR <sup>b/a/</sup>
		Programme mondial de lutte contre le SIDA	Programme de lutte contre l'onchocercose <sup>a/</sup>	Programme africain de lutte contre l'onchocercose <sup>a/</sup>	Fonds fiduciaire Sasakawa pour la Santé <sup>a/</sup>	
<b>Recettes :</b>						
<i>Contributions volontaires :</i>						
Activités liées à des programmes de l'OMS	Note 2.8		13 600 000	18 001 129	8 790 000	66 681 680
<i>Recettes accessoires :</i>						
Activités productrices de recettes	Notes 2.11, 5		161 507	490		561
Intérêts créditeurs	Note 2.12	28 620	(36 050)	554 260	814 810	1 755 940
Divers			86 131	102 653		(238 199)
<b>Total des recettes</b>		<b>28 620</b>	<b>13 811 588</b>	<b>18 658 532</b>	<b>9 604 810</b>	<b>68 199 982</b>
<b>Dépenses :</b>						
Programme sanitaire international	Notes 2.13, 9	(33 079)	12 580 089	20 413 699	10 268 826	61 418 226
<b>Total des dépenses</b>		<b>(33 079)</b>	<b>12 580 089</b>	<b>20 413 699</b>	<b>10 268 826</b>	<b>61 418 226</b>
<b>Excédent des recettes sur les dépenses (ou déficit)</b>		<b>61 699</b>	<b>1 231 499</b>	<b>(1 755 167)</b>	<b>(664 016)</b>	<b>6 781 756</b>
Economies réalisées lors du paiement des engagements non réglés d'exercices antérieurs	Note 2.14		1 248 264	5 615 874	745 577	2 788 932
Virements entre fonds	Annexe 1				782 197	351 297
<b>Total : évolution du solde des fonds</b>	Etat I	<b>61 699</b>	<b>2 479 763</b>	<b>3 860 707</b>	<b>863 758</b>	<b>9 921 985</b>
<b>Solde des fonds - 1<sup>er</sup> janvier 2002</b>	Etat II	<b>223 749</b>	<b>(628 321)</b>	<b>(1 583 051)</b>	<b>9 267 757</b>	<b>7 386 910</b>
<b>Solde des fonds - 31 décembre 2003</b>	Etat II	<b>285 448</b>	<b>1 851 442</b>	<b>2 277 656</b>	<b>10 131 515</b>	<b>17 308 895</b>

<sup>a/</sup> Pour les états financiers détaillés, voir l'annexe (document A57/20 Add.1).

<sup>b/</sup> Fonds fiduciaire du Programme spécial PNUD/Banque mondiale/OMS de recherche et de formation concernant les maladies tropicales.

<sup>c/</sup> Fonds fiduciaire du Programme spécial PNUD/FNUAP/OMS/Banque mondiale de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine

*Etat I.3 (suite)*

Coopération technique			Services de fournitures				
HRP <i>c/ a/</i>	Cadres associés	Autres fonds de coopération technique	Services et institutions de santé nationaux	Total			
				2002-2003	2000-2001		
						<b>Recettes :</b>	
						<i>Contributions volontaires :</i>	
23 154 350	5 819 890	31 784 298	15 959 878	183 791 225	234 535 731	Activités liées à des programmes de l'OMS	
						<i>Recettes accessoires :</i>	
519 094				681 652	1 000 109	Activités productrices de recettes	
788 060	178 770	23 460		4 107 870	5 582 380	Intérêts créditeurs	
9 944				(39 471)	(696 256)	Divers	
24 471 448	5 998 660	31 807 758	15 959 878	188 541 276	240 421 964	<i>Total des recettes</i>	
						<b>Dépenses :</b>	
27 409 735	6 230 873	26 234 474	16 197 635	180 720 478	234 758 941	Programme sanitaire international	
27 409 735	6 230 873	26 234 474	16 197 635	180 720 478	234 758 941	<i>Total des dépenses</i>	
						<b>Excédent des recettes sur les dépenses (ou déficit)</b>	
(2 938 287)	(232 213)	5 573 284	(237 757)	7 820 798	5 663 023		
						Economies réalisées lors du paiement des engagements non réglés d'exercices antérieurs	
957 527				11 356 174	5 054 167		
522 256		(551 911)		1 103 839	771 750	Virements entre fonds	
(1 458 504)	(232 213)	5 021 373	(237 757)	20 280 811	11 488 940	<b>Total : évolution du solde des fonds</b>	
9 580 817	3 527 260	18 826 367	3 116 483	49 717 971	38 229 031	<b>Solde des fonds - 1<sup>er</sup> janvier 2002</b>	
8 122 313	3 295 047	23 847 740	2 878 726	69 998 782	49 717 971	<b>Solde des fonds - 31 décembre 2003</b>	

**Etat I.4**

**Autres fonds fiduciaires et entités associées**  
**Etat récapitulatif des recettes et des dépenses et évolution du solde des fonds**  
**Exercice 2002-2003**

(en dollars des Etats-Unis)

	<b>Référence</b>	<b>Fonds fiduciaire du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA) (Note 14)</b>	<b>Centre international de Recherche sur le Cancer (Note 14)</b>	<b>Centre International de Calcul (Note 14)</b>	<b>Assurance- maladie du personnel (Notes 14, 15)</b>
<b>Recettes :</b>					
<i>Contributions volontaires :</i>					
Activités non liées à des programmes de l'OMS	Note 2.10	253 839 411	68 610 287		
<i>Recettes accessoires :</i>					
Intérêts créditeurs	Note 2.12	7 238 020			23 387 657
Divers		381 452		40 505 211	85 364 938
<i>Total des recettes</i>		261 458 883	68 610 287	40 505 211	108 752 595
<b>Dépenses :</b>					
A d'autres fins	Notes 2.13, 9	189 658 449	66 756 164	41 104 635	64 636 846
<i>Total des dépenses</i>		189 658 449	66 756 164	41 104 635	64 636 846
<b>Excédent des recettes sur les dépenses (ou déficit)</b>		71 800 434	1 854 123	(599 424)	44 115 749
Economies réalisées lors du paiement des engagements non réglés d'exercices antérieurs	Note 2.14	5 676 874			
Virements entre fonds	Annexe 1				
<b>Total : évolution du solde des fonds</b>	Etat I	77 477 308	1 854 123	(599 424)	44 115 749
<b>Solde des fonds - 1<sup>er</sup> janvier 2002</b>	Etat II	56 624 627	20 741 560	3 672 706	223 500 118
<b>Solde des fonds - 31 décembre 2003</b>	Etat II	134 101 935	22 595 683	3 073 282	267 615 867

**Etat I.4 (suite)**

Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme (Note 14)	Autres fonds (Note 16)	Fondations (Note 17)	Total		
			2002-2003	2000-2001 (Nouvelle formulation, Note 2.12)	
54 508 587	11 903 053		388 861 338	253 302 073	<b>Recettes :</b>
					<i>Contributions volontaires :</i>
					Activités non liées à des programmes de l'OMS
	235 130 (33 939)	145 164 42 626	31 005 971 126 260 288	20 949 869 98 959 823	<i>Recettes accessoires :</i>
					Intérêts créditeurs
					Divers
54 508 587	12 104 244	187 790	546 127 597	373 211 765	<i>Total des recettes</i>
41 710 583	11 591 768	156 343	415 614 788	365 131 506	<b>Dépenses :</b>
41 710 583	11 591 768	156 343	415 614 788	365 131 506	A d'autres fins
					<i>Total des dépenses</i>
12 798 004	512 476	31 447	130 512 809	8 080 259	<b>Excédent des recettes sur les dépenses (ou déficit)</b>
			5 676 874	3 307 858	Economies réalisées lors du paiement des engagements non réglés d'exercices antérieurs
				2 189 569	Virements entre fonds
12 798 004	512 476	31 447	136 189 683	13 577 686	<b>Total : évolution du solde des fonds</b>
	4 741 014	2 140 809	311 420 834	297 843 148	<b>Solde des fonds - 1<sup>er</sup> janvier 2002</b>
12 798 004	5 253 490	2 172 256	447 610 517	311 420 834	<b>Solde des fonds - 31 décembre 2003</b>

**Etat I, Annexe I**

**Virements entre fonds <sup>a/</sup>**

(en dollars des Etats-Unis)

<b>Fonds</b>	<b>Montant affecté au budget effectif, 2002-2003</b>			<b>Solde au 31 décembre 2001 viré au fonds de roulement des ventes (résolution WHA55.9)</b>	<b>Autres virements concernant les programmes</b>	<b>Total</b>
	(Paragraphe 6.5 du Règlement financier et résolution WHA55.7)	(Résolutions WHA54.17, WHA54.20 et WHA56.12)	(Résolutions WHA53.5, WHA54.8 et WHA54.20)			
Budget ordinaire et fonds de roulement	(22 695 215)	(41 643 926)	(13 395 523)			(77 734 664)
Recettes diverses	22 695 215	41 643 926			(241 318)	64 097 823
Compte d'ordre			13 395 523			13 395 523
Fonds de roulement des ventes				(7 926 996)		(7 926 996)
Compte spécial de frais généraux				7 926 996		7 926 996
Programme Iraq des Nations Unies Rés. 986 CS					(1 691 086)	(1 691 086)
Fonds bénévole pour la promotion de la santé					1 655 750	1 655 750
TDR <sup>b/</sup>					(351 297)	(351 297)
HRP <sup>c/</sup>					(522 256)	(522 256)
Fonds fiduciaire Sasakawa pour la santé					(782 197)	(782 197)
Autres fonds de coopération technique					551 911	551 911
Services et institutions de santé nationaux					1 139 175	1 139 175
Fonds pour la technologie de l'information					(986 746)	(986 746)
Recettes occasionnelles/Programmes prioritaires					1 165 071	1 165 071
Compte spécial du fonds de l'OMS pour le renouvellement					62 993	62 993
<b>Virements nets</b>	-	-	-	-	-	-

<sup>a/</sup> Ces virements entre fonds ont été effectués en exécution de décisions de l'Assemblée de la Santé et les autres virements concernant les programmes conformément aux pratiques comptables établies.

<sup>b/</sup> Fonds fiduciaire du Programme spécial PNUD/Banque mondiale/OMS de recherche et de formation concernant les maladies tropicales.

<sup>c/</sup> Fonds fiduciaire du Programme spécial PNUD/FNUAP/OMS/Banque mondiale de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine.

**Etat I, Annexe 2****Eliminations***(en dollars des Etats-Unis)*

<b>Fonds d'origine</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Fonds bénéficiaire</b>	<b>Recettes</b>
Budget ordinaire	2 262 668	TDR <sup>a/</sup>	2 262 668
	249 985	Programme de lutte contre l'onchocercose	249 985
	100 000	Programme africain de lutte contre l'onchocercose	100 000
	3 000 000	Fonds immobilier	3 000 000
	4 128 000	Fonds pour la sécurité	4 128 000
Fonds des Nations Unies pour la Population	2 575 000	HRP <sup>b/</sup>	2 575 000
TDR <sup>a/</sup>	2 296 284	Compte spécial de frais généraux	2 296 284
Programme africain de lutte contre l'onchocercose	2 803 000	TDR <sup>a/</sup>	2 803 000
	50 000	Compte spécial de frais généraux	50 000
Programme de lutte contre l'onchocercose	225 000	TDR <sup>a/</sup>	225 000
Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme	1 763 300	Compte spécial de frais généraux	1 763 300
Fonds bénévole pour la promotion de la santé	1 324 211	TDR <sup>a/</sup>	1 324 211
ONUSIDA	676 000	HRP <sup>b/</sup>	676 000
	24 297 689	Fonds bénévole pour la promotion de la santé	24 297 689
	2 762 644	Compte spécial de frais généraux	2 762 644
Centre international de Calcul	1 136 000	Compte spécial de frais généraux	1 136 000
Ensemble des fonds	21 865 686	Compte pour les paiements de fin de contrat	21 865 686
	58 148 405	Assurance-maladie du personnel	58 148 405
Compte spécial de frais généraux	4 060 000	Fonds pour la sécurité	4 060 000
	1 441 000	Fonds pour la technologie de l'information	1 441 000
Dépenses d'appui aux programmes – Montants reçus	104 158 062	Compte spécial de frais généraux	104 158 062
<b>Eliminations 2002-2003</b>	<b>239 322 934</b>	<b>Eliminations 2002-2003</b>	<b>239 322 934</b>
Elimination des différences de calendrier accumulées au 31 décembre 2001 <sup>c/</sup>	46 571 616		
<b>Total – Elimination de dépenses</b>	<b>285 894 550</b>	<b>Total – Elimination de recettes</b>	<b>239 322 934</b>

<sup>a/</sup> Fonds fiduciaire du Programme spécial de recherche et de formation concernant les maladies tropicales.

<sup>b/</sup> Fonds fiduciaire du Programme spécial PNUD/FNUAP/OMS/Banque mondiale de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine.

<sup>c/</sup> A la suite d'un réexamen de la méthodologie qui a reconnu l'existence de différences de calendrier entre l'élimination de la double comptabilisation des recettes et des dépenses, il a été décidé de procéder aux deux éliminations au cours du même exercice. On reconnaît ainsi le principe de l'élimination simultanée des dépenses dans le fonds d'origine et des recettes dans le fonds bénéficiaire.

**Etat II**

**Etat de l'actif, du passif et du solde des fonds  
au 31 décembre 2003**

(en dollars des Etats-Unis)

	Référence	2003	2001
<b>Actif</b>			
Espèces en banque, en transit et en caisse	Tableau 1a), Notes 2.16, 18	119 127 604	130 180 971
Dépôts et titres	Tableau 1a), Notes 2.17, 2.18	1 342 529 653	1 283 464 037
<i>Comptes débiteurs</i>			
Contributions à recouvrer des Etats Membres	Tableau 3	137 525 690	146 661 244
<b>A déduire</b> : Provisions pour retard de recouvrement des contributions		(137 525 690)	(146 661 244)
Contributions nettes		-	-
Créances diverses	Note 20	56 265 615	45 560 413
<i>Total : Comptes débiteurs</i>		56 265 615	45 560 413
Dépenses réglées par anticipation	Note 21	1 365 347	1 615 472
Intérêts à recevoir	Note 2.12	4 928 917	16 390 408
Constructions en cours	Note 27	2 890 562	
Immobilisations	Notes 2.19, 22	67 126 944	66 887 366
<b>Total : Actif</b>		1 594 234 642	1 544 098 667
<b>Passif et solde des fonds</b>			
<i>Passif</i>			
Contributions des Membres reçues en avance	Note 24	46 685 427	35 168 620
Engagements non réglés	Notes 2.13,25	247 250 242	350 548 082
Comptes créditeurs et recettes comptabilisées d'avance	Note 26	53 662 819	38 571 859
Emprunts remboursables après une année	Note 27	2 832 011	
<i>Total : Passif</i>		350 430 499	424 288 561
<i>Solde des fonds</i>			
Fonds fiduciaires	Etats I.2, I.3, I.4	506 632 921	381 461 453
Fonds bénévole pour la promotion de la santé	Etat I	455 885 251	443 766 060
Budget ordinaire et fonds de roulement	Etat I	(1 743 968)	(24 628 307)
Autres fonds de l'OMS	Etat I.1	215 902 995	252 323 534
Fonds propres des Membres engagés dans les immobilisations	Etat I	67 126 944	66 887 366
<i>Total : Solde des fonds</i>		1 243 804 143	1 119 810 106
<b>Total : Passif et solde des fonds</b>		1 594 234 642	1 544 098 667



**Etat III****Etat des flux de trésorerie  
Exercice 2002-2003***(en dollars des Etats-Unis)*

	2002-2003	2000-2001
<b>Flux de trésorerie provenant du fonctionnement</b>		
Evolution totale du solde des fonds (Etat I)	123 994 037	254 012 149
(Augmentation)/diminution des sommes à recevoir – Créances diverses	(10 705 202)	(8 163 741)
(Augmentation)/diminution des dépenses réglées à l'avance	250 125	(1 299 874)
(Augmentation)/diminution des intérêts à recevoir	11 461 491	(4 896 374)
Augmentation/(diminution) des contributions reçues d'avance	11 516 807	(6 943 283)
Augmentation/(diminution) des engagements non réglés	(103 297 840)	93 748 492
Augmentation/(diminution) des sommes à payer et recettes comptabilisées d'avance	15 090 960	5 103 541
Economies réalisées lors du règlement des engagements d'années antérieures	26 244 638	(21 736 740)
Eliminations nettes de dépenses d'appui aux programmes		32 906 745
<b>A déduire</b> : Intérêts créditeurs compris dans le solde des fonds	(83 114 694)	(130 285 955)
<i>Encaisse nette provenant du fonctionnement</i>	(8 559 678)	212 444 960
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de placement et de financement</b>		
(Augmentation)/diminution des placements	(59 065 616)	(284 800 365)
Augmentation/(diminution) des emprunts remboursables après une année	2 832 011	
<b>A ajouter</b> : Intérêts créditeurs compris dans le solde des fonds	83 114 694	130 285 955
<i>Encaisse nette provenant des activités de placement et de financement</i>	26 881 089	(154 514 410)
<b>Flux de trésorerie provenant d'autres sources</b>		
(Augmentation)/diminution des terrains et bâtiments	(239 578)	(2 099 842)
(Augmentation)/diminution – Constructions en cours	(2 890 562)	
Economies réalisées lors du règlement des engagements d'exercices antérieurs	(26 244 638)	21 736 740
<i>Encaisse nette provenant d'autres sources</i>	(29 374 778)	19 636 898
<b>Augmentation/(diminution) nette de l'encaisse</b>	(11 053 367)	77 567 448
<b>Encaisse au 1<sup>er</sup> janvier 2002 et 2000</b>	130 180 971	52 613 523
<b>Encaisse au 31 décembre 2003 et 2001</b>	119 127 604	130 180 971

**Etat IV**

**Etat des crédits ouverts pour l'exercice 2002-2003**

(en dollars des Etats-Unis)

Section de la résolution portant ouverture de crédits	Montants approuvés par la résolution WHA54.20	Virements entre sections effectués par le Directeur général (Note 36)	Virements entre sections en pourcentage des crédits approuvés	Crédits effectifs	Dépenses (Note 36)	Solde non engagé (Note 36)
1. Maladies transmissibles	50 892 000	3 558 000	6.99	54 450 000	53 380 502	1 069 498
2. Maladies non transmissibles et santé mentale	40 170 000	318 000	0.79	40 488 000	39 682 600	805 400
3. Santé familiale et communautaire	33 372 000	2 796 200	8.38	36 168 200	35 491 539	676 661
4. Développement durable et milieux favorables à la santé	47 368 000	3 497 800	7.38	50 865 800	49 937 414	928 386
5. Technologie de la santé et produits pharmaceutiques	34 982 000	(1 976 000)	(5.65)	33 006 000	32 251 592	754 408
6. Bases factuelles et information à l'appui des politiques	94 132 000	(1 456 000)	(1.55)	92 676 000	90 727 816	1 948 184
7. Relations extérieures et organes directeurs	44 746 000	1 313 000	2.93	46 059 000	45 138 972	920 028
8. Administration	139 459 000	1 182 000	0.85	140 641 000	137 811 724	2 829 276
9. Directeur général, Directeurs régionaux et fonctions indépendantes	21 528 000	2 279 000	10.59	23 807 000	22 757 784	1 049 216
10. Programmes de pays	336 005 000	(11 512 000)	(3.43)	324 493 000	318 347 476	6 145 524
<i>Total partiel</i>	842 654 000			842 654 000	825 527 419	17 126 581
11. Activités financées par les recettes diverses :						
11.1 Couverture du risque de change	10 000 000			10 000 000	1 873 884	8 126 116
11.2 Fonds immobilier	3 000 000			3 000 000	3 000 000	
<i>Total partiel</i>	13 000 000			13 000 000	4 873 884	8 126 116
<b>Budget effectif</b>	855 654 000			855 654 000	830 401 303	25 252 697
12. Virement au fonds de péréquation des impôts	80 000 000			80 000 000	80 000 000	
<b>Total</b>	935 654 000			935 654 000	910 401 303	25 252 697

## *Notes concernant les états financiers*

### **1. Exposé des objectifs**

- 1.1** L'objectif de l'Organisation mondiale de la Santé énoncé à l'article 1 de la Constitution est d'amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible.
- 1.2** Pour atteindre cet objectif, l'Organisation exerce les fonctions énumérées à l'article 2 de la Constitution.
- 1.3** Le programme général de travail 2002-2005, approuvé par l'Assemblée mondiale de la Santé dans la résolution WHA54.1, fixe le cadre général du budget programme pour l'exercice 2002-2003.
- 1.4** La Cinquante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé (WHA54.20) a ouvert pour l'exercice 2002-2003 des crédits de \$855,7 millions au budget effectif et a noté que le montant estimatif des dépenses à financer par d'autres fonds s'élevait à \$1380 millions.

### **2. Exposé des règles comptables**

#### **2.1 Règles comptables générales**

Les règles comptables et les pratiques suivies pour l'établissement de rapports sont conformes aux dispositions du Règlement financier et des Règles de Gestion financière de l'OMS. En l'absence de dispositions explicites du Règlement financier et des Règles de Gestion financière, ce sont celles des normes comptables pour le système des Nations Unies qui sont applicables. Les états financiers, les notes qui les accompagnent et les tableaux sont établis conformément aux normes comptables pour le système des Nations Unies et selon la présentation prévue par ces normes.

#### **2.2 Présentation des états et tableaux financiers**

Les états et tableaux financiers, ainsi que les notes et les tableaux qui les accompagnent, sont établis en dollars des Etats-Unis. L'ensemble de l'actif et du passif y compris les comptes débiteurs et créditeurs sont comptabilisés globalement dans les livres de l'Organisation.

#### **2.3 Conversion des opérations effectuées dans d'autres monnaies**

La conversion en dollars des Etats-Unis des opérations exprimées dans d'autres monnaies est effectuée au taux de change comptable en vigueur à l'Organisation des Nations Unies applicable au moment de l'opération. Il est toutefois rendu compte des opérations correspondant aux dépenses du compte d'avance sur la base du taux de change comptable en vigueur à la date où les dépenses sont comptabilisées.

L'actif et le passif dans d'autres monnaies à la fin de l'exercice sont convertis en dollars des Etats-Unis au taux de change comptable en vigueur à l'Organisation des Nations Unies pour le mois de décembre de l'année de clôture. Toutefois, si les taux de change accusent un changement sensible à la fin de l'exercice, les taux utilisés au 31 décembre sont les taux en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante. En l'occurrence, il n'y a pas eu de changement sensible entre les taux de change en vigueur à la fin de l'exercice financier et les taux de change en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

#### **2.4 Prise en compte des gains et pertes au change**

Les gains et les pertes au change lors de l'achat ou de la vente de monnaies, en plus des différences liées à la réévaluation des soldes de trésorerie, sont ajustés au niveau des fonds et comptes participant à la répartition des intérêts dans le cadre du plan général des placements de l'OMS. Toutes les autres différences de change sont absorbées dans le cadre des recettes diverses.

#### **2.5 Contributions fixées**

Les recettes provenant des contributions des Etats Membres et Membres associés en ce qui concerne le budget effectif 2002-2003 sont comptabilisées sur la base des contributions approuvées par l'Assemblée mondiale de la Santé. Conformément au paragraphe 7.1 du Règlement financier, en attendant la réception des contributions, l'exécution du budget ordinaire peut être financée par le fonds de roulement, puis par des emprunts internes sur les réserves de trésorerie disponibles de l'Organisation, à l'exclusion des fonds fiduciaires. Une provision est toutefois établie pour tenir compte des retards dans le recouvrement des contributions ; elle correspond au montant total des contributions non réglées au 31 décembre 2003. Le montant total de la provision est indiqué au Tableau 3. Lorsque des contributions sont réglées au cours d'exercices ultérieurs, les montants servent d'abord au remboursement des emprunts internes, puis au remboursement des emprunts provenant du fonds de roulement. Conformément au

paragraphe 8.1 h) du Règlement financier, les versements d'arriérés de contributions dus par les Etats Membres qui ne sont pas nécessaires pour rembourser les emprunts auprès du fonds de roulement ou les emprunts internes sont portés au crédit des recettes diverses.

## **2.6 Membres nouveaux et précédemment inactifs**

Les recettes provenant des contributions des Membres nouveaux et précédemment inactifs font l'objet du paragraphe 6.12 du Règlement financier. Elles sont comptabilisées sur la base de l'encaissement (c'est-à-dire à la réception) et portées au crédit des recettes diverses.

## **2.7 Fonds de péréquation des impôts**

Conformément à la résolution WHA21.10 de l'Assemblée mondiale de la Santé portant création du fonds de péréquation des impôts, les contributions de tous les Membres sont réduites du montant perçu au titre de l'imposition du personnel. Pour déterminer la réduction des contributions à appliquer dans le cas des Membres concernés, le fonds de péréquation des impôts est crédité des recettes de l'imposition du personnel, les montants crédités étant affectés aux Membres au prorata de leurs contributions pour l'exercice concerné. Dans le cas des Membres qui imposent leurs ressortissants, fonctionnaires de l'OMS, sur les émoluments versés par celle-ci, les sommes portées au crédit du Membre sont diminuées du montant estimatif des impôts prélevés par lui. Les montants imputés sont utilisés pour couvrir le remboursement des impôts payés par les fonctionnaires concernés.

## **2.8 Contributions volontaires**

Les contributions volontaires destinées à des activités de programmes de l'OMS sont comptabilisées sur la base de l'encaissement (c'est-à-dire à la réception).

Les contributions en nature reçues par l'OMS sont comptabilisées à la réception. Elles sont traitées comme des recettes et des dépenses du fonds bénévole pour la promotion de la santé et sont comptabilisées à la juste valeur sur la base des estimations fournies par le donateur.

## **2.9 Lettres de crédit**

Les fonds disponibles au titre de ces différents mécanismes sont comptabilisés dans les recettes des comptes de l'Organisation lorsque les prélèvements sont effectués pour couvrir les besoins.

## **2.10 Autres fonds fiduciaires**

L'OMS administre d'autres fonds fiduciaires et entités qui ne font pas partie des activités de programmes de l'OMS ; les contributions destinées à ces fonds fiduciaires et entités sont également comptabilisées lors de l'encaissement.

## **2.11 Activités productrices de recettes**

Ces recettes sont comptabilisées à l'encaissement.

## **2.12 Intérêts créditeurs**

Les intérêts produits sur les fonds et comptes placés en commun sont répartis sur une base mensuelle, au prorata de leur capital à la fin de chaque mois. Les intérêts reçus sur les placements effectués pour des fonds sont directement portés au crédit des fonds concernés. Les intérêts sont ajustés en fonction des gains ou pertes au change liés aux opérations sur les monnaies.

Les intérêts produits et répartis en cours d'exercice à des fonds particuliers de l'OMS, à des fonds fiduciaires et au fonds bénévole pour la promotion de la santé sont conservés pour être utilisés dans le cadre de ces comptes et fonds.

Les intérêts non répartis sont comptabilisés comme un seul montant à recevoir et sont reflétés dans un fonds fiduciaire distinct pour les intérêts non répartis. Dans le rapport financier pour l'exercice 2000-2001, les intérêts non répartis figuraient à l'Etat I.4 avec les autres fonds fiduciaires et entités associées. Dans l'exercice en cours, les intérêts non répartis figurent à l'Etat I, Etat récapitulatif des recettes et des dépenses et évolution du solde des fonds – Ensemble des fonds. Les chiffres comparables pour 2000-2001 de l'Etat I.4 ont été modifiés en conséquence.

## **2.13 Dépenses**

Les dépenses (engagements) au titre de l'ensemble des fonds administrés par l'OMS pour l'assistance technique, les services de fournitures et les autres programmes de l'OMS sont comptabilisées sur la base du fait générateur.

A l'exception des activités financées au titre d'arrangements interorganisations, par exemple avec le Programme des Nations Unies pour le Développement, le Fonds des Nations Unies pour la Population et d'autres organismes du système des Nations Unies, dont l'OMS est l'agent d'exécution, les dépenses (engagements) sont engagées conformément à l'article IV du Règlement financier et à l'article VI des Règles de Gestion financière. En ce qui concerne les fonds susmentionnés dans le cadre des arrangements interorganisations, les engagements de dépenses sont établis et maintenus conformément aux règles financières des organismes de financement respectifs.

Les dépenses au titre des autres fonds fiduciaires et entités administrés par l'OMS qui ne font pas partie des activités de programmes de l'Organisation sont comptabilisées sur la base du fait générateur.

La partie d'un engagement qui n'a pas encore fait l'objet d'un paiement est comptabilisée comme un engagement non réglé.

#### **2.14 Economies réalisées lors du paiement des engagements non réglés d'exercices antérieurs**

Les engagements non réglés des exercices antérieurs sont réglés pendant l'exercice en cours, conformément au paragraphe 4.5 du Règlement financier. Les différences au moment du règlement sont portées au débit/crédit du fonds concerné.

#### **2.15 Eliminations**

Le programme sanitaire international englobe les activités des programmes financées par le budget ordinaire et par les fonds extrabudgétaires. Pour préserver l'intégrité des fonds et à des fins programmatiques, les recettes et les dépenses sont comptabilisées séparément pour chaque fonds, mais elles sont aussi regroupées dans les comptes et états financiers de l'Organisation pour refléter globalement les coûts de la coopération technique et de l'exécution des programmes. Cette consolidation entraîne une double comptabilisation des dépenses et des recettes qu'il faut éliminer pour refléter le coût net de l'exécution des programmes.

Il en va de même pour les dépenses d'appui aux programmes qui sont enregistrées à la fois comme recettes et comme dépenses dans la comptabilisation des fonds extrabudgétaires et au compte spécial de frais généraux.

#### **2.16 Espèces en banque, en transit et en caisse au Siège et dans les Régions**

Les soldes des comptes d'avance reflètent les décaissements enregistrés jusqu'au 30 novembre 2003 afin de fournir des données correspondant à la même date pour l'ensemble de l'Organisation. Les décaissements qui n'ont pas été comptabilisés au cours de l'exercice le seront en déduction du règlement approprié des engagements et soldes bancaires pertinents en 2004.

#### **2.17 Dépôts et titres**

Les sommes en monnaies autres que le dollar des Etats-Unis ont été converties en dollars aux taux de change officiels de l'Organisation. Les titres sont comptabilisés à la valeur du marché. La valeur du marché est déterminée en utilisant le prix d'un titre déterminé le dernier jour ouvrable de l'année.

#### **2.18 Placements**

Conformément au paragraphe 11.1 du Règlement financier, les fonds qui ne sont pas nécessaires pour des versements immédiats peuvent être placés. Tous les placements sont effectués dans le cadre des politiques en la matière approuvées par le Directeur général. Ces politiques sont examinées régulièrement par le Comité consultatif sur les placements qui comprend des spécialistes des placements de l'extérieur. Le Comité formule des recommandations à l'intention du Directeur général lorsqu'il le juge opportun. La politique en matière de placements reflète la nature des fonds de l'OMS, les fonds étant détenus à court terme en attendant l'exécution des programmes et à plus long terme pour faire face aux engagements au titre du fonds de l'assurance-maladie du personnel et des autres fonds à long terme de l'OMS. Les placements sont comptabilisés à la valeur du marché et les recettes qui en proviennent sur la base du fait générateur.

#### **2.19 Immobilisations et fonds propres des Membres engagés dans les immobilisations**

Le montant indiqué pour la valeur des immobilisations représente le coût des biens immobiliers lors de leur acquisition ou de leur construction ou, dans le cas des propriétés reçues en don, la valeur indiquée par le donateur. Aucun ajustement n'a été opéré pour tenir compte de la dépréciation, de la revalorisation ou de fluctuations monétaires. Dans certains bureaux régionaux, l'OMS occupe des locaux mis à sa disposition par le pays hôte, gratuitement ou contre paiement d'un loyer. Les coûts des améliorations ou extensions de ces locaux qui ont été supportés par l'OMS ne sont pas enregistrés comme immobilisations dans les comptes de l'Organisation, mais comme dépenses.

## 2.20 Matériel durable

Conformément aux règles comptables établies, les achats de matériel durable – meubles, ordinateurs, matériel de bureau et véhicules à moteur notamment – sont passés en charge selon la valeur d'acquisition. Il est tenu un inventaire du matériel durable dont la valeur est indiquée à la note 23. La valeur indiquée est la valeur d'acquisition ou la valeur lors de l'évaluation lorsque la valeur d'acquisition ne peut être déterminée.

## 2.21 Fonds de roulement et emprunts internes

En attendant la rentrée des contributions des Membres, l'exécution du budget ordinaire peut être financée par le fonds de roulement puis des emprunts internes sur les réserves de trésorerie de l'Organisation, à l'exclusion des fonds fiduciaires. Les sommes ainsi avancées sont remboursées au fur et à mesure des recouvrements de contributions, les emprunts internes étant remboursés avant les montants provenant du fonds de roulement.

## 2.22 Couverture du risque de change

Conformément au paragraphe 4.4 du Règlement financier, les opérations de couverture du risque de change visent à maintenir le niveau du budget indépendamment des effets d'éventuelles fluctuations des taux de change des monnaies par rapport au dollar des Etats-Unis. Les montants disponibles aux fins des opérations de couverture sont approuvés par l'Assemblée mondiale de la Santé, pour l'exercice visé. La méthode utilisée pour la couverture est déterminée dans le cadre de la politique en matière de placements qui précise les instruments autorisés, à savoir des contrats sur les monnaies et des contrats d'option. On tient compte aussi du taux de change à protéger et des conditions du marché. Le coût associé à l'achat des options sur les devises est comptabilisé comme dépense au moment de l'achat. Les gains/pertes sur les contrats à terme sont indiqués dans les recettes (dépenses) lorsque les contrats arrivent à échéance et sont alloués au fonds concerné.

## 3. Fonds de péréquation des impôts

En 2002-2003, les recettes créditées au fonds de péréquation des impôts s'établissaient comme suit :

	2002-2003 (US dollars)	2000-2001 (US dollars)
Imposition du personnel (Etat IV, section 12 de la résolution portant ouverture de crédits)	80 000 000	80 000 000
A déduire : Montants portés au crédit des Membres	77 333 220	72 788 000
<b>Total</b>	<b>2 666 780</b>	<b>7 212 000</b>

## 4. Contributions de biens et services en nature

En 2002-2003, le montant total des contributions de biens et services en nature s'établissait à \$80 818 030 contre \$214 981 139 en 2000-2001.

## 5. Activités productrices de recettes

Ces recettes comprennent :

- les loyers des logements du personnel et des agences de voyage régionales de l'OMS qui sont portés au crédit du fonds immobilier ;
- les loyers de concessionnaires au Siège qui sont portés au crédit du compte spécial pour les services concédés au Siège ;
- les recettes des ventes de publications de l'OMS et d'autres matériels de promotion ; et les recettes des droits et redevances qui sont portées au crédit du fonds de roulement des ventes ; et
- les recettes découlant de la politique de brevets qui sont portées au crédit du compte spécial pour les recettes découlant de la politique en matière de brevets.

## 6. Recettes correspondant à la prestation de services

Il s'agit des recettes provenant des dépenses d'appui aux programmes prélevées sur les dépenses des programmes pour les activités financées par des fonds extrabudgétaires et des montants reçus au titre des services administratifs fournis à d'autres entités. Les recettes perçues en cours d'exercice sont maintenues dans le compte spécial de frais généraux pour être utilisées au cours de l'exercice suivant. Les virements au compte pour les paiements de fin de contrat figurent également sous cette rubrique.

## 7. Opérations de couverture du risque de change en 2002-2003

Les gains découlant de contrats de couverture sur les devises arrivant à échéance en 2002/2003 s'établissaient à \$40 860 807, dont un montant de \$37 888 478 a été comptabilisé au budget ordinaire et un montant de \$2 972 329 au compte spécial de frais généraux.

Il restait en cours, au 31 décembre 2003, des options concernant l'achat d'un montant de CHF 448 000 000 au taux de CHF 1,40 pour US \$1. Ces contrats ne seront exécutés que si le taux de change du marché atteint ou dépasse 1,40 à l'échéance. En outre, des options d'achat portant sur un montant de CHF 140 000 000 au taux de 1,40 seront exercées si le taux de change du marché est inférieur à 1,40 à l'échéance. Au 31 décembre 2003, le taux du marché était de 1,25. Ces contrats d'option arrivent à échéance à diverses dates en 2004.

Une option engageant l'OMS à vendre \$25 000 000 pour un montant de DKK 175 000 000 subsistait au 31 décembre 2003, l'exercice devant intervenir si le taux de change atteignait DKK 7 pour US \$1. Les contrats sont arrivés à échéance en janvier 2004 sans que le prix d'exercice ne soit atteint. Les primes nettes afférentes à ces contrats (\$1 037 008) ont été comptabilisées comme dépenses réglées à l'avance au 31 décembre 2003.

Au 31 décembre 2003, les gains nets réalisés sur ces contrats s'établissaient à \$13 132 276.

Les gains ou les pertes réalisées sur ces contrats seront comptabilisés à l'échéance et affectés en 2004-2005.

## 8. Recettes diverses – Autres fonds

Ces recettes comprennent :

	2002-2003 (US dollars)	2000-2001 (US dollars)
Remboursements et remises	850 387	870 136
Gains ou pertes au change	1 214 372	(2 030 381)
Vente d'articles d'équipement et de matériel	254 519	268 077
Bonification versée par les autorités postales suisses	23	3 913
Exploitation des garages souterrains	781 937	474 626
<b>Total</b>	<b>3 101 238</b>	<b>(413 629)</b>

## 9. Dépenses

Les dépenses afférentes aux activités liées à des programmes de l'OMS dans l'Etat I, couvrant la coopération technique et les services de fournitures, sont indiquées à la ligne « Programme sanitaire international ».

La ligne « A d'autres fins » reflète les dépenses afférentes aux activités non liées à des programmes de l'OMS, ou à des fonds ou entités pour lesquels l'OMS exerce des responsabilités administratives ou autres.

## 10. Règlement des contributions d'exercices antérieurs

Les arriérés de contributions recouverts en 2002-2003 afférant à des exercices antérieurs ont été affectés comme suit :

		(US dollars)
Remboursement des emprunts internes	(Tableau 4)	<b>24 628 307</b>
Remboursement au fonds de roulement	(Tableau 4)	<b>31 000 000</b>
<b>Total</b>		<b>55 628 307</b>

## 11. Fonds de roulement des ventes

Conformément à la résolution WHA55.9 de l'Assemblée de la Santé, ce fonds est alimenté par le produit des ventes de publications et de certificats internationaux de vaccination et par les recettes réalisées sur les films, vidéos, DVD et autres moyens d'information. Il sert à couvrir les dépenses afférentes à la production ou à l'impression.

## 12. Compte spécial pour les services concédés au Siège

Créé par le Directeur général en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le Règlement financier, ce compte est crédité de toutes les redevances versées par les concessionnaires pour les locaux, l'équipement et les autres moyens mis à leur disposition par l'Organisation. Il sert à régler les dépenses encourues pour les réparations, les services essentiels, l'entretien des installations et le remplacement des articles d'équipement.

## 13. Fonds reçus au titre d'arrangements interorganisations

Ces fonds représentent des retraits de trésorerie du Programme des Nations Unies pour le Développement, du Fonds des Nations Unies pour la Population, du Programme Iraq des Nations Unies (résolution 986 du Conseil de Sécurité) et d'autres organismes et institutions spécialisées des Nations Unies au titre d'activités financées par ces organismes pour lesquelles l'OMS est l'agent d'exécution ou un agent associé.

Figurent également dans ces recettes les décaissements effectués par le Programme des Nations Unies pour le Développement en tant qu'agent financier de l'OMS sur le terrain.

## 14. Fonds fiduciaires qui ne font pas partie des activités de programmes de l'OMS

Conformément au Règlement financier, le Directeur général a établi des fonds fiduciaires où sont comptabilisées les opérations financières des différents programmes et entités qui ne sont pas considérés comme faisant partie du Programme sanitaire international de l'OMS. Les fonds concernés sont les suivants :

- fonds fiduciaire du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA),
- Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC),
- Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme,
- Centre international de Calcul (CIC).

Pour chacun, un rapport détaillé est fourni ainsi qu'une certification de vérification des comptes à l'intention de l'organe directeur concerné.

Le fonds fiduciaire de l'assurance-maladie du personnel de l'OMS (SHI) figure également parmi les fonds qui ne font pas partie des activités de programmes de l'OMS.

## 15. Assurance-maladie du personnel

Les recettes du fonds de l'assurance-maladie du personnel comprennent les cotisations des membres du personnel en service et retraités (versées à raison d'un tiers par le participant et deux tiers par l'Organisation) ainsi que les intérêts sur les placements. Afin d'assurer un financement adéquat des demandes de remboursement futures des retraités, un pourcentage fixe (actuellement de 25 %) des cotisations des membres du personnel en service est mis de côté chaque année. Les 75 % restants des cotisations sont nécessaires pour couvrir les demandes de remboursement des membres du personnel en service. Le solde du fonds au 31 décembre 2003, de \$267 615 867, s'établissait comme suit :

	<b>31 décembre 2003</b> <i>(US dollars)</i>	<i>31 décembre 2001</i> <i>(US dollars)</i>
Règlement des demandes de remboursement en suspens (article 470.1)	11 441 025	9 070 287
Coûts futurs du personnel retraité (article 470.2) <sup>a/</sup>	218 020 000	195 995 000
Réserve concernant les demandes de remboursement importantes et le coût des contrats de réassurance (article 470.3)	38 154 842	18 434 831
<b>Total</b>	<b>267 615 867</b>	<b>223 500 118</b>

<sup>a/</sup> Selon l'estimation actuarielle la plus récente de juin 2000, les engagements accumulés concernant les retraités au titre des prestations après le départ à la retraite s'élèvent à \$224,5 millions.

## 16. Autres fonds

### *Fonds spécial de compensation*

Ce fonds a été créé par le Directeur général en vertu du Règlement financier pour le versement de prestations périodiques accordées dans le cadre des règles de compensation de l'OMS à la suite d'accidents ou de maladies



imputables au service ; il est financé par les fonds alloués pour couvrir les dépenses afférentes à l'emploi du membre du personnel concerné ; par les montants reçus du fait des polices d'assurance-accident et maladie établies à cette fin, et par les intérêts.

#### *Soldes dus à la suite du décès de membres du personnel*

Il s'agit des soldes dus à la suite du décès de membres du personnel de l'OMS, en attendant la conclusion des formalités juridiques et successorales.

#### *Autres fonds fiduciaires détenus par l'OMS*

Ces fonds comprennent les soldes détenus pour le compte d'entités interorganisations et autres pour l'administration desquelles l'OMS agit en tant que dépositaire.

## **17. Fondations**

Il s'agit des fondations dont l'OMS est chargée de la gestion financière et administrative, à savoir au 31 décembre 2003 :

- Fondation Léon Bernard
- Fondation Darling
- Fondation Dr A. T. Shousha
- Fondation Jacques Parisot
- Fondation Ihsan Dogramaci pour la Santé de la Famille
- Prix Dr Comlan A. A. Quenum
- Bourse Francesco Pocchiari
- Fondation des Emirats arabes unis pour la Santé
- Prix pour la Recherche sur le Syndrome de Down dans la Région de la Méditerranée orientale.

## **18. Espèces, dépôts et titres**

Les espèces, dépôts et titres sont détenus pour le compte de l'Organisation, y compris le fonds bénévole pour la promotion de la santé, les comptes spéciaux de l'Organisation et ses fonds fiduciaires ainsi que les diverses fondations et entités administrées par l'OMS.

*Les espèces en banque, en transit, et en caisse* représentent l'ensemble des ressources en liquidités de l'Organisation (y compris les espèces, les comptes bancaires et les fonds en transit) qui s'établissaient à \$119 127 604 au 31 décembre 2003. Les décaissements relatifs aux comptes d'avance qui n'ont pas été comptabilisés au cours de l'exercice représentent \$41,6 millions de ce montant. Ces décaissements seront comptabilisés lors du règlement des engagements non réglés et des soldes bancaires appropriés en 2004.

*Les portefeuilles à rendement fixe à court terme en dollars des Etats-Unis* sont placés sur le marché monétaire et en obligations à court terme d'Etat, d'organisations et de sociétés de qualité.

*Les portefeuilles à rendement fixe à long terme en dollars des Etats-Unis* sont placés en obligations à moyen et à long terme d'Etat, d'organisations et de sociétés de qualité. Ces portefeuilles concernent des fonds gérés pour le fonds de l'assurance-maladie du personnel et pour le compte des paiements de fin de contrat.

#### *Portefeuilles d'action en dollars des Etats-Unis*

Conformément à la politique de placement approuvée, ce portefeuille représente les fonds gérés pour le fonds de l'assurance-maladie du personnel.

#### *Total des espèces, dépôts et titres au 31 décembre 2003*

Ce montant comprend \$442 millions détenus par l'OMS pour le compte de l'ONUSIDA, du Centre international de Recherche sur le Cancer, du Centre international de Calcul, de l'assurance-maladie du personnel, du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, et de fondations.

Pour l'exercice 2002-2003, compte tenu d'un gain au change de \$7 858 871, les recettes provenant des disponibilités se sont élevées au total à \$83 973 555 (2000-2001 : \$131 172 633), dont \$9 178 799 (2000-2001 : \$28 859 483) afférents au budget ordinaire, et ont été créditées au compte pour les recettes occasionnelles. Compte tenu d'un montant de \$372 194 (2000-2001 : \$624 917) imputable aux frais de gestion du portefeuille de bons du trésor de l'OMS et aux systèmes de technologie de l'information, le solde de \$74 422 562 (2000-2001 : \$101 688 233) a été crédité à divers autres fonds et comptes spéciaux, conformément au paragraphe 11.2 du Règlement financier.

## 19. Lettres de crédit

Au 31 décembre 2003, outre les ressources de trésorerie disponibles, l’OMS disposait d’un montant de \$111 732 402 (contre \$68 815 457 au 31 décembre 2001) représentant le solde disponible de lettres de crédit reçues du Gouvernement des États-Unis d’Amérique en vue du financement des activités ci-après :

*Agency for International Development des États-Unis*

- Fonds bénévole pour la promotion de la santé, \$99 131 164
- Fonds fiduciaire du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA), \$9 840 000

*Environmental Protection Agency des États-Unis*

- Fonds bénévole pour la promotion de la santé, \$2 761 238

## 20. Comptes débiteurs

Créances diverses – \$56 265 615. Comme précisé ci-après, ce montant comprend des sommes dues par d’autres organisations internationales, des avances consenties à des membres du personnel conformément aux règlements en vigueur, la valeur de différents comptes de dépôt de garantie et un certain nombre d’autres créances diverses. Ce poste comprend en outre certaines dépenses qui seront portées au débit des réserves correspondantes pour engagements non réglés, ou d’autres comptes appropriés en 2004.

	31 décembre 2003 (US dollars)	31 décembre 2001 (US dollars)
Comptes personnels de membres du personnel de l’OMS – avances	17 976 211	16 990 769
Montants dus par d’autres organismes et organisations du système des Nations Unies, institutions, gouvernements et ministères, sociétés, entreprises et autres entités pour des biens et services fournis	25 119 689	12 382 728
Comptes provisoires		6 344 837
Fonds d’exploitation ONUSIDA/PNUD	12 526 707	5 295 075
Autres créances	507 596	4 432 123
Dépôts de garantie	135 412	114 881
<b>Total</b>	<b>56 265 615</b>	<b>45 560 413</b>

## 21. Dépenses réglées par anticipation

Un montant de \$1 365 347 (contre \$1 615 472 au 31 décembre 2001) représente les décaissements effectués au titre d’engagements de dépenses imputables sur le prochain exercice. Il sera comptabilisé comme dépenses au cours de cet exercice.

## 22. Immobilisations et fonds propres des Membres engagés dans les immobilisations

Cette notion recouvre les biens de l'OMS au Siège et dans les bureaux régionaux qui ont été soit achetés, soit construits par l'Organisation, ou reçus en don, le terrain sur lequel sont édifiés les bâtiments étant soit la propriété de l'Organisation, soit mis à sa disposition par le pays hôte, gratuitement ou pour un loyer annuel symbolique.

La valeur du terrain et des bâtiments à chaque endroit est la suivante :

<b>Bureaux de l'OMS</b>	<b>2002 - 2003</b>		<b>31 décembre 2003</b>	<i>31 décembre 2001</i>
	<b>A ajouter</b>	<b>A retrancher</b>	<i>(US dollars)</i>	<i>(US dollars)</i>
<i>Siège</i>			41 597 370	41 597 370
<b>Bureau régional de l'Afrique</b>				
Bureau régional			7 012 106	7 012 106
Région africaine – Autres			1 249 634	1 249 634
<b>Total : Bureau régional de l'Afrique</b>			8 261 740	8 261 740
<b>Bureau régional de l'Asie du Sud-Est</b>			1 483 295	1 483 295
<b>Bureau régional de la Méditerranée orientale</b>				
Bureau régional			12 019 834	12 019 834
Région de la Méditerranée orientale – Autres			68 369	68 369
<b>Total : Bureau régional de la Méditerranée orientale</b>			12 088 203	12 088 203
<b>Bureau régional du Pacifique occidental</b>	239 578		3 696 336	3 456 758
<b>Total</b>	239 578		67 126 944	66 887 366

## 23. Matériel durable

La valeur totale d'acquisition au 31 décembre 2003 était de \$125 696 779 (contre \$98 348 194 au 31 décembre 2001).

## 24. Contributions des Membres reçues en avance

Au 31 décembre 2003 certains Membres avaient versé à l'avance l'intégralité ou une partie de leurs contributions au budget effectif de 2004 et des années suivantes. En outre, certains Membres s'étaient vu crédité de montants sur leurs contributions à l'exercice en cours, qui viendront en déduction de contributions ultérieures. Les contributions versées à l'avance au 31 décembre 2003 atteignaient un montant total de \$46 685 427.

## 25. Engagements non réglés

	31 décembre 2003 <i>(US dollars)</i>	31 décembre 2001 <i>(US dollars)</i>
<b>Activités de programmes</b>		
<b>Activités de programmes de l’OMS</b>		
Budget ordinaire	50 862 686	82 011 578
Autres fonds OMS	11 809 283	11 615 284
Fonds bénévole pour la promotion de la santé	107 219 907	109 060 477
Arrangements interorganisations	11 626 302	2 171 416
Fonds fiduciaires	35 453 367	77 379 704
<i>Total engagements non réglés – Activités de programmes de l’OMS</i>	216 971 545	282 238 459
<b>Activités non liées à des programmes de l’OMS</b>		
Fonds fiduciaire du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA	15 937 264	66 689 082
Centre international de Calcul	2 494 776	1 620 541
Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme	11 846 657	
<i>Total engagements non réglés – Activités non liées à des programmes de l’OMS</i>	30 278 697	68 309 623
<b>Total</b>	247 250 242	350 548 082

## 26. Comptes créditeurs et recettes comptabilisées d’avance

	31 décembre 2003 <i>(US dollars)</i>	31 décembre 2001 <i>(US dollars)</i>
<b>Comptes créditeurs</b>		
Comptes personnels de membres du personnel de l’OMS – demandes de remboursement et autres montants dus	3 522 304	3 951 152
Montants dus à d’autres organisations et organismes des Nations Unies, institutions, ministères, sociétés, entreprises et autres entités pour des biens et services reçus	5 479 403	12 257 332
Montants dus à la Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies pour cotisations et autres sommes non réglées	1 063 607	9 109 543
Fonds d’exploitation ONUSIDA/PNUD	12 514 964	5 014 259
Comptes provisoires	31 082 541	5 803 250
<i>Total comptes créditeurs</i>	53 662 819	36 135 536
<b>Recettes comptabilisées d’avance</b>		
Versement effectué à l’avance par les Membres du fait de l’utilisation des recettes diverses pour compléter le montant des contributions à régler en 2002 et 2003 conformément à la résolution WHA54.17		2 436 323
<b>Total comptes créditeurs et recettes comptabilisées d’avance</b>	53 662 819	38 571 859

## 27. Compte spécial pour l’extension des locaux du Siège et le remboursement du prêt suisse

Par ses résolutions WHA55.8 et WHA56.13, l’Assemblée mondiale de la Santé a autorisé le Directeur général à faire procéder à la construction d’un nouveau bâtiment au Siège destiné à l’OMS et à l’ONUSIDA d’un coût estimé à CHF 66 000 000, dont l’OMS aurait à supporter une part estimée à CHF 33 000 000. Les autorités suisses ont accepté de consentir à l’OMS et à l’ONUSIDA un prêt sans intérêt de CHF 59 800 000 dont la part de l’OMS est de CHF 29 900 000. L’Assemblée a également approuvé le recours au fonds immobilier pour le remboursement en 50 ans de la part OMS du prêt sans intérêt consenti par la Confédération suisse à partir de l’année de l’achèvement de la construction.

Le montant concernant la construction en cours reflète les dépenses engagées pour la construction jusqu'au 31 décembre 2003.

## **28. Compte d'ordre**

Ce compte comprend des sommes affectées par l'Assemblée de la Santé. Par ses résolutions WHA54.20 et WHA55.7, l'Assemblée de la Santé a affecté respectivement \$718 882 et \$21 976 333 prélevés sur les recettes diverses. Le montant total de \$22 695 215 a servi aux versements prévus dans le cadre du plan d'incitation financière conformément au paragraphe 6.5 du Règlement financier et à la résolution WHA41.12.

## **29. Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies**

L'OMS est membre de la Caisse commune des Pensions du Personnel des Nations Unies, créée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour assurer des pensions de retraite ainsi que des prestations en cas de décès, d'incapacité et dans d'autres cas. La Caisse commune a adopté un régime à prestations déterminées par capitalisation. Les engagements financiers de l'Organisation envers la Caisse commune sont constitués par la cotisation obligatoire au taux fixé par l'Assemblée générale des Nations Unies, ainsi que la part d'un déficit actuariel éventuel qui pourrait devoir être versée par l'OMS conformément à l'article 26 des Statuts de la Caisse. Les sommes nécessaires pour combler le déficit ne sont dues que dès lors que l'Assemblée générale des Nations Unies a invoqué la disposition de l'article 26 après avoir constaté qu'une évaluation actuarielle justifie – au moment de l'évaluation – que le déficit soit comblé. Au moment de l'établissement du présent rapport, l'Assemblée générale des Nations Unies n'avait pas invoqué cette disposition.

## **30. Dépenses administratives, versements à titre gracieux, cas de fraude, montants passés par profits et pertes**

En 2002-2003, on a enregistré trois dépenses administratives d'un montant de \$11 915, dix montants passés par pertes et profits de \$474 344 au total, un cas de fraude d'un montant de \$64 706 et cinq versements à titre gracieux d'un montant total de \$27 521. D'autres cas ont été annoncés et une enquête est en cours.

## **31. Passif éventuel**

Au 31 décembre 2003, l'Organisation faisait l'objet d'actions en justice, sans implication matérielle, concernant des litiges commerciaux liés à deux accidents impliquant des véhicules de l'OMS. En outre, plusieurs revendications ont été présentées ; elles concernent le loyer de deux bureaux, une obligation contractuelle alléguée, des factures de carburants qui n'auraient pas été réglées et des engagements allégués de deux anciens membres du personnel. Il n'est pas considéré que ces revendications ont des implications matérielles. Enfin, des litiges liés au personnel étaient en suspens devant le Tribunal administratif de l'OIT, dont l'Organisation conteste le bien-fondé ; la procédure n'est pas suffisamment avancée pour qu'on puisse déterminer l'étendue probable du passif éventuel de l'Organisation qui en résulterait.

## **32. Fonds bénévole pour la promotion de la santé**

Conformément à la décision prise par le Directeur général en août 2001 de fusionner le Groupe Maladies non transmissibles et le Groupe Changements sociaux et santé mentale pour former le Groupe Maladies non transmissibles et santé mentale, les soldes au 31 décembre 2001 pour le Groupe Maladies non transmissibles d'un montant de \$7 617 394 et pour le Groupe Changements sociaux et santé mentale d'un montant de \$45 673 761 ont été virés au Groupe Maladies non transmissibles et santé mentale au 1<sup>er</sup> janvier 2002.

### 33. Soldes de fonds

	<b>31 décembre 2003</b> <i>(US dollars)</i>	<i>31 décembre 2001</i> <i>(US dollars)</i>
Fonds de roulement pour le matériel d'enseignement et de laboratoire	400 000	400 000
Compte spécial pour les services concédés au Siège	4 036 186	3 830 903
Compte spécial pour les recettes découlant de la politique en matière de brevets	3 910	3 290
Compte spécial du fonds de l'OMS pour le renouvellement		
<b>Total</b>	<b>4 440 096</b>	<b>4 234 193</b>

### 34. Fonds pour la sécurité

Le fonds pour la sécurité a été créé en 2002-2003 à la suite de la résolution 55/238(II) de l'Assemblée générale des Nations Unies. Cette résolution priait le Secrétaire général de mettre en place, en coordination avec les chefs de secrétariat des institutions spécialisées, des fonds et des programmes du système des Nations Unies, un dispositif efficace pour partager les coûts découlant des propositions énoncées dans le rapport du Secrétaire général sur la sécurité et la sûreté du personnel des Nations Unies.

En raison de l'importance accrue attachée à la sécurité du personnel de l'OMS, conformément au paragraphe 9.3 du Règlement financier, le Directeur général a créé un fonds pour la sécurité comptabilisant les recettes et les dépenses liées à la coordination de la sécurité et reflétant aussi bien le remboursement de la part des coûts du système des Nations Unies supportée par l'OMS que le remboursement des frais liés au Secrétariat. Le fonds pour la sécurité est financé par le budget ordinaire à hauteur de \$4 128 000 par des crédits alloués au Siège et aux Régions et à hauteur de \$4 060 000 par d'autres fonds (le compte spécial des frais généraux). Les coûts concernent les services de sécurité destinés au personnel dans tous les lieux d'affectation dont les activités sont financées tant par le budget ordinaire que par d'autres fonds.

### 35. Fonds pour la technologie de l'information

Le fonds pour la technologie de l'information a été créé en 2002-2003 par le Directeur général en vertu du paragraphe 9.3 du Règlement financier pour répondre aux besoins actuels et futurs d'informations administratives de l'Organisation. Ce fonds peut être financé par des crédits du budget ordinaire et par d'autres fonds (le compte spécial des frais généraux), reflétant le fait que les systèmes appuient la gestion de programmes financés aussi bien par le budget ordinaire que par des contributions extrabudgétaires.

### 36. Etat des crédits ouverts pour l'exercice 2002-2003

#### *Virements du budget ordinaire*

Les chiffres concernant les dépenses pour l'exercice comprennent des virements du budget ordinaire d'un montant de \$2 262 668 au fonds fiduciaire du Programme spécial PNUD/Banque mondiale/OMS de recherche et de formation concernant les maladies tropicales, d'un montant de \$249 985 au Programme de lutte contre l'onchocercose, d'un montant de \$100 000 au Programme africain de lutte contre l'onchocercose, d'un montant de \$3 000 000 au fonds immobilier, et d'un montant de \$4 128 000 au fonds pour la sécurité.

#### *Solde non engagé des crédits*

Le solde des montants prévus au budget ordinaire non engagé à la fin de l'exercice peut être financé intégralement, en partie, ou pas du tout, selon le montant des contributions qui a été réglé. Toute part financée du solde non engagé des crédits au budget ordinaire est portée au crédit des recettes diverses. La part non financée représente le montant du budget effectif qui ne peut être exécuté. Cette part non financée est portée au crédit des recettes diverses uniquement au moment du recouvrement des contributions non réglées correspondantes. Au 31 décembre 2003, l'ensemble du solde non engagé des crédits du budget ordinaire de \$17 126 581 n'était pas financé.

*Virements entre sections de la résolution portant ouverture de crédit*

Le paragraphe 4.C de la résolution portant ouverture de crédits pour l'exercice 2002-2003 (résolution WHA54.20) stipule ce qui suit : « Nonobstant les dispositions du paragraphe 4.3 du Règlement financier, le Directeur général est autorisé à opérer des virements entre les sections 1 à 10 du budget effectif jusqu'à concurrence d'un montant ne dépassant pas 10 % du crédit ouvert à la section qui subit le prélèvement. Il sera rendu compte de tous ces virements dans le rapport financier relatif à l'exercice 2002-2003. Tous autres virements qui seraient nécessaires seront opérés et il en sera rendu compte conformément aux dispositions du paragraphe 4.3 du Règlement financier. ».

Tous les virements entre sections de la résolution portant ouverture de crédits opérés par le Directeur général en 2002-2003 l'ont été en vertu des pouvoirs que lui conférait cette résolution et afin de tenir compte de l'évolution des besoins des programmes. Toutefois, on notera que l'augmentation des dépenses imputées sur certains crédits alloués dans une section donnée peut souvent être compensée par la diminution des dépenses imputées sur d'autres crédits alloués dans la même section, ce qui rend superflu un tel virement. On trouvera ci-après un résumé des virements opérés au cours de l'exécution du budget programme 2002-2003 :

			<i>(US dollars)</i>
<b>Section 1 – Maladies transmissibles</b>			
<i>A ajouter :</i>			
Région africaine	Divers programmes et activités prioritaires		1 059 000
Région de l'Asie du Sud-Est	Activités prioritaires, activités concernant le SRAS comprises		649 000
Région européenne	Domaines prioritaires, y compris le réseau de bases factuelles pour la santé		146 000
Région du Pacifique occidental	Activités concernant le SRAS et nouvelles activités liées à la lutte contre la dengue et d'autres maladies parasitaires		1 310 000
Activités mondiales et interrégionales	Activités concernant le SRAS		911 000
<i>A déduire :</i>			
Région de la Méditerranée orientale	Réaffectation à des activités prioritaires résultant d'économies sur les dépenses liées au personnel		(517 000)
<i>Augmentation nette :</i>			<u>3 558 000</u>
<b>Section 2 – Maladies non transmissibles et santé mentale</b>			
<i>A ajouter :</i>			
Région de l'Asie du Sud-Est	Mise en oeuvre des recommandations du Groupe spécial de haut niveau concernant les activités prioritaires dans les programmes interpays		817 000
Région européenne	Augmentation des dépenses liées au personnel		56 000
Région de la Méditerranée orientale	Révision des besoins et renforcement du programme interpays		119 000
Activités mondiales et interrégionales	Ajustement mineur		9 000
<i>A déduire :</i>			
Région africaine	Réorientation de gains de productivité vers des domaines prioritaires		(333 000)
Région du Pacifique occidental	Economies et réorientation de gains de productivité		(350 000)
<i>Augmentation nette :</i>			<u>318 000</u>

(US dollars)

### Section 3 – Santé familiale et communautaire

*A ajouter :*

Région africaine	Déménagement du Bureau régional	439 000
Région de l'Asie du Sud-Est	Mise en oeuvre des recommandations du Groupe spécial de haut niveau concernant les activités prioritaires dans les programmes interpays	1 183 000
Région du Pacifique occidental	Nouvelle activité de réduction des conséquences	100 000
Activités mondiales et interrégionales	Réorientation vers des activités prioritaires, en particulier le VIH/SIDA	2 294 000

*A déduire :*

Région européenne	Renforcement de la présence dans les pays	(301 800)
Région de la Méditerranée orientale	Modifications des structures institutionnelles et réaffectation des dépenses liées au personnel	(918 000)

*Augmentation nette :*

2 796 200

### Section 4 – Développement durable et milieux favorables à la santé

*A ajouter :*

Région africaine	Déménagement du Bureau régional et réorientation vers des activités prioritaires	1 872 000
Région de l'Asie du Sud-Est	Mise en oeuvre des recommandations du Groupe spécial de haut niveau concernant les activités prioritaires dans les programmes interpays	776 000
Région de la Méditerranée orientale	Contribution des pays aux activités du Centre régional pour la salubrité de l'environnement et renforcement du programme interpays	2 299 000
Région du Pacifique occidental	Nouvelles activités dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments et de la nutrition	304 000

*A déduire :*

Région européenne	Renforcement de la présence dans les pays	(231 200)
Activités mondiales et interrégionales	Réorientation vers des activités prioritaires et mise en oeuvre des changements structurels	(1 522 000)

*Augmentation nette :*

3 497 800

### Section 5 – Technologie de la santé et produits pharmaceutiques

*A ajouter :*

Région de l'Asie du Sud-Est	Mise en oeuvre des recommandations du Groupe spécial de haut niveau concernant les activités prioritaires dans les programmes interpays	131 000
Région européenne	Pour tenir compte des dépenses liées au personnel et renforcer la présence de l'OMS dans la Région	71 000
Région du Pacifique occidental	Pour tenir compte de nouvelles activités concernant la sécurité transfusionnelle et la technologie clinique et les médicaments essentiels	430 000

*A déduire :*

Région africaine	Reprogrammation des économies au Bureau régional	(385 000)
Région de la Méditerranée orientale	Modifications des structures institutionnelles et réaffectation des dépenses liées au personnel	(448 000)
Activités mondiales et interrégionales	Réorientation vers des activités prioritaires et mise en oeuvre des changements structurels	(1 775 000)

*Déduction nette :*

(1 976 000)



(US dollars)

**Section 6 – Bases factuelles et information à l'appui des politiques***A ajouter :*

Région de l'Asie du Sud-Est	Réorientation vers des activités prioritaires	54 000
Région de la Méditerranée orientale	Renforcement du programme interpays	320 000
Activités mondiales et interrégionales	Réorientation pour mettre en oeuvre la réorganisation des départements	266 000

*A déduire :*

Région africaine	Réorientation des économies par gains de productivité à des domaines prioritaires	(655 000)
Région européenne	Reprogrammation des économies réalisées pour renforcer la présence de l'OMS dans les pays	(721 000)
Région du Pacifique occidental	Reprogrammation des économies liées aux dépenses concernant le personnel en faveur d'activités prioritaires	(720 000)

*Déduction nette :*(1 456 000)**Section 7 – Relations extérieures et organes directeurs***A ajouter :*

Région africaine	Déménagement du Bureau régional et réorientation vers des programmes prioritaires	1 208 000
Région européenne	Renforcement de la présence de l'OMS dans les pays	205 000
Région de la Méditerranée orientale	Modification des structures institutionnelles et redistribution des dépenses liées au personnel et des réunions	1 731 000

*A déduire :*

Région de l'Asie du Sud-Est	Réorientation des économies liées aux dépenses concernant le personnel vers des programmes prioritaires	(537 000)
Région du Pacifique occidental	Réorientation des économies liées aux dépenses concernant le personnel vers des programmes prioritaires	(290 000)
Activités mondiales et interrégionales	Réorientation dans l'application des modifications institutionnelles dans les départements	(1 004 000)

*Augmentation nette :*1 313 000**Section 8 – Administration***A ajouter :*

Région africaine	Déménagement du Bureau régional, notamment coûts liés à la sécurité et à l'informatique	3 493 000
Région de l'Asie du Sud-Est	Modifications des structures institutionnelles et redistribution des dépenses liées au personnel	389 000

*A déduire :*

Région européenne	Renforcement de la présence de l'OMS dans les pays	(1 037 000)
Région de la Méditerranée orientale	Modifications des structures institutionnelles et redistribution des dépenses liées au personnel	(704 000)
Région du Pacifique occidental	Contrôle des dépenses et économies réalisées sur les dépenses liées au personnel	(564 000)
Activités mondiales et interrégionales	Réorientation dans l'application des modifications institutionnelles dans les départements, compensée en partie par la contribution régionale aux coûts liés à la sécurité de l'OMS	(395 000)

*Augmentation nette :*1 182 000

(US dollars)

**Section 9 – Directeur général, Directeurs régionaux et fonctions indépendantes**

*A ajouter :*

Région africaine	Réorientation vers des activités prioritaires	150 000
Région de l'Asie du Sud-Est	Mise en oeuvre des recommandations du Groupe spécial de haut niveau concernant les activités prioritaires dans les programmes interpays	182 000
Région européenne	Renforcement de la présence de l'OMS dans la Région	45 000
Activités mondiales et interrégionales	Activités prioritaires et application des modifications structurelles	2 224 000

*A déduire :*

Région de la Méditerranée orientale	Réorientation vers des activités prioritaires, surtout au niveau des pays	(102 000)
Région du Pacifique occidental	Réorientation vers des domaines prioritaires	(220 000)

*Augmentation nette :*

2 279 000

**Section 10 – Programmes de pays**

*A ajouter :*

Région européenne	Renforcement de la présence de l'OMS dans les pays	1 768 000
-------------------	--	-----------

*A déduire :*

Région africaine	Déménagement du Bureau régional et activités prioritaires	(6 848 000)
Région de l'Asie du Sud-Est	Mise en oeuvre des recommandations du Groupe spécial de haut niveau concernant les activités prioritaires dans les programmes interpays	(3 644 000)
Région de la Méditerranée orientale	Réorientation vers des activités prioritaires régionales	(1 780 000)
Activités mondiales et interrégionales	Réorientation de la contribution au niveau des pays vers des dépenses liées à la sécurité de l'OMS	(1 008 000)

*Diminution nette :*

(11 512 000)

*Virement net global :*

-

**CETTE PAGE EST LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT**

**Tableau 1a)**

**Espèces, dépôts et titres  
au 31 décembre 2003**

(en dollars des Etats-Unis)

Les sommes en monnaies autres que le dollar des Etats-Unis ont été converties en dollars aux taux de change officiels de l'Organisation. Les titres sont comptabilisés à la valeur du marché.

	2003	2001
<b>Espèces en banque, en transit et en caisse</b>		
Siège	54 312 881	76 769 646
Bureaux régionaux	64 814 723	53 411 325
<i>Espèces en banque – Total</i>	<u>119 127 604</u>	<u>130 180 971</u>
<b>Dépôts</b>		
Dépôts et comptes à vue en dollars des Etats-Unis	<u>639 901 603</u>	<u>749 471 246</u>
<b>Titres</b>		
Portefeuilles à rendement fixe à court terme en dollars des Etats-Unis	517 460 266	369 885 964
Portefeuilles à rendement fixe à long terme en dollars des Etats-Unis	176 058 649	134 817 160
Portefeuilles à rendement fixe à long terme en francs suisses		22 358 993
Portefeuilles d'actions en dollars des Etats-Unis	9 109 135	6 930 674
<i>Titres – Total</i>	<u>702 628 050</u>	<u>533 992 791</u>
<b>Total des espèces, dépôts et titres au 31 décembre 2003 et au 31 décembre 2001 (Note 18)</b>	<u><u>1 461 657 257</u></u>	<u><u>1 413 645 008</u></u>

**Tableau 1b)****Répartition des espèces, dépôts et titres par sources de fonds  
au 31 décembre 2003***(en dollars des Etats-Unis)*

	2003	2001
<b>Engagements non réglés :</b>		
<i>Activités liées à des programmes de l'OMS :</i>		
Arrangements interorganisations	7 044 454	21 981 432
Autres fonds de l'OMS	11 876 268	11 615 284
Budget ordinaire	50 862 686	82 011 578
Fonds fiduciaires	51 814 887	57 569 688
Fonds bénévole pour la promotion de la santé	107 219 907	109 060 477
<i>Total partiel</i>	<u>228 818 202</u>	<u>282 238 459</u>
<i>Activités non liées à des programmes de l'OMS :</i>		
Centre international de Calcul (CIC)	2 494 776	1 620 541
ONUSIDA <sup>a/</sup>	15 937 264	66 689 082
<i>Total partiel</i>	<u>18 432 040</u>	<u>68 309 623</u>
<i>Total – Engagements non réglés</i>	<u>247 250 242</u>	<u>350 548 082</u>
<b>Fonds fiduciaires :</b>		
Arrangements interorganisations	(10 976 378)	3 932 240
Activités liées à des programmes de l'OMS	69 998 782	49 717 971
Activités non liées à des programmes de l'OMS	447 610 517	327 811 242
<i>Total – Fonds fiduciaires</i>	<u>506 632 921</u>	<u>381 461 453</u>
<b>Fonds bénévole pour la promotion de la santé</b>	455 885 251	443 766 060
<b>Emprunts internes</b>	(1 743 968)	(24 628 307)
<b>Autres fonds de l'OMS :</b>		
Recettes diverses	9 799 857	
Compte pour les recettes occasionnelles	(58 019)	47 652 974
Compte d'ordre		13 395 523
Fonds immobilier	1 038 417	557 442
Fonds pour la sécurité	1 466 439	
Fonds de roulement pour le matériel d'enseignement et de laboratoire destiné à l'enseignement médical	400 000	400 000
Compte spécial pour les services concédés au Siège	4 036 186	3 830 903
Compte spécial pour les recettes découlant de la politique en matière de brevets	3 910	3 290
Fonds de roulement des ventes	6 474 089	500 000
Fonds pour la technologie de l'information	1 950 402	
Compte spécial de frais généraux	136 103 412	140 796 882
Fonds de péréquation des impôts	1 777 430	6 607 610
Compte pour les paiements de fin de contrat	52 910 872	38 578 909
<i>Total – Autres fonds de l'OMS</i>	<u>215 902 995</u>	<u>252 323 533</u>
<b>Comptes créditeurs et débiteurs :</b>		
Comptes créditeurs et recettes comptabilisées d'avance	53 662 817	38 571 859
Comptes débiteurs et dépenses réglées par anticipation	(62 559 877)	(63 566 292)
<i>Total – Comptes créditeurs et débiteurs</i>	<u>(8 897 060)</u>	<u>(24 994 433)</u>
<b>Construction en cours</b>	(2 890 562)	
<b>Contributions de Membres reçues en avance</b>	46 685 427	35 168 620
<b>Emprunts remboursables après une année</b>	2 832 011	
<b>Total – Espèces, dépôts et titres</b>	<u>1 461 657 257</u>	<u>1 413 645 008</u>

<sup>a/</sup> Fonds fiduciaire du Programme des Nations Unies sur le VIH/SIDA.

**Tableau 2**

**Recettes et dépenses – Budget effectif de 2002-2003**

(en dollars des Etats-Unis)

	<b>Montant réel</b>	<b>Budget</b>
<b>Recettes :</b>		
Contributions nettes des Etats Membres (Tableau 3), Note a)	795 192 916	795 192 916
<i>A déduire :</i> Provision pour le retard du recouvrement des contributions fixées (Tableau 3)	<u>49 908 250</u>	
<i>Contributions recouvrées :</i>	745 284 666	795 192 916
<i>(Y compris les montants visés en vertu du nouveau plan d'incitation financière - paragraphe 6.5 du Règlement financier)</i>		
<i>A déduire :</i> Montants virés au fonds de péréquation des impôts, Note b)	<u>2 666 780</u>	<u>2 666 780</u>
<i>Contributions recouvrées afférentes au budget effectif</i>	742 617 886	792 526 136
<i>A ajouter :</i> Remboursement des dépenses d'appui aux programmes par le Programme des Nations Unies pour le Développement (résolution WHA54.20)	500 000	500 000
Montants affectés par l'Assemblée mondiale de la Santé :		
résolution WHA53.5 Recettes occasionnelles – Plan d'incitation financière	6 012 373	6 012 373
résolution WHA54.8 Recettes occasionnelles – Plan d'incitation financière	6 883 150	6 883 150
résolution WHA54.17 Recettes diverses/contributions	36 153 017	36 153 017
résolution WHA54.20 Recettes diverses/Fonds immobilier	3 000 000	3 000 000
Opérations de couverture	1 911 600	10 000 000
résolution WHA56.12 Contributions révisées de l'Afghanistan et de l'Argentine	579 309	611 135
Ajustement		<u>(31 811)</u>
<i>Total des contributions recouvrées afférentes au budget effectif</i>	797 657 335	855 654 000
<b>Dépenses :</b>		
Engagements de dépenses : Budget effectif (Etat IV, sections 1 à 11 de la résolution portant ouverture de crédits), Note c)	<u>830 401 303</u>	<u>855 654 000</u>
<b>Découvert de trésorerie</b>	32 743 968	-
<b>Financé par :</b>		
– le fonds de roulement	31 000 000	
– les emprunts internes	<u>1 743 968</u>	<u>-</u>
<hr/>		
<b>Notes :</b>		
a) Contributions fixées pour 2002-2003	<u>795 192 916</u>	<u>100.00%</u>
Contributions recouvrées :		
en 2002	359 900 941	45.26%
en 2003	<u>385 383 725</u>	<u>48.46%</u>
Total (Tableau 3)	<u>745 284 666</u>	<u>93.72%</u>
Non-perçu de contributions pour 2002-2003	<u>49 908 250</u>	<u>6.28%</u>
b) Virement au fonds de péréquation des impôts (section 12 de la résolution portant ouverture de crédits)	80 000 000	
<i>A déduire :</i> Montants portés au crédit des Membres	<u>77 333 220</u>	
Montants visés au fonds de péréquation des impôts pour couvrir les remboursements d'impôts sur le revenu	<u>2 666 780</u>	
c) Crédits effectifs (Etat IV)	855 654 000	
<i>A déduire :</i> Dépenses	<u>830 401 303</u>	
<b>Solde non engagé (Etat IV)</b>	<u>25 252 697</u>	

Tableau 3

Contributions fixées pour 2002-2003  
et les exercices précédents

(en dollars des Etats-Unis)

Membres, y compris les Membres associés	Contributions fixées pour 2002-2003			Contributions fixées pour les exercices précédents			Solde total restant à recouvrer
	Montants nets	Contributions recouvrées en 2002-2003	Solde restant à recouvrer au 31 décembre 2003	Solde restant à recouvrer au 1 <sup>er</sup> janvier 2002	Contributions recouvrées et ajustées en 2002-2003	Solde restant à recouvrer au 31 décembre 2003	
<b>Membres dont les contri- butions ont été fixées</b>							
Afghanistan	16 845		16 845	243 030		243 030	259 875
Albanie	24 544	24 544					
Algérie	578 222	578 222					
Andorre	32 655	32 655					
Angola	14 204	14 204		40 735	40 735		
Antigua-et-Barbuda	16 844		16 844	199 254		199 254	216 098
Argentine	8 624 134		8 624 134	13 337 490		13 337 490	21 961 624
Arménie	16 844		16 844	2 496 150	16 844	2 479 306	2 496 150
Australie	12 064 413	12 064 413					
Autriche	7 808 921	5 762 482	2 046 439	2 667 235	2 667 235		2 046 439
Azerbaïdjan	33 685	16 842	16 843	4 277 430	283 158	3 994 272	4 011 115
Bahamas	96 955	96 955					
Bahreïn	139 666	139 666					
Bangladesh	81 824	81 824					
Barbade	68 113	68 113					
Bélarus	160 005		160 005	872 515	637 045	235 470	395 475
Belgique	9 048 639	9 048 639		833 120	833 120		
Belize	8 211	8 211					
Bénin	16 374	16 374		76	76		
Bhoutan	8 261	8 261					
Bolivie	59 972	31 474	28 498	28 105	28 105		28 498
Bosnie-Herzégovine	33 235	33 235		235 095	235 095		
Botswana	82 894	82 894					
Brésil	12 829 865	3 109 060	9 720 805	5 976 359	5 976 359		9 720 805
Brunéi Darussalam	176 568	176 568					
Bulgarie	91 280	91 280					
Burkina Faso	16 404	16 404					
Burundi	8 421		8 421	4 235	3 510	725	9 146
Cambodge	8 381	8 381					
Cameroun	73 911	63 863	10 048				10 048
Canada	20 549 948	20 549 948					
Cap-Vert	8 101	8 101		8 256	8 256		
République centrafricaine	8 421		8 421	147 840		147 840	156 261
Tchad	8 421		8 421	243 586	26 934	216 652	225 073
Chili	1 177 439	928 400	249 039	109 068	109 068		249 039
Chine	8 586 819	8 586 819					
Colombie	952 693	113 440	839 253	437 190	437 190		839 253
Comores	8 421		8 421	449 467	12 426	437 041	445 462
Congo <sup>a/</sup>	(381 629)	(381 629)					
Iles Cook	8 361	8 361					
Costa Rica	135 352	67 659	67 693	54 630	54 630		67 693
Côte d'Ivoire	74 571	74 571					
Croatie	247 373	247 373					
Cuba	200 534	200 534		227 892	227 892		
Chypre	274 194	274 194					

Tableau 3 (suite)

Membres, y compris les Membres associés	Contributions fixées pour 2002-2003			Contributions fixées pour les exercices précédents			Solde total restant à recouvrer
	Montants nets	Contributions recouvrées en 2002-2003	Solde restant à recouvrer au 31 décembre 2003	Solde restant à recouvrer au 1 <sup>er</sup> janvier 2002	Contributions recouvrées et ajustées en 2002-2003	Solde restant à recouvrer au 31 décembre 2003	
République tchèque	921 639	921 639					
République populaire démocratique de Corée	71 051	71 051					
République démocratique du Congo	33 685	33 470	215	108 882	108 882		215
Danemark	5 605 952	5 605 952					
Djibouti	8 421		8 421	37 600	8 411	29 189	37 610
Dominique	8 121	4 441	3 680				3 680
République dominicaine	134 741		134 741	957 988		957 988	1 092 729
Equateur	173 689	173 689					
Egypte	537 866	537 866					
El Salvador	105 631	105 631					
Guinée équatoriale	8 421	8 421					
Erythrée	8 181	8 181					
Estonie	80 464	80 464					
Ethiopie	32 115	32 115					
Fidji	32 625	32 625					
Finlande	4 203 271	4 203 271					
France	53 608 676	53 608 676					
Gabon	117 809	64 654	53 155	149 985	149 985		53 155
Gambie	8 421	8 421					
Géorgie	42 106		42 106	4 386 580		4 386 580	4 428 686
Allemagne	80 621 606	80 621 606					
Ghana	41 926	41 926		28 885	28 885		
Grèce	3 016 977	3 016 977					
Grenade	8 421	8 421		2 413	2 413		
Guatemala	156 005	156 005					
Guinée	25 264		25 264	56 246	56 246		25 264
Guinée-Bissau	8 421		8 421	205 589		205 589	214 010
Guyana	8 371	8 371		201	201		
Haïti	16 424	16 424					
Honduras	26 167	26 167					
Hongrie	961 448	961 448					
Islande	253 493	253 493					
Inde	2 471 593	2 471 593					
Indonésie	1 560 128	1 560 128		1 196 780	1 196 780		
Iran (République islamique d')	1 408 465	640 000	768 465	829 720	829 720		768 465
Iraq	333 694		333 694	5 422 107		5 422 107	5 755 801
Irlande	1 868 041	1 868 041					
Israël	2 887 831	2 824 866	62 965	108 860	108 860		62 965
Italie	41 602 478	41 165 099	437 379				437 379
Jamaïque	32 245	32 245					
Japon	159 935 057	159 935 057					
Jordanie	51 843	51 843					
Kazakhstan	235 798		235 798	5 160 159	780 704	4 379 455	4 615 253
Kenya	59 932	59 932					
Kiribati	8 281	330	7 951				7 951
Koweït	1 045 769	1 045 769					



Tableau 3 (suite)

Membres, y compris les Membres associés	Contributions fixées pour 2002-2003			Contributions fixées pour les exercices précédents			Solde total restant à recouvrer
	Montants nets	Contributions recouvrées en 2002-2003	Solde restant à recouvrer au 31 décembre 2003	Solde restant à recouvrer au 1 <sup>er</sup> janvier 2002	Contributions recouvrées et ajustées en 2002-2003	Solde restant à recouvrer au 31 décembre 2003	
Kirghizistan	8 421		8 421	1 220 637		1 220 637	1 229 058
République démocratique populaire lao	11 041	11 041					
Lettonie	81 944	81 944		593 895	247 295	346 600	346 600
Liban	100 405	98 239	2 166				2 166
Lesotho	7 941	7 941					
Libéria	8 421		8 421	331 682		331 682	340 103
Jamahiriya arabe libyenne	555 807	485 259	70 548	865 410	865 410		70 548
Lituanie	128 305	128 167	138				138
Luxembourg	559 110	559 110					
Madagascar	24 854	24 854					
Malawi	16 354	16 354					
Malaisie	1 527 178	1 527 178					
Maldives	8 211	8 211					
Mali	16 694	16 694		912	912		
Malte	114 931	114 931					
Iles Marshall	8 371	8 371					
Mauritanie	8 421	8 421					
Maurice	75 317	75 317					
Mexique	8 291 399	8 291 399					
Micronésie (Etats fédérés de)	8 201	8 201					
Monaco	32 605	32 605					
Mongolie	7 951	7 951					
Maroc	330 243	330 243					
Mozambique	8 201	8 201					
Myanmar	65 200	65 200					
Namibie	57 389	57 389					
Nauru	8 421		8 421	86 820		86 820	95 241
Népal	33 205	33 205					
Pays-Bas	13 198 866	13 198 866					
Nouvelle-Zélande	1 789 875	1 789 875					
Nicaragua	8 421	8 421					
Niger	8 421		8 421	226 253	10 644	215 609	224 030
Nigéria	286 324	262 444	23 880	1 129 995	1 129 995		23 880
Nioué	8 341	8 341					
Norvège	4 929 489	4 929 489					
Oman	418 876	418 876					
Pakistan	488 042	247 963	240 079	246 442	246 442		240 079
Palaos (les)	8 291	8 291					
Panama	114 541	66 375	48 166	8 200	8 200		48 166
Papouasie-Nouvelle-Guinée	50 049	27 880	22 169				22 169
Paraguay	119 784		119 784	136 309	77 695	58 614	178 398
Pérou	837 921		837 921	1 053 084	649 860	403 224	1 241 145
Philippines	693 217	452 862	240 355	85 810	85 810		240 355
Pologne	1 726 687	1 571 594	155 093				155 093
Portugal	3 547 648	3 547 648		1 740 100	1 740 100		
Porto Rico	8 421		8 421				8 421

Tableau 3 (suite)

Membres, y compris les Membres associés	Contributions fixées pour 2002-2003			Contributions fixées pour les exercices précédents			Solde total restant à recouvrer
	Montants nets	Contributions recouvrées en 2002-2003	Solde restant à recouvrer au 31 décembre 2003	Solde restant à recouvrer au 1 <sup>er</sup> janvier 2002	Contributions recouvrées et ajustées en 2002-2003	Solde restant à recouvrer au 31 décembre 2003	
Qatar	264 605	264 605					
République de Corée	8 973 567	8 973 567					
République de Moldova	16 844		16 844	2 924 589		2 924 589	2 941 433
Roumanie	451 661	451 661					
Fédération de Russie	9 052 357	9 052 357					
Rwanda	8 271	8 271					
Saint-Kitts-et-Nevis	8 271	8 271					
Sainte-Lucie	9 364		9 364	7 480		7 480	16 844
Saint-Vincent-et-les Grenadines	8 411	8 411					
Samoa	8 181	8 181					
Saint-Marin	16 404	16 404					
Sao Tomé-et-Principe	8 261	8 261					
Arabie saoudite	4 540 245	4 540 245					
Sénégal	42 106	42 106		7 095	7 095		
Serbie-et-Monténégro	168 426	84 213	84 213	102 310	102 310		84 213
Seychelles	16 804	16 804					
Sierra Leone	8 421	8 421					
Singapour	1 657 232	1 657 232					
Slovaquie	284 636	284 636					
Slovénie	524 942	524 942					
Iles Salomon	8 421		8 421	12 500	9 350	3 150	11 571
Somalie	8 421		8 421	383 223		383 223	391 644
Afrique du Sud	2 999 181	2 999 181					
Espagne	20 380 266	20 380 266					
Sri Lanka	102 247	102 247					
Soudan	49 789	26 059	23 730	925	925		23 730
Suriname	16 844		16 844	90 990		90 990	107 834
Swaziland	16 574	16 574					
Suède	8 266 790	8 266 790					
Suisse	9 804 776	9 804 776					
République arabe syrienne	545 198	545 198		258 890	258 890		
Tadjikistan	8 421		8 421	738 543	131 940	606 603	615 024
Thaïlande	1 446 930	1 446 930		654	654		
Ex-République yougoslave de Macédoine	35 771	17 886	17 885	16 250	16 250		17 885
Togo	8 421		8 421	15 078	5 514	9 564	17 985
Tokélaou	8 421	8 421		39 700	39 700		
Tonga	8 211	8 211					
Trinité-et-Tobago	133 270	133 270					
Tunisie	223 913	223 913					
Turquie	3 592 980	3 592 980					
Turkménistan	25 264		25 264	1 199 410		1 199 410	1 224 674
Tuvalu	8 291	8 291		700	700		
Ouganda	30 825	30 825					
Ukraine	437 908		437 908	35 771 530	3 900 000	31 871 530	32 309 438
Émirats arabes unis	1 470 960	1 470 960					

Tableau 3 (suite)

Membres, y compris les Membres associés	Contributions fixées pour 2002-2003			Contributions fixées pour les exercices précédents			Solde total restant à recouvrer
	Montants nets	Contributions recouvrées en 2002-2003	Solde restant à recouvrer au 31 décembre 2003	Solde restant à recouvrer au 1 <sup>er</sup> janvier 2002	Contributions recouvrées et ajustées en 2002-2003	Solde restant à recouvrer au 31 décembre 2003	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	41 338 018	41 338 018					
République-Unie de Tanzanie	22 324	22 324					
Etats-Unis d'Amérique	187 229 391	165 588 105	21 641 286	33 415 839	33 415 839		21 641 286
Uruguay	429 920		429 920	412 580	249 610	162 970	592 890
Ouzbékistan	92 295	51 899	40 396	41 605	41 605		40 396
Vanuatu	8 381	8 381					
Venezuela	1 359 279		1 359 279	718 608	718 608		1 359 279
Viet Nam	63 566	63 566					
Yémen	26 249	26 249		3 677	3 677		
Zambie	16 354	16 354					
Zimbabwe	64 410	64 410					
<b>Total – Membres dont les contributions ont été fixées</b>	<b>795 192 916</b>	<b>745 284 666</b>	<b>49 908 250</b>	<b>135 428 478</b>	<b>58 833 795</b>	<b>76 594 683</b>	<b>126 502 933</b>
<b>Nouveaux Membres et Membres précédemment inactifs</b>							
Bélarus <sup>b/</sup>				817 524	210 985	606 539	606 539
République démocratique du Timor-Leste	5 266	4 290	976				976
Ukraine <sup>b/</sup>				4 882 650		4 882 650	4 882 650
<b>Total – Nouveaux Membres et Membres précédemment inactifs</b>	<b>5 266</b>	<b>4 290</b>	<b>976</b>	<b>5 700 174</b>	<b>210 985</b>	<b>5 489 189</b>	<b>5 490 165</b>
<b>Anciens Membres</b>							
Yougoslavie (jusqu'en 2001)				5 532 592		5 532 592	5 532 592
<b>Total pour tous les Membres</b>	<b>795 198 182</b>	<b>745 288 956</b>	<b>49 909 226</b>	<b>146 661 244</b>	<b>59 044 780</b>	<b>87 616 464</b>	<b>137 525 690</b>

<sup>a/</sup> La contribution négative de \$381 629 du Congo pour 2002-2003 provient de montants à créditer à ce Membre au titre du fonds de péréquation des impôts.

<sup>b/</sup> En plus des montants dus, non comptabilisés au budget et qui apparaissent à la rubrique « Nouveaux Membres et Membres précédemment inactifs », le Bélarus et l'Ukraine sont également redevables de leur contribution, comme indiqué dans ce tableau à la rubrique « Membres dont les contributions ont été fixées ».

**Tableau 4**

**Fonds de roulement et emprunts internes  
au 31 décembre 2003**

(en dollars des Etats-Unis)

Conformément à l'article VII du Règlement financier, en attendant la rentrée des contributions des Membres, l'exécution du budget ordinaire peut être financée par le fonds de roulement puis des emprunts internes sur les réserves de trésorerie de l'Organisation, à l'exclusion des fonds fiduciaires.

Les sommes ainsi avancées sont remboursées au fur et à mesure des recouvrements de contributions, les emprunts internes étant remboursés avant les montants provenant du fonds de roulement.

Par sa résolution WHA48.21, l'Assemblée mondiale de la Santé a fixé la dotation du fonds de roulement à US \$31 000 000.

	2002-2003		2000-2001	
	Fonds de roulement	Emprunts internes	Fonds de roulement	Emprunts internes
<b>Solde d'ouverture au :</b>				
<b>1<sup>er</sup> janvier 2002/1<sup>er</sup> janvier 2000</b>	0	(24 628 307)	0	(63 110 688)
<b>Remboursements</b>				
Montant viré du compte pour les recettes occasionnelles (résolutions WHA53.5 et WHA54.8)			17 901 551	
Arriérés de contributions recouvrés	31 000 000	24 628 307	11 657 135	63 110 688
<i>Total – Remboursements</i>	31 000 000	24 628 307	29 558 686	63 110 688
<i>Total partiel</i>	31 000 000	0	29 558 686	0
<b>Prélèvements</b>				
Financement du budget ordinaire en attendant les rentrées des contributions fixées	31 000 000	1 743 968	29 558 686	24 628 307
<b>Solde de clôture au :</b>				
<b>31 décembre 2003/31 décembre 2001 (Etat I)</b>	0	(1 743 968)	0	(24 628 307)
<b>Montant total emprunté au :</b>				
<b>31 décembre 2003/31 décembre 2001</b>				
Fonds de roulement	31 000 000		31 000 000	
Emprunts internes	1 743 968		24 628 307	
<b>Total</b>	32 743 968		55 628 307	

Tableau 5

**Fonds bénévole pour la promotion de la santé**  
**Récapitulation des recettes et dépenses en 2002-2003 par Groupe au Siège,**  
**et par bureau régional, ainsi que pour le Programme de lutte contre l'onchocercose**  
**au 31 décembre 2003**

(en dollars des EtatsUnis)

Le fonctionnement de ce fonds est régi par la résolution WHA29.31 de l'Assemblée mondiale de la Santé.

Groupe/Bureau	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2002	Contributions 2002-2003	Intérêts, ajustements et	Dépenses 2002-2003	Solde au 31 décembre 2003
			remboursements 2002-2003		
<b>Compte spécial pour contributions diverses à objet désigné (autres activités)</b>					
Maladies transmissibles	75 965 959	210 916 780	6 043 353	216 959 797	75 966 295
Santé familiale et communautaire	34 336 295	61 255 014	243 457	65 948 869	29 885 897
Développement durable et milieux favorables à la santé	41 615 446	111 921 198	971 293	100 520 732	53 987 205
Technologie de la santé et produits pharmaceutiques	136 837 299	229 498 419	6 688 146	282 516 025	90 507 839
Bases factuelles et information à l'appui des politiques	23 474 868	26 799 564	1 474 113	24 874 923	26 873 622
Relations extérieures et organes directeurs	5 585 238	24 039 699	(2 122 675)	9 032 258	18 470 004
Administration	802 333	2 434 607	1 216 101	2 219 445	2 233 596
Bureau du Directeur général	2 027 158	28 881 647	1 152 701	4 758 270	27 303 236
Maladies non transmissibles et santé mentale <sup>a/</sup>	53 291 155	44 524 714	3 678 895	56 590 916	44 903 848
Programme de lutte contre l'onchocercose		2 577 102	41 030	2 260 407	357 725
Bureau régional de l'Afrique	16 072 528	120 816 653	4 159 267	115 352 926	25 695 522
Bureau régional des Amériques	89 705	2 118 900	114 935	1 167 374	1 156 166
Bureau régional de l'Asie du Sud-Est	19 229 031	55 112 369	1 901 153	52 313 552	23 929 001
Bureau régional de l'Europe	13 576 018	33 440 519	1 260 428	34 359 840	13 917 125
Bureau régional de la Méditerranée orientale	7 626 567	13 882 933	302 940	15 938 537	5 873 903
Bureau régional du Pacifique occidental	13 236 460	32 075 974	1 256 865	31 745 032	14 824 267
<b>Total – Fonds bénévole pour la promotion de la santé</b>	<b>443 766 060</b>	<b>1 000 296 092</b>	<b>28 382 002</b>	<b>1 016 558 903</b>	<b>455 885 251</b>

<sup>a/</sup> Voir la Note 32.

**Tableau 6**

**Compte pour les recettes diverses  
au 31 décembre 2003**

(en dollars des Etats-Unis)

1. Le compte des recettes diverses est crédité des recettes provenant de différentes sources conformément à l'article VIII du Règlement financier.
2. Au 1<sup>er</sup> janvier 2002, le compte des recettes diverses a remplacé le compte pour les recettes occasionnelles dont le solde a été reporté sur le compte des recettes diverses le même jour.

	2002-2003
<b>Solde des recettes occasionnelles au 31 décembre 2001 reporté sur les recettes diverses au 1<sup>er</sup> janvier 2002</b>	44 014 601
<i>Recettes diverses affectées au financement du budget ordinaire au titre de résolutions de l'Assemblée de la Santé adoptées en mai 2001 et en mai 2003 :</i>	
Résolution WHA54.17 – Allègement des contributions 2002-2003	36 153 017
Résolution WHA54.20 – Pour financer en partie le budget programme pour l'exercice 2002-2003 :	
– Couverture du risque de change	1 911 600
– Fonds immobilier	3 000 000
– Plan d'incitation financière	718 882
Résolution WHA56.12 – Pour financer la réduction de la contribution de l'Afghanistan et de l'Argentine pour 2003	579 309
<i>Total partiel</i>	42 362 808
<b>Solde</b>	1 651 793
 Recettes 2002-2003 (voir page suivante)	 30 124 397
<i>Total partiel</i>	31 776 190
 <i>Dont crédits ouverts au titre de résolutions de l'Assemblée de la Santé adoptées en mai 2002 :</i>	
Résolution WHA55.7 – Plan d'incitation financière	21 976 333
<b>Solde disponible au 31 décembre 2003 (Etat I.1)</b>	<b>9 799 857</b>

**Tableau 6 (suite)**

**Etat des recettes diverses perçues en 2002-2003**

(en dollars des Etats-Unis)

	Recettes diverses	Recettes occasionnelles
	2002-2003	2000-2001
<b>Recettes perçues</b>		
Mécanisme de compensation (change) :		
Budget ordinaire 2000-2001 (résolution WHA52.20)		12 101 700
Allègement de contributions auquel les Etats Membres concernés ont renoncé	5 477 239 a/	
Recouvrement d'arriérés de contributions	3 416 473	7 602 828
Contributions de nouveaux Membres	4 290	
Contributions de Membres précédemment inactifs		107 927
Intérêts produits : – intérêts	10 037 660	21 453 915
– différence de change répartie	(858 861)	7 405 568
Remboursements et remises	850 387	870 136
Gains (ou pertes) au change	1 214 372	(2 030 381)
Vente d'articles d'équipement et de matériel	254 519	268 077
Economies réalisées lors du paiement des engagements non réglés d'exercices antérieurs	8 705 040	12 811 621
Fonds pour le renouvellement – Solde	62 993	
Solde des programmes financés par des montants prélevés sur les recettes occasionnelles	178 325	
Bonification versée par les autorités postales suisses	23	3 913
Montant provenant du fonds de roulement des ventes (revenu net des ventes de publications de l'OMS, déduction faite des coûts de production, de promotion des ventes et de distribution)		120 361
Exploitation des garages souterrains :		
Recettes locatives	781 937	562 730
Dépenses relatives à la sécurité dans les garages		(88 104)
<b>Total – Recettes perçues</b>	<b>30 124 397</b>	<b>61 190 291</b>

a/ Irlande	519 496
Luxembourg	87 224
Malte	6 531
Pays-Bas	808 315
Norvège	279 530
Roumanie	5 899
Suisse	422 380
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	3 347 864
<b>Total</b>	<b>5 477 239</b>

**Tableau 7**

**Compte spécial de frais généraux  
au 31 décembre 2003**

*(en dollars des Etats-Unis)*

Ce compte a été ouvert afin de faciliter la budgétisation et la comptabilisation des fonds mis à la disposition de l'Organisation pour couvrir une partie des frais généraux d'activités financées par des sources autres que le budget ordinaire, le PNUD et le FNUAP (c'est-à-dire par toutes les autres ressources extrabudgétaires).

*Sont portées au crédit de ce compte les recettes provenant des sources suivantes :*

- i) A la suite de la résolution WHA25.3, les montants reçus du PNUD en remboursement des dépenses d'appui au programme sont portés au crédit de ce compte et utilisés pour le financement du budget ordinaire ;
- ii) De même, les montants versés par le Fonds des Nations Unies pour la Population et par d'autres organismes des Nations Unies pour couvrir les dépenses d'appui sont crédités au compte spécial ;
- iii) Conformément à la résolution WHA34.17, les fonds reçus pour couvrir les dépenses d'appui au programme par d'autres sources extrabudgétaires dont les fonds fiduciaires provenant de gouvernements et d'autres entités, et le fonds bénévole pour la promotion de la santé ;
- iv) Les intérêts produits par le solde créditeur du compte spécial de frais généraux ;
- v) Les gains (pertes) en devises découlant des opérations de couverture du risque de change.



**Tableau 7 (suite)**

	2002-2003	2000-2001
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2002/1<sup>er</sup> janvier 2000 – affecté respectivement aux dépenses en 2002-2003 et 2000-2001</b>	140 796 882	104 757 266
<b>Dépenses</b>		
Afrique	25 552 312	11 516 916
Amériques	1 398 533	1 252 924
Asie du Sud-Est	5 859 642	3 618 638
Europe	3 975 946	2 832 031
Méditerranée orientale	4 038 321	2 626 858
Pacifique occidental	1 952 864	1 373 272
Activités mondiales et interrégionales	79 199 435	39 982 096
Frais afférents à la vente et à la promotion des ventes de publications de l'OMS <sup>a/</sup>		4 583 004
Dépenses totales	121 977 053	67 785 739
<i>Solde</i>	18 819 829	36 971 527
<b>Virements</b>		
Aux recettes du budget ordinaire conformément à la résolution WHA54.20		(500 000) <sup>b/</sup>
Au fonds de roulement des ventes conformément à la résolution WHA55.9	(7 926 996)	
<i>Solde</i>	10 892 833	36 471 527
<b>Recettes</b>		
Montant net reçu du Programme des Nations Unies pour le Développement	41 300	209 950
Reçu du Fonds des Nations Unies pour la Population	389 440	311 498
Dépenses d'appui d'organismes sous-traitants	334 778	45 792
<i>Reçu pour couvrir les dépenses d'appui aux programmes financés par :</i>		
Fonds fiduciaires et autres sources	18 306 965	12 784 671
Fonds bénévole pour la promotion de la santé	91 914 586	72 792 694
<i>Reçu au titre de loyer de locaux à usage de bureaux au Siège versé par :</i>		
Fonds fiduciaires et autres sources	1 179 221	2 683 920
Virement du fonds de roulement des ventes <sup>a/</sup>		4 100 000
Intérêts	10 071 960	11 396 830
Gains (pertes) réalisés sur les opérations de couverture du risque de change	2 972 329	
Recettes totales	125 210 579	104 325 355
<b>Solde au 31 décembre 2003/31 décembre 2001 affecté aux activités de soutien respectivement en 2004-2005 et en 2002-2003</b>	136 103 412	140 796 882

<sup>a/</sup> A partir de l'exercice 2002-2003, le financement des dépenses d'impression et de réimpression des publications de l'OMS et d'autres articles de promotion est comptabilisé au fonds de roulement des ventes conformément à la résolution WHA55.9.

<sup>b/</sup> Virement d'un montant de \$500 000 pour le budget ordinaire 2002-2003 par l'intermédiaire du compte d'ordre.

**Tableau 8**

**Fonds immobilier  
au 31 décembre 2003**

(en dollars des Etats-Unis)

Ce fonds a été créé par la Vingt-Troisième Assemblée mondiale de la Santé (résolution WHA23.14).

A partir de l'exercice 2002-2003, les activités du fonds immobilier seront financées par des crédits du budget ordinaire en vertu du Règlement financier et des nouvelles Règles de Gestion financière. Le fonds immobilier est également crédité des recettes locatives provenant des opérations immobilières (autres que les recettes locatives de bureaux, des garages et les sommes versées par les concessionnaires de services au Siège) et des intérêts provenant du placement des capitaux du fonds.

Il est utilisé pour couvrir les dépenses afférentes à la construction de bâtiments ou à l'agrandissement de bâtiments existants ; à l'acquisition de terrains, le cas échéant ; aux grosses réparations et aux transformations des bâtiments à usage de bureaux existants ; enfin, à l'entretien, aux réparations et au réaménagement des logements loués au personnel par l'Organisation. Une autorisation expresse de l'Assemblée de la Santé est nécessaire pour l'acquisition de terrains, la construction de bâtiments ou l'agrandissement de bâtiments existants.<sup>a/</sup>

	2002-2003
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2002</b>	557 442
<b>Recettes</b>	
Montant alloué au budget ordinaire	3 000 000
Loyers perçus	481 915
Intérêts	106 030
<i>Total – Recettes</i>	<b>3 587 945</b>
<b>Dépenses</b>	
<i>Bureau régional de l'Afrique :</i>	
Rénovation de l'éclairage d'urgence	401 489
Remplacement du central téléphonique	135 937
Entretien, réparation et modification de logements destinés au personnel	417 349
Approvisionnement en eau des locaux	463 031
Rénovation et amélioration des installations électriques	421 744
Installations de feux de sécurité	125 949
Remplacement de deux ascenseurs	71 832
<i>Bureau régional des Amériques :</i>	
Rénovation du bâtiment de l'OMS/OPS	180 000
<i>Bureau régional de la Méditerranée orientale :</i>	
Système de gestion de la sécurité	162 619
<i>Bureau régional de l'Europe :</i>	
Rénovation, entretien et réparation des locaux	352 000
<i>Bureau régional de l'Asie du Sud-Est :</i>	
Remplacement du central téléphonique	3 024
Rénovation, entretien et réparation des locaux	146 000
<i>Bureau régional du Pacifique occidental :</i>	
Agrandissement du bâtiment et construction d'un nouveau bâtiment <sup>b/</sup>	239 578
Remplacement du central téléphonique	(13 582)
<i>Total – Dépenses</i>	<b>3 106 970</b>
<b>Solde au 31 décembre 2003</b>	<b>1 038 417</b>

<sup>a/</sup> Voir la Note 27 concernant la construction d'un nouveau bâtiment au Siège.

<sup>b/</sup> Voir Note 22.

**Tableau 9****Compte pour les paiements de fin de contrat  
au 31 décembre 2003***(en dollars des Etats-Unis)*

Ce compte a été ouvert afin de constituer une réserve pour couvrir les paiements auxquels les membres du personnel ont droit en fin de contrat, paiements englobant les allocations de rapatriement, les indemnités pour congé annuel non pris, les frais de voyage et de déménagement lors du rapatriement, et d'autres indemnités appropriées dues en cas de cessation de l'emploi. Il est alimenté par un crédit budgétaire fixé pour l'exercice 2002-2003 à 5 % du montant des traitements nets des membres du personnel et de l'ajustement de poste des membres du personnel de la catégorie professionnelle. Tous les membres du personnel sont concernés, y compris ceux qui sont affectés au Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA), au Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC), au Centre international de Calcul (CIC), au Programme africain de lutte contre l'onchocercose (APOC) et au Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, mais à l'exception de ceux rémunérés par des crédits du PNUD et des cadres associés, ce qui permet d'assurer que chaque source de financement participant au plan supporte une part appropriée des paiements de fin de contrat aux membres du personnel ; les intérêts produits par les placements sont également crédités au compte. Ne sont toutefois pas comptabilisés l'ensemble des engagements à long terme – de l'Organisation et des autres entités – accumulés pour les paiements de fin de contrat, qui sont estimés au 31 décembre 2003 à \$90,2 millions.

	2002-2003
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2002</b>	38 578 909
<b>Recettes</b>	
Réserve pour les paiements de fin de contrat	21 865 686
Intérêts	6 430 702
<i>Total – Recettes</i>	<u>28 296 388</u>
<b>Dépenses</b>	
Allocation de rapatriement	5 013 291
Jours de congé annuels non pris	4 285 319
Voyage de rapatriement	1 273 842
Déménagement lors du rapatriement	580 874
Versement de fin de service	498 750
Suppression de poste	1 602 351
Résiliations d'engagement par accord mutuel	622 897
Résiliation pour raisons de santé	87 101
<i>Total – Dépenses</i>	<u>13 964 425</u>
<b>Solde au 31 décembre 2003</b>	<u><u>52 910 872</u></u>

**Tableau 10**

**Fonds des services de fournitures (fonds fiduciaires)  
au 31 décembre 2003**

(en dollars des Etats-Unis)

Il s'agit de fonds que des gouvernements et des institutions confient en dépôt à l'Organisation, habituellement en monnaies locales, afin qu'elle achète pour leur compte des fournitures et du matériel médicaux, ainsi que de la documentation médicale. Les monnaies locales en question sont acceptées par l'Organisation dans la mesure où elle peut les utiliser dans un délai raisonnable pour ses opérations et activités courantes. Des fonds sont également reçus, et des fournitures procurées, par d'autres institutions du système des Nations Unies pour être utilisés à des fins sanitaires au cours d'opérations et d'activités d'urgence.

	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2002	Rentrées de 2002-2003	Décaissements de 2002-2003	Solde au 31 décembre 2003
Pays	3 027 089	15 618 409	15 938 548	2 706 950
Autres sources	10 966		10 966	
Autres sources - Nations Unies				
Iraq (rés. CS 1472 et 1476)	1 139 175	21 113 849	18 524 222	3 728 802
Autres	216 543	2 779 448	2 178 312	817 679
<i>Total – Autres sources - Nations Unies</i>	1 355 718	23 893 297	20 702 534	4 546 481
<b>Total</b>	<b>4 393 773</b>	<b>39 511 706</b>	<b>36 652 048</b>	<b>7 253 431</b>

## ***Exécution financière du budget programme de l'OMS pour l'exercice 2002-2003***

Cette partie du rapport financier indique l'exécution financière du Programme sanitaire international comparativement au budget programme approuvé pour 2002-2003. Les données sont fournies pour le budget ordinaire et pour les autres fonds par domaine d'activité et par bureau

.

**CETTE PAGE EST LAISSEE EN BLANC INTENTIONNELLEMENT**

**Table récapitulative 1****Budget et dépenses****Budget ordinaire par niveau de l'Organisation et total des autres fonds  
en 2002-2003***(en milliers de dollars des Etats-Unis)*

	Budget programme	Virements effectués et solde non réparti	Budget opérationnel	Dépenses	Taux d'exécution en % du budget opérationnel
<b>Budget ordinaire</b>					
Siège	279 055	(7 009)	272 046	271 785	99.9
Bureaux régionaux	227 594	7 803	235 397	235 396	100.0
Pays	336 005	(17 658)	318 347	318 347	100.0
<i>Total partiel</i>	842 654	(16 864)	825 790	825 528	100.0
Activités financées par les recettes diverses <sup>a/</sup>	13 000		13 000	4 874	37.5
<i>Total – Budget ordinaire</i> <sup>b/</sup>	855 654	(16 864)	838 790	830 402	99.0
<b>Autres fonds</b> <sup>c/ d/</sup>	1 380 500		1 380 500	1 486 959	107.7
<b>Total général</b>	2 236 154	(16 864)	2 219 290	2 317 361	104.4

**Rapprochement en dépenses totales :***A ajouter :*

Dépenses d'appui aux programmes, PNUD et FNUAP

398

2 317 759

*A déduire :*

Eliminations – Etat I

267 125

Dépenses du budget ordinaire à d'autres fins – Etat I

3 000

**Total – Programme sanitaire international – Etat I**

2 047 634

<sup>a/</sup> Conformément à la résolution portant ouverture de crédits (WHA54.20).<sup>b/</sup> Etat IV.<sup>c/</sup> Montant des autres fonds visé dans la résolution portant ouverture de crédits pour l'exercice 2002-2003 (WHA54.20).<sup>d/</sup> Le budget programme 2002-2003 excluait les fonds alloués à l'OMS pour l'Iraq dans le cadre du programme « Pétrole contre nourriture » défini par la résolution 986 du Conseil de Sécurité des Nations Unies. En 2002-2003, les dépenses de l'OMS liées au programme « Pétrole contre nourriture » ont atteint \$108,4 millions, montant inclus dans le total des dépenses au titre des autres fonds. Après ajustement pour tenir compte de ces dépenses, le taux d'exécution en pourcentage du budget opérationnel pour les autres fonds est de 99,8%.

**Table récapitulative 2**

**Budget et dépenses par domaine d'activité en 2002-2003**

– Tous bureaux confondus

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Domaine d'activité	Budget ordinaire			Autres fonds			Total		
	Budget programme	Dépenses	%	Budget programme	Dépenses	%	Budget programme	Dépenses	%
<b>Maladies transmissibles</b>									
Maladies transmissibles : surveillance	13 743	18 204		57 000	53 808		70 743	72 012	
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	19 911	16 715		122 000	127 812		141 911	144 526	
Maladies transmissibles : recherche et développement de produits	4 376	3 638		84 500	63 058		88 876	66 696	
Paludisme	8 212	9 302		110 000	79 704		118 212	89 006	
Tuberculose	4 650	5 522		100 000	73 023		104 650	78 546	
<i>Total partiel</i>	50 892	53 381		473 500	397 405		524 392	450 786	
Virements effectués et solde non réparti	2 540						2 540		
<i>Budget opérationnel</i>	53 432	53 381	99.9	473 500	397 405	83.9	526 932	450 786	85.5
<b>Maladies non transmissibles et santé mentale</b>									
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	13 029	10 778		7 000	11 253		20 029	22 031	
Tabac	5 708	7 405		19 500	15 522		25 208	22 927	
Promotion de la santé	6 739	8 913		28 000	22 534		34 739	31 447	
Prévention des incapacités et des traumatismes et réadaptation	3 547	4 370		8 500	12 357		12 047	16 726	
Santé mentale et toxicomanies	11 147	8 218		17 000	8 398		28 147	16 616	
<i>Total partiel</i>	40 170	39 683		80 000	70 064		120 170	109 747	
Virements effectués et solde non réparti	(487)						(487)		
<i>Budget opérationnel</i>	39 683	39 683	100.0	80 000	70 064	87.6	119 683	109 747	91.7
<b>Santé familiale et communautaire</b>									
Santé de l'enfant et de l'adolescent	8 127	8 417		64 000	35 665		72 127	44 082	
Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine	6 252	6 929		61 000	46 973		67 252	53 903	
Pour une grossesse à moindre risque	5 657	4 844		31 500	8 695		37 157	13 539	
Santé de la femme	3 524	2 834		12 000	3 638		15 524	6 472	
VIH/SIDA	9 812	12 467		120 000	43 387		129 812	55 854	
<i>Total partiel</i>	33 372	35 491		288 500	138 359		321 872	173 850	
Virements effectués et solde non réparti	2 129						2 129		
<i>Budget opérationnel</i>	35 501	35 491	100.0	288 500	138 359	48.0	324 001	173 850	53.7
<b>Développement durable et milieux favorables à la santé</b>									
Développement durable	8 919	8 241		9 500	13 144		18 419	21 385	
Nutrition	6 975	6 964		7 500	7 081		14 475	14 044	
Santé et environnement	22 076	23 974		28 000	32 586		50 076	56 560	
Salubrité des aliments	5 399	5 051		5 000	2 889		10 399	7 940	
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	3 999	5 708		43 000	205 275 <sup>a/</sup>		46 999	210 983 <sup>a/</sup>	
<i>Total partiel</i>	47 368	49 938		93 000	260 974		140 368	310 912	
Virements effectués et solde non réparti	2 574						2 574		
<i>Budget opérationnel</i>	49 942	49 938	100.0	93 000	260 974	280.6	142 942	310 912	217.5
<b>Technologie de la santé et produits pharmaceutiques</b>									
Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel	11 063	10 146		31 000	26 959		42 063	37 105	
Vaccination et mise au point de vaccins	13 692	12 850		171 000	388 436		184 692	401 286	
Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	10 227	9 256		15 500	6 492		25 727	15 748	
<i>Total partiel</i>	34 982	32 252		217 500	421 887		252 482	454 139	
Virements effectués et solde non réparti	(2 710)						(2 710)		
<i>Budget opérationnel</i>	32 272	32 252	99.9	217 500	421 887	194.0	249 772	454 139	181.8

<sup>a/</sup> Voir Table récapitulative 1, Note d/.



*Table récapitulative 2 (suite)*

Domaine d'activité	Budget ordinaire			Autres fonds			Total		
	Budget programme	Dépenses	%	Budget programme	Dépenses	%	Budget programme	Dépenses	%
<b>Bases factuelles et information à l'appui des politiques</b>									
Bases factuelles à l'appui des politiques de santé	22 225	22 537		21 000	18 910		43 225	41 447	
Gestion et diffusion de l'information sanitaire	30 370	28 352		16 000	11 154		46 370	39 506	
Politique de recherche et promotion de la recherche	6 114	6 923		5 000	5 628		11 114	12 551	
Organisation des services de santé	35 423	32 915		22 500	22 810		57 923	55 725	
<i>Total partiel</i>	94 132	90 727		64 500	58 502		158 632	149 229	
Virements effectués et solde non réparti	(3 339)						(3 339)		
<i>Budget opérationnel</i>	90 793	90 727	99.9	64 500	58 502	90.7	155 293	149 229	96.1
<b>Relations extérieures et organes directeurs</b>									
Organes directeurs	21 439	21 717		1 000	1 789		22 439	23 505	
Mobilisation des ressources et coopération extérieure et partenariats	23 307	23 422		12 000	28 893		35 307	52 316	
<i>Total partiel</i>	44 746	45 139		13 000	30 682		57 746	75 821	
Virements effectués et solde non réparti	417						417		
<i>Budget opérationnel</i>	45 163	45 139	99.9	13 000	30 682	236.0	58 163	75 821	130.4
<b>Administration</b>									
Budget et réforme administrative	6 932	7 034		1 000	2 314		7 932	9 348	
Développement des ressources humaines	15 678	19 805		6 000	20 819		21 678	40 624	
Gestion financière	23 318	19 206		15 000	19 146		38 318	38 352	
Informatique et infrastructure	93 531	91 766		40 000	58 611		133 531	150 378	
<i>Total partiel</i>	139 459	137 812		62 000	100 890		201 459	238 702	
Virements effectués et solde non réparti	(1 605)						(1 605)		
<i>Budget opérationnel</i>	137 854	137 812	100.00	62 000	100 890	162.7	199 854	238 702	119.4
<b>Directeur général, Directeurs régionaux et fonctions indépendantes</b>									
Bureau du Directeur général et bureaux des Directeurs régionaux (y compris vérification, surveillance et service juridique)	14 226	16 396		3 500	8 142		17 726	24 538	
Programmes du Directeur général et des Directeurs régionaux pour le développement et initiatives	7 302	6 362			54		7 302	6 416	
<i>Total partiel</i>	21 528	22 758		3 500	8 196		25 028	30 954	
Virements effectués et solde non réparti	1 275						1 275		
<i>Budget opérationnel</i>	22 803	22 758	99.8	3 500	8 196	234.2	26 303	30 954	117.7
<b>Total – Domaines d'activité</b>	506 649	507 181		1 295 500	1 486 959		1 802 149	1 994 140	
Virements effectués et solde non réparti	794						794		
<i>Total partiel – Budget opérationnel</i>	507 443	507 181	99.9	1 295 500	1 486 959	114.8	1 802 943	1 994 140	110.6
<b>Activités au niveau des pays</b>									
Programmes de pays	336 005	318 347		85 000 <sup>b/</sup>	0 <sup>b/</sup>		421 005	318 347	
Virements effectués et solde non réparti	(17 658)						(17 658)		
<i>Budget opérationnel</i>	318 347	318 347	100.0	85 000	0		403 347	318 347	78.9
<b>Activités financées par les recettes diverses</b>	13 000	4 874	37.5				13 000	4 874	37.5
<b>Total – Budget</b>	855 654	830 402	97.0	1 380 500	1 486 959	107.7	2 236 154	2 317 361	103.6
Virements effectués et solde non réparti	(16 864)						(16 864)		
<b>Total – Budget opérationnel</b>	838 790	830 402	99.0	1 380 500	1 486 959	107.7	2 219 290	2 317 361	104.4

<sup>b/</sup> Le budget de \$85 millions se rapporte à des fonds interorganisations et à des provisions concernant des fonds en dépôt. Les dépenses directes au titre des programmes de pays (autres fonds) d'un montant de US \$368 963 000 sont comptabilisées dans le domaine d'activité correspondant.

**Table récapitulative 3**

**Budget et dépenses par domaine d'activité en 2002-2003**

– Par bureau

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

Siège	Budget ordinaire			Autres fonds	Total
	Budget programme	Dépenses	%	Dépenses	Dépenses
<b>Maladies transmissibles</b>					
Maladies transmissibles : surveillance	8 928	10 907		36 762	47 669
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	12 484	7 560		78 413	85 972
Maladies transmissibles : recherche et développement de produits	3 772	3 285		61 903	65 188
Paludisme	4 526	6 677		22 023	28 700
Tuberculose	1 131	2 716		37 461	40 178
<i>Total partiel</i>	30 841	31 145		236 562	267 707
Virements effectués et solde non réparti	355				
<i>Budget opérationnel</i>	31 196	31 145	99.8	236 562	267 707
<b>Maladies non transmissibles et santé mentale</b>					
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	8 012	6 382		7 921	14 303
Tabac	3 183	3 931		9 365	13 296
Promotion de la santé	3 033	3 825		20 488	24 313
Prévention des incapacités et des traumatismes et réadaptation	2 478	2 618		10 988	13 605
Santé mentale et toxicomanies	5 427	3 939		6 810	10 749
<i>Total partiel</i>	22 133	20 694		55 572	76 266
Virements effectués et solde non réparti	(1 439)				
<i>Budget opérationnel</i>	20 694	20 694	100.0	55 572	76 266
<b>Santé familiale et communautaire</b>					
Santé de l'enfant et de l'adolescent	4 524	4 712		21 163	25 875
Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine	3 836	3 207		39 673	42 881
Pour une grossesse à moindre risque	1 467	1 684		7 088	8 772
Santé de la femme	1 716	1 325		3 266	4 591
VIH/SIDA	4 010	6 434		15 021	21 455
<i>Total partiel</i>	15 553	17 362		86 212	103 574
Virements effectués et solde non réparti	1 819				
<i>Budget opérationnel</i>	17 372	17 362	99.9	86 212	103 574
<b>Développement durable et milieux favorables à la santé</b>					
Développement durable	5 175	3 338		4 760	8 098
Nutrition	3 532	3 133		5 248	8 380
Santé et environnement	10 766	10 549		19 723	30 272
Salubrité des aliments	3 506	3 406		2 431	5 837
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	1 509	2 139		116 580 <sup>a/</sup>	118 719
<i>Total partiel</i>	24 488	22 565		148 741	171 306
Virements effectués et solde non réparti	(1 919)				
<i>Budget opérationnel</i>	22 569	22 565	100.0	148 741	171 306
<b>Technologie de la santé et produits pharmaceutiques</b>					
Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel	7 048	6 325		18 770	25 095
Vaccination et mise au point de vaccins	9 241	7 935		74 148	82 083
Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	5 682	5 231		5 263	10 494
<i>Total partiel</i>	21 971	19 491		98 181	117 672
Virements effectués et solde non réparti	(2 460)				
<i>Budget opérationnel</i>	19 511	19 491	99.9	98 181	117 672

<sup>a/</sup> Voir Table récapitulative 1, Note d/.

*Table récapitulative 3 (suite)*

<b>Domaine d'activité</b>	<b>Budget ordinaire</b>			<b>Autres fonds</b>	<b>Total</b>
	<b>Budget programme</b>	<b>Dépenses</b>	<b>%</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Dépenses</b>
<b>Bases factuelles et information à l'appui des politiques</b>					
Bases factuelles à l'appui des politiques de santé	13 172	13 413		12 207	25 620
Gestion et diffusion de l'information sanitaire	15 059	13 335		10 447	23 782
Politique de recherche et promotion de la recherche	2 570	3 309		2 585	5 894
Organisation des services de santé	9 491	9 647		10 519	20 166
<i>Total partiel</i>	40 292	39 704		35 758	75 462
Virements effectués et solde non réparti	(522)				
<i>Budget opérationnel</i>	39 770	39 704	99.8	35 758	75 462
<b>Relations extérieures et organes directeurs</b>					
Organes directeurs	18 136	17 687		1 759	19 445
Mobilisation des ressources et coopération extérieure et partenariats	15 167	13 425		6 390	19 816
<i>Total partiel</i>	33 303	31 112		8 149	39 261
Virements effectués et solde non réparti	(2 167)				
<i>Budget opérationnel</i>	31 136	31 112	99.9	8 149	39 261
<b>Administration</b>					
Budget et réforme administrative	3 703	3 359		1 230	4 589
Développement des ressources humaines	7 695	12 071		18 188	30 259
Gestion financière	12 852	10 365		14 119	24 484
Informatique et infrastructure	55 258	51 624		32 917	84 542
<i>Total partiel</i>	79 508	77 420		66 454	143 874
Virements effectués et solde non réparti	(2 046)				
<i>Budget opérationnel</i>	77 462	77 420	99.9	66 454	143 874
<b>Directeur général, Directeurs régionaux et fonctions indépendantes</b>					
Bureau du Directeur général et bureaux des Directeurs régionaux (y compris vérification, surveillance et service juridique)	7 678	9 676		7 872	17 548
Programmes du Directeur général et des Directeurs régionaux pour le développement et initiatives	3 288	2 616			2 616
<i>Total partiel</i>	10 966	12 292		7 872	20 164
Virements effectués et solde non réparti	1 371				
<i>Budget opérationnel</i>	12 337	12 292	99.6	7 872	20 164
<b>Total – Domaines d'activité</b>					
Virements effectués et solde non réparti	(7 009)				
<i>Total partiel – Budget opérationnel</i>	272 046	271 785	99.9	743 501	1 015 286
<b>Activités financées par les recettes diverses</b>					
	13 000	4 874	37.5		4 874
<b>Total – Budget opérationnel – Siège</b>					
	285 046	276 659	97.1	743 501	1 020 160

**Table récapitulative 3 (suite)**

**Budget et dépenses par domaine d'activité en 2002-2003**

**– Par bureau**

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

**Bureau régional de l'Afrique**

Domaine d'activité	Budget ordinaire			Autres fonds	Total
	Budget programme	Dépenses	%	Dépenses	Dépenses
<b>Maladies transmissibles</b>					
Maladies transmissibles : surveillance	1 795	2 145		9 281	11 426
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	1 141	2 418		39 466	41 884
Maladies transmissibles : recherche et développement de produits	380	300			300
Paludisme	1 131	685		38 843	39 528
Tuberculose	981	814		4 318	5 132
<i>Total partiel</i>	5 428	6 362		91 908	98 270
Virements effectués et solde non réparti	934				
<i>Budget opérationnel</i>	6 362	6 362	100.0	91 908	98 270
<b>Maladies non transmissibles et santé mentale</b>					
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	2 457	2 100		694	2 794
Tabac	701	859		1 129	1 988
Promotion de la santé	442	769		302	1 071
Prévention des incapacités et des traumatismes et réadaptation	275	476		967	1 443
Santé mentale et toxicomanies	1 351	922		197	1 119
<i>Total partiel</i>	5 226	5 126		3 289	8 415
Virements effectués et solde non réparti	(100)				
<i>Budget opérationnel</i>	5 126	5 126	100.0	3 289	8 415
<b>Santé familiale et communautaire</b>					
Santé de l'enfant et de l'adolescent	1 221	1 119		9 332	10 451
Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine	1 666	2 784		1 611	4 395
Pour une grossesse à moindre risque	2 098	1 428		634	2 062
Santé de la femme	862	840		187	1 027
VIH/SIDA	3 017	2 928		16 616	19 544
<i>Total partiel</i>	8 864	9 099		28 380	37 479
Virements effectués et solde non réparti	235				
<i>Budget opérationnel</i>	9 099	9 099	100.0	28 380	37 479
<b>Développement durable et milieux favorables à la santé</b>					
Développement durable	1 132	1 672		4 427	6 099
Nutrition	682	878		85	963
Santé et environnement	2 254	2 473		26	2 499
Salubrité des aliments	150	241			241
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	1 225	1 926		14 696	16 622
<i>Total partiel</i>	5 443	7 190		19 234	26 424
Virements effectués et solde non réparti	1 747				
<i>Budget opérationnel</i>	7 190	7 190	100.0	19 234	26 424
<b>Technologie de la santé et produits pharmaceutiques</b>					
Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel	1 609	1 541		3 315	4 856
Vaccination et mise au point de vaccins	415	608		171 531	172 139
Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	1 874	1 524		100	1 624
<i>Total partiel</i>	3 898	3 673		174 946	178 619
Virements effectués et solde non réparti	(225)				
<i>Budget opérationnel</i>	3 673	3 673	100.0	174 946	178 619

Table récapitulative 3 (suite)

Domaine d'activité	Budget ordinaire			Autres fonds	Total
	Budget programme	Dépenses	%	Dépenses	Dépenses
<b>Bases factuelles et information à l'appui des politiques</b>					
Bases factuelles à l'appui des politiques de santé	1 505	1 048		17	1 065
Gestion et diffusion de l'information sanitaire	3 677	4 172		23	4 195
Politique de recherche et promotion de la recherche	716	230		76	306
Organisation des services de santé	7 512	6 997		3 566	10 563
<i>Total partiel</i>	13 410	12 447		3 682	16 129
Virements effectués et solde non réparti	(963)				
<i>Budget opérationnel</i>	12 447	12 447	100.0	3 682	16 129
<b>Relations extérieures et organes directeurs</b>					
Organes directeurs	1 374	2 125			2 125
Mobilisation des ressources et coopération extérieure et partenariats	2 605	3 101		5 314	8 415
<i>Total partiel</i>	3 979	5 226		5 314	10 540
Virements effectués et solde non réparti	1 247				
<i>Budget opérationnel</i>	5 226	5 226	100.0	5 314	10 540
<b>Administration</b>					
Budget et réforme administrative	557	647		717	1 364
Développement des ressources humaines	2 442	2 310		1 903	4 213
Gestion financière	3 600	3 592		4 322	7 914
Informatique et infrastructure	12 378	15 484		13 366	28 850
<i>Total partiel</i>	18 977	22 033		20 308	42 341
Virements effectués et solde non réparti	3 056				
<i>Budget opérationnel</i>	22 033	22 033	100.0	20 308	42 341
<b>Directeur général, Directeurs régionaux et fonctions indépendantes</b>					
Bureau du Directeur général et bureaux des Directeurs régionaux (y compris vérification, surveillance et service juridique)	1 084	1 331			1 331
Programmes du Directeur général et des Directeurs régionaux pour le développement et initiatives	630	553			553
<i>Total partiel</i>	1 714	1 884			1 884
Virements effectués et solde non réparti	170				
<i>Budget opérationnel</i>	1 884	1 884	100.0		1 884
<b>Total – Domaines d'activité</b>					
Virements effectués et solde non réparti	6 101				
<i>Total partiel – Budget opérationnel</i>	73 040	73 040	100.0	347 061	420 101
<b>Activités au niveau des pays</b>					
Programmes de pays	119 533	109 935		0 <sup>al</sup>	109 935
Virements effectués et solde non réparti	(9 598)				
<i>Budget opérationnel</i>	109 935	109 935	100.0	0	109 935
<b>Total – Budget</b>					
Virements effectués et solde non réparti	(3 497)				
<b>Total – Budget opérationnel – Afrique</b>	182 975	182 975	100.0	347 061	530 036

<sup>al</sup> Les dépenses directes au titre des programmes de pays (autres fonds) d'un montant total de \$140 342 000 sont comptabilisées dans le domaine d'activité correspondant.

**Table récapitulative 3 (suite)**

**Budget et dépenses par domaine d'activité en 2002-2003**

**– Par bureau**

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

**Bureau régional des Amériques**

Domaine d'activité	Budget ordinaire			Autres fonds	Total
	Budget programme	Dépenses	%	Dépenses	Dépenses
<b>Maladies transmissibles</b>					
Maladies transmissibles : surveillance	1 150	1 274		39	1 313
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	4 599	4 510		1 576	6 086
Maladies transmissibles : recherche et développement de produits	124	53		893	946
Paludisme	545	403		1 226	1 629
Tuberculose	135	162		836	998
<i>Total partiel</i>	6 553	6 402		4 570	10 972
Virements effectués et solde non réparti	(151)				
<i>Budget opérationnel</i>	6 402	6 402	100.0	4 570	10 972
<b>Maladies non transmissibles et santé mentale</b>					
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	340	550		239	789
Tabac	400	697		576	1 273
Promotion de la santé	492	1 150		327	1 477
Prévention des incapacités et des traumatismes et réadaptation		242		78	320
Santé mentale et toxicomanies	2 136	907		35	942
<i>Total partiel</i>	3 368	3 546		1 255	4 801
Virements effectués et solde non réparti	178				
<i>Budget opérationnel</i>	3 546	3 546	100.0	1 255	4 801
<b>Santé familiale et communautaire</b>					
Santé de l'enfant et de l'adolescent	560	457		825	1 282
Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine		369		257	626
Pour une grossesse à moindre risque	398	29		98	127
Santé de la femme		38		84	122
VIH/SIDA		43		979	1 022
<i>Total partiel</i>	958	936		2 243	3 179
Virements effectués et solde non réparti	(22)				
<i>Budget opérationnel</i>	936	936	100.0	2 243	3 179
<b>Développement durable et milieux favorables à la santé</b>					
Développement durable	793	700		90	790
Nutrition	1 186	1 043		191	1 234
Santé et environnement	1 634	1 735		67	1 802
Salubrité des aliments	418	460			460
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours				573	573
<i>Total partiel</i>	4 031	3 938		921	4 859
Virements effectués et solde non réparti	(93)				
<i>Budget opérationnel</i>	3 938	3 938	100.0	921	4 859
<b>Technologie de la santé et produits pharmaceutiques</b>					
Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel	257	193		1 894	2 087
Vaccination et mise au point de vaccins	1 378	1 344		1 804	3 148
Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	405	456		46	502
<i>Total partiel</i>	2 040	1 993		3 744	5 737
Virements effectués et solde non réparti	(47)				
<i>Budget opérationnel</i>	1 993	1 993	100.0	3 744	5 737

Table récapitulative 3 (suite)

Domaine d'activité	Budget ordinaire			Autres fonds	Total
	Budget programme	Dépenses	%	Dépenses	Dépenses
<b>Bases factuelles et information à l'appui des politiques</b>					
Bases factuelles à l'appui des politiques de santé	1 315	1 313		23	1 336
Gestion et diffusion de l'information sanitaire	2 227	2 068			2 068
Politique de recherche et promotion de la recherche	414	390		264	654
Organisation des services de santé	4 300	4 295		221	4 516
<i>Total partiel</i>	8 256	8 066		508	8 574
Virements effectués et solde non réparti	(190)				
<i>Budget opérationnel</i>	8 066	8 066	100.0	508	8 574
<b>Relations extérieures et organes directeurs</b>					
Organes directeurs	286	62			62
Mobilisation des ressources et coopération extérieure et partenariats	1 150	1 341		375	1 716
<i>Total partiel</i>	1 436	1 403		375	1 778
Virements effectués et solde non réparti	(33)				
<i>Budget opérationnel</i>	1 403	1 403	100.0	375	1 778
<b>Administration</b>					
Budget et réforme administrative		24			24
Développement des ressources humaines	802	940			940
Gestion financière	1 761	1 625			1 625
Informatique et infrastructure	3 111	2 955		385	3 340
<i>Total partiel</i>	5 674	5 544		385	5 929
Virements effectués et solde non réparti	(130)				
<i>Budget opérationnel</i>	5 544	5 544	100.0	385	5 929
<b>Directeur général, Directeurs régionaux et fonctions indépendantes</b>					
Bureau du Directeur général et bureaux des Directeurs régionaux (y compris vérification, surveillance et service juridique)	783	827		30	857
Programmes du Directeur général et des Directeurs régionaux pour le développement et initiatives	34				
<i>Total partiel</i>	817	827		30	857
Virements effectués et solde non réparti	10				
<i>Budget opérationnel</i>	827	827	100.0	30	857
<b>Total – Domaines d'activité</b>					
	33 133	32 655		14 031	46 686
Virements effectués et solde non réparti	(478)				
<i>Total partiel – Budget opérationnel</i>	32 655	32 655	100.0	14 031	46 686
<b>Activités au niveau des pays</b>					
Programmes de pays	41 549	40 593		0 <sup>a/</sup>	40 593
Virements effectués et solde non réparti	(956)				
<i>Budget opérationnel</i>	40 593	40 593	100.0	0	40 593
<b>Total - Budget</b>					
	74 682	73 248		14 031	87 279
Virements effectués et solde non réparti	(1 434)				
<b>Total – Budget opérationnel – Amériques</b>	73 248	73 248	100.0	14 031	87 279

<sup>a/</sup> Les dépenses directes au titre des programmes de pays (autres fonds) d'un montant total de \$3 973 000 sont comptabilisées dans le domaine d'activité correspondant.

**Table récapitulative 3**

**Budget et dépenses par domaine d'activité en 2002-2003**  
– Par bureau

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

**Bureau régional de l'Asie du Sud-Est**

Domaine d'activité	Budget ordinaire			Autres fonds	Total
	Budget programme	Dépenses	%	Dépenses	Dépenses
<b>Maladies transmissibles</b>					
Maladies transmissibles : surveillance	737	1 420		1 606	3 026
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	727	787		4 944	5 731
Maladies transmissibles : recherche et développement de produits	100				
Paludisme	396	358		3 828	4 186
Tuberculose	150	146		16 357	16 503
<i>Total partiel</i>	2 110	2 711		26 735	29 446
Virements effectués et solde non réparti	601				
<i>Budget opérationnel</i>	2 711	2 711	100.0	26 735	29 446
<b>Maladies non transmissibles et santé mentale</b>					
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	150	181		245	426
Tabac	429	617		601	1 218
Promotion de la santé	487	531		128	659
Prévention des incapacités et des traumatismes et réadaptation	346	640		198	838
Santé mentale et toxicomanies	383	677		155	832
<i>Total partiel</i>	1 795	2 646		1 327	3 973
Virements effectués et solde non réparti	851				
<i>Budget opérationnel</i>	2 646	2 646	100.0	1 327	3 973
<b>Santé familiale et communautaire</b>					
Santé de l'enfant et de l'adolescent	414	1 140		1 056	2 196
Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine	100	50		1 219	1 269
Pour une grossesse à moindre risque	514	564		142	706
Santé de la femme	323	543		11	554
VIH/SIDA	441	637		2 434	3 071
<i>Total partiel</i>	1 792	2 934		4 862	7 796
Virements effectués et solde non réparti	1 142				
<i>Budget opérationnel</i>	2 934	2 934	100.0	4 862	7 796
<b>Développement durable et milieux favorables à la santé</b>					
Développement durable	853	861		375	1 236
Nutrition	426	595			595
Santé et environnement	989	1 544		512	2 056
Salubrité des aliments	106	151			151
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	353	289		8 409	8 698
<i>Total partiel</i>	2 727	3 440		9 296	12 736
Virements effectués et solde non réparti	713				
<i>Budget opérationnel</i>	3 440	3 440	100.0	9 296	12 736
<b>Technologie de la santé et produits pharmaceutiques</b>					
Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel	431	376		650	1 026
Vaccination et mise au point de vaccins	435	181		56 960	57 141
Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	468	877		282	1 159
<i>Total partiel</i>	1 334	1 434		57 892	59 326
Virements effectués et solde non réparti	100				
<i>Budget opérationnel</i>	1 434	1 434	100.0	57 892	59 326



Table récapitulative 3 (suite)

Domaine d'activité	Budget ordinaire			Autres fonds	Total
	Budget programme	Dépenses	%	Dépenses	Dépenses
<b>Bases factuelles et information à l'appui des politiques</b>					
Bases factuelles à l'appui des politiques de santé	1 189	1 058		291	1 349
Gestion et diffusion de l'information sanitaire	868	850		323	1 173
Politique de recherche et promotion de la recherche	1 069	1 055		393	1 448
Organisation des services de santé	2 573	2 694		97	2 791
<i>Total partiel</i>	5 699	5 657		1 104	6 761
Virements effectués et solde non réparti	(42)				
<i>Budget opérationnel</i>	5 657	5 657	100.0	1 104	6 761
<b>Relations extérieures et organes directeurs</b>					
Organes directeurs	300	289			289
Mobilisation des ressources et coopération extérieure et partenariats	741	191		1 067	1 258
<i>Total partiel</i>	1 041	480		1 067	1 547
Virements effectués et solde non réparti	(561)				
<i>Budget opérationnel</i>	480	480	100.0	1 067	1 547
<b>Administration</b>					
Budget et réforme administrative	776	754		113	867
Développement des ressources humaines	708	684		257	941
Gestion financière	849	849		313	1 162
Informatique et infrastructure	3 041	3 421		3 355	6 776
<i>Total partiel</i>	5 374	5 708		4 038	9 746
Virements effectués et solde non réparti	334				
<i>Budget opérationnel</i>	5 708	5 708	100.0	4 038	9 746
<b>Directeur général, Directeurs régionaux et fonctions indépendantes</b>					
Bureau du Directeur général et bureaux des Directeurs régionaux (y compris vérification, surveillance et service juridique)	956	1 106		79	1 185
Programmes du Directeur général et des Directeurs régionaux pour le développement et initiatives	428	390		54	444
<i>Total partiel</i>	1 384	1 496		133	1 629
Virements effectués et solde non réparti	112				
<i>Budget opérationnel</i>	1 496	1 496	100.0	133	1 629
<b>Total – Domaines d'activité</b>					
Virements effectués et solde non réparti	3 250				
<i>Total partiel – Budget opérationnel</i>	26 506	26 506	100.0	106 454	132 960
<b>Activités au niveau des pays</b>					
Programmes de pays	69 766	64 716		0 <sup>a/</sup>	64 716
Virements effectués et solde non réparti	(5 050)				
<i>Budget opérationnel</i>	64 716	64 716	100.0	0	64 716
<b>Total – Budget</b>					
Virements effectués et solde non réparti	(1 800)				
<b>Total – Budget opérationnel – Asie du Sud-Est</b>	91 222	91 222	100.0	106 454	197 676

<sup>a/</sup> Les dépenses directes au titre des programmes de pays (autres fonds) d'un montant total de \$83 933 000 sont comptabilisées dans le domaine d'activité correspondant.

**Table récapitulative 3 (suite)**

**Budget et dépenses par domaine d'activité en 2002-2003**

**– Par bureau**

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

**Bureau régional de l'Europe**

Domaine d'activité	Budget ordinaire			Autres fonds	Total
	Budget programme	Dépenses	%	Dépenses	Dépenses
<b>Maladies transmissibles</b>					
Maladies transmissibles : surveillance		398		674	1 072
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication				57	57
Maladies transmissibles : recherche et développement de produits					
Paludisme	30	8		1 489	1 497
Tuberculose	827	577		6 217	6 794
<i>Total partiel</i>	857	983		8 437	9 420
Virements effectués et solde non réparti	126				
<i>Budget opérationnel</i>	983	983	100.0	8 437	9 420
<b>Maladies non transmissibles et santé mentale</b>					
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	328	360		676	1 036
Tabac	328	523		1 745	2 268
Promotion de la santé	550	686		830	1 516
Prévention des incapacités et des traumatismes et réadaptation		11			11
Santé mentale et toxicomanies	1 086	855		961	1 816
<i>Total partiel</i>	2 292	2 435		4 212	6 647
Virements effectués et solde non réparti	143				
<i>Budget opérationnel</i>	2 435	2 435	100.0	4 212	6 647
<b>Santé familiale et communautaire</b>					
Santé de l'enfant et de l'adolescent	458	415		1 358	1 773
Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine		64		290	354
Pour une grossesse à moindre risque	400	482		330	812
Santé de la femme	328	48		95	143
VIH/SIDA	1 132	1 054		2 605	3 659
<i>Total partiel</i>	2 318	2 063		4 678	6 741
Virements effectués et solde non réparti	(255)				
<i>Budget opérationnel</i>	2 063	2 063	100.0	4 678	6 741
<b>Développement durable et milieux favorables à la santé</b>					
Développement durable	458	648		2 911	3 559
Nutrition	458	410		234	644
Santé et environnement	2 720	2 502		10 441	12 943
Salubrité des aliments	500	328		4	332
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	550	459		15 491	15 950
<i>Total partiel</i>	4 686	4 347		29 081	33 428
Virements effectués et solde non réparti	(339)				
<i>Budget opérationnel</i>	4 347	4 347	100.0	29 081	33 428
<b>Technologie de la santé et produits pharmaceutiques</b>					
Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel	458	543		1 227	1 770
Vaccination et mise au point de vaccins	723	1 129		7 980	9 109
Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	871	404		39	443
<i>Total partiel</i>	2 052	2 076		9 246	11 322
Virements effectués et solde non réparti	24				
<i>Budget opérationnel</i>	2 076	2 076	100.0	9 246	11 322

*Table récapitulative 3 (suite)*

<b>Domaine d'activité</b>	<b>Budget ordinaire</b>			<b>Autres fonds</b>	<b>Total</b>
	<b>Budget programme</b>	<b>Dépenses</b>	<b>%</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Dépenses</b>
<b>Bases factuelles et information à l'appui des politiques</b>					
Bases factuelles à l'appui des politiques de santé	3 532	4 084		5 585	9 669
Gestion et diffusion de l'information sanitaire	4 804	4 668		136	4 804
Politique de recherche et promotion de la recherche	346	201		2 306	2 507
Organisation des services de santé	2 893	1 634		3 271	4 905
<i>Total partiel</i>	11 575	10 587		11 298	21 885
Virements effectués et solde non réparti	(988)				
<i>Budget opérationnel</i>	10 587	10 587	100.0	11 298	21 885
<b>Relations extérieures et organes directeurs</b>					
Organes directeurs	648	676		30	706
Mobilisation des ressources et coopération extérieure et partenariats	968	1 108		1 166	2 274
<i>Total partiel</i>	1 616	1 784		1 196	2 980
Virements effectués et solde non réparti	168				
<i>Budget opérationnel</i>	1 784	1 784	100.0	1 196	2 980
<b>Administration</b>					
Budget et réforme administrative	1 206	1 340		89	1 429
Développement des ressources humaines	2 253	2 240		89	2 329
Gestion financière	1 506	1 229		297	1 526
Informatique et infrastructure	8 751	7 566		4 463	12 029
<i>Total partiel</i>	13 716	12 375		4 938	17 313
Virements effectués et solde non réparti	(1 341)				
<i>Budget opérationnel</i>	12 375	12 375	100.0	4 938	17 313
<b>Directeur général, Directeurs régionaux et fonctions indépendantes</b>					
Bureau du Directeur général et bureaux des Directeurs régionaux (y compris vérification, surveillance et service juridique)	1 094	1 093		87	1 180
Programmes du Directeur général et des Directeurs régionaux pour le développement et initiatives	900	918			918
<i>Total partiel</i>	1 994	2 011		87	2 098
Virements effectués et solde non réparti	17				
<i>Budget opérationnel</i>	2 011	2 011	100.0	87	2 098
<b>Total – Domaines d'activité</b>					
	41 106	38 661		73 173	111 834
Virements effectués et solde non réparti	(2 445)				
<i>Total partiel – Budget opérationnel</i>	38 661	38 661	100.0	73 173	111 834
<b>Activités au niveau des pays</b>					
Programmes de pays	11 665	13 198		0 <sup>a/</sup>	13 198
Virements effectués et solde non réparti	1 533				
<i>Budget opérationnel</i>	13 198	13 198	100.0	0	13 198
<b>Total – Budget</b>					
	52 771	51 859		73 173	125 032
Virements effectués et solde non réparti	(912)				
<b>Total – Budget opérationnel – Europe</b>	51 859	51 859	100.0	73 173	125 032

<sup>a/</sup> Les dépenses directes au titre des programmes de pays (autres fonds) d'un montant total de \$23 779 000 sont comptabilisées dans le domaine d'activité correspondant.

**Table récapitulative 3 (suite)**

**Budget et dépenses par domaine d'activité en 2002-2003**

**– Par bureau**

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

**Bureau régional de la Méditerranée orientale**

Domaine d'activité	Budget ordinaire			Autres fonds	Total
	Budget programme	Dépenses	%	Dépenses	Dépenses
<b>Maladies transmissibles</b>					
Maladies transmissibles : surveillance	447	363		885	1 248
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	650	653		1 166	1 819
Maladies transmissibles : recherche et développement de produits				160	160
Paludisme	640	223		6 985	7 208
Tuberculose	433	364		3 608	3 972
<i>Total partiel</i>	2 170	1 603		12 804	14 407
Virements effectués et solde non réparti	(567)				
<i>Budget opérationnel</i>	1 603	1 603	100.0	12 804	14 407
<b>Maladies non transmissibles et santé mentale</b>					
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	480	418		985	1 403
Tabac	417	426		509	935
Promotion de la santé	700	1 055		98	1 153
Prévention des incapacités et des traumatismes et réadaptation	357	307		92	399
Santé mentale et toxicomanies	472	434		44	478
<i>Total partiel</i>	2 426	2 640		1 728	4 368
Virements effectués et solde non réparti	214				
<i>Budget opérationnel</i>	2 640	2 640	100.0	1 728	4 368
<b>Santé familiale et communautaire</b>					
Santé de l'enfant et de l'adolescent	387	93		1 011	1 104
Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine	57	29		677	706
Pour une grossesse à moindre risque	580	388		129	517
Santé de la femme	295	30			30
VIH/SIDA	567	402		2 616	3 018
<i>Total partiel</i>	1 886	942		4 433	5 375
Virements effectués et solde non réparti	(944)				
<i>Budget opérationnel</i>	942	942	100.0	4 433	5 375
<b>Développement durable et milieux favorables à la santé</b>					
Développement durable	508	1 022		372	1 394
Nutrition	261	367		940	1 307
Santé et environnement	1 521	2 926		1 510	4 436
Salubrité des aliments	372	41		94	135
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	265	802		48 494 <sup>a/</sup>	49 296
<i>Total partiel</i>	2 927	5 158		51 410	56 568
Virements effectués et solde non réparti	2 231				
<i>Budget opérationnel</i>	5 158	5 158	100.0	51 410	56 568
<b>Technologie de la santé et produits pharmaceutiques</b>					
Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel	517	337		426	763
Vaccination et mise au point de vaccins	449	360		64 197	64 557
Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	655	439		131	570
<i>Total partiel</i>	1 621	1 136		64 754	65 890
Virements effectués et solde non réparti	(485)				
<i>Budget opérationnel</i>	1 136	1 136	100.0	64 754	65 890

<sup>a/</sup> Voir Table récapitulative 1, Note d/.

Table récapitulative 3 (suite)

Domaine d'activité	Budget ordinaire			Autres fonds	Total
	Budget programme	Dépenses	%	Dépenses	Dépenses
<b>Bases factuelles et information à l'appui des politiques</b>					
Bases factuelles à l'appui des politiques de santé	959	699		246	945
Gestion et diffusion de l'information sanitaire	1 348	1 743		225	1 968
Politique de recherche et promotion de la recherche	453	1 442		4	1 446
Organisation des services de santé	4 771	3 793		3 424	7 217
<i>Total partiel</i>	7 531	7 677		3 899	11 576
Virements effectués et solde non réparti	146				
<i>Budget opérationnel</i>	7 677	7 677	100.0	3 899	11 576
<b>Relations extérieures et organes directeurs</b>					
Organes directeurs	230	393			393
Mobilisation des ressources et coopération extérieure et partenariats	745	2 690		1 312	4 002
<i>Total partiel</i>	975	3 083		1 312	4 395
Virements effectués et solde non réparti	2 108				
<i>Budget opérationnel</i>	3 083	3 083	100.0	1 312	4 395
<b>Administration</b>					
Budget et réforme administrative	690	511		7	518
Développement des ressources humaines	1 051	853		108	961
Gestion financière	1 341	1 013		11	1 024
Informatique et infrastructure	5 372	5 259		3 388	8 647
<i>Total partiel</i>	8 454	7 636		3 514	11 150
Virements effectués et solde non réparti	(818)				
<i>Budget opérationnel</i>	7 636	7 636	100.0	3 514	11 150
<b>Directeur général, Directeurs régionaux et fonctions indépendantes</b>					
Bureau du Directeur général et bureaux des Directeurs régionaux (y compris vérification, surveillance et service juridique)	1 546	1 523		74	1 597
Programmes du Directeur général et des Directeurs régionaux pour le développement et initiatives	1 022	1 229			1 229
<i>Total partiel</i>	2 568	2 752		74	2 826
Virements effectués et solde non réparti	184				
<i>Budget opérationnel</i>	2 752	2 752	100.0	74	2 826
<b>Total – Domaines d'activité</b>					
Virements effectués et solde non réparti	30 558	32 627		143 928	176 555
<i>Total partiel – Budget opérationnel</i>	2 069				
	32 627	32 627	100.0	143 928	176 555
<b>Activités au niveau des pays</b>					
Programmes de pays	52 832	49 837		0 <sup>b/</sup>	49 837
Virements effectués et solde non réparti	(2 995)				
<i>Budget opérationnel</i>	49 837	49 837	100.0	0	49 837
<b>Total – Budget</b>					
Virements effectués et solde non réparti	83 390	82 464		143 928	226 392
	(926)				
<b>Total – Budget opérationnel – Méditerranée orientale</b>	82 464	82 464	100.0	143 928	226 392

<sup>b/</sup> Les dépenses directes au titre des programmes de pays (autres fonds) d'un montant total de \$98 265 000 sont comptabilisées dans le domaine d'activité correspondant.

**Table récapitulative 3 (suite)**

**Budget et dépenses par domaine d'activité en 2002-2003**

**– Par bureau**

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

**Bureau régional du Pacifique occidental**

Domaine d'activité	Budget ordinaire			Autres fonds	Total
	Budget programme	Dépenses	%	Dépenses	Dépenses
<b>Maladies transmissibles</b>					
Maladies transmissibles : surveillance	686	1 697		4 561	6 258
Maladies transmissibles : prévention, lutte et éradication	310	787		2 190	2 977
Maladies transmissibles : recherche et développement de produits				102	102
Paludisme	944	948		5 310	6 258
Tuberculose	993	743		4 226	4 969
<i>Total partiel</i>	2 933	4 175		16 389	20 564
Virements effectués et solde non réparti	1 242				
<i>Budget opérationnel</i>	4 175	4 175	100.0	16 389	20 564
<b>Maladies non transmissibles et santé mentale</b>					
Surveillance, prévention et prise en charge des maladies non transmissibles	1 262	787		493	1 280
Tabac	250	352		1 597	1 949
Promotion de la santé	1 035	897		361	1 258
Prévention des incapacités et des traumatismes et réadaptation	91	76		34	110
Santé mentale et toxicomanies	292	484		196	680
<i>Total partiel</i>	2 930	2 596		2 681	5 277
Virements effectués et solde non réparti	(334)				
<i>Budget opérationnel</i>	2 596	2 596	100.0	2 681	5 277
<b>Santé familiale et communautaire</b>					
Santé de l'enfant et de l'adolescent	563	481		920	1 401
Recherche en santé génésique et élaboration de programmes dans ce domaine	593	426		3 246	3 672
Pour une grossesse à moindre risque	200	269		274	543
Santé de la femme		10		(5)	5
VIH/SIDA	645	969		3 116	4 085
<i>Total partiel</i>	2 001	2 155		7 551	9 706
Virements effectués et solde non réparti	154				
<i>Budget opérationnel</i>	2 155	2 155	100.0	7 551	9 706
<b>Développement durable et milieux favorables à la santé</b>					
Développement durable				209	209
Nutrition	430	538		383	921
Santé et environnement	2 192	2 245		307	2 552
Salubrité des aliments	347	424		360	784
Préparation aux situations d'urgence et organisation des secours	97	93		1 032	1 125
<i>Total partiel</i>	3 066	3 300		2 291	5 591
Virements effectués et solde non réparti	234				
<i>Budget opérationnel</i>	3 300	3 300	100.0	2 291	5 591
<b>Technologie de la santé et produits pharmaceutiques</b>					
Médicaments essentiels : accès, qualité et usage rationnel	743	831		677	1 508
Vaccination et mise au point de vaccins	1 051	1 293		11 816	13 109
Sécurité transfusionnelle et technologie clinique	272	325		631	956
<i>Total partiel</i>	2 066	2 449		13 124	15 573
Virements effectués et solde non réparti	383				
<i>Budget opérationnel</i>	2 449	2 449	100.0	13 124	15 573

*Table récapitulative 3 (suite)*

<b>Domaine d'activité</b>	<b>Budget ordinaire</b>			<b>Autres fonds</b>	<b>Total</b>
	<b>Budget programme</b>	<b>Dépenses</b>	<b>%</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Dépenses</b>
<b>Bases factuelles et information à l'appui des politiques</b>					
Bases factuelles à l'appui des politiques de santé	553	922		541	1 463
Gestion et diffusion de l'information sanitaire	2 387	1 516			1 516
Politique de recherche et promotion de la recherche	546	296			296
Organisation des services de santé	3 883	3 855		1 712	5 567
<i>Total partiel</i>	7 369	6 589		2 253	8 842
Virements effectués et solde non réparti	(780)				
<i>Budget opérationnel</i>	6 589	6 589	100.0	2 253	8 842
<b>Relations extérieures et organes directeurs</b>					
Organes directeurs	465	485			485
Mobilisation des ressources et coopération extérieure et partenariats	1 931	1 566		13 269	14 835
<i>Total partiel</i>	2 396	2 051		13 269	15 320
Virements effectués et solde non réparti	(345)				
<i>Budget opérationnel</i>	2 051	2 051	100.0	13 269	15 320
<b>Administration</b>					
Budget et réforme administrative		399		158	557
Développement des ressources humaines	727	707		274	981
Gestion financière	1 409	533		84	617
Informatique et infrastructure	5 620	5 457		737	6 194
<i>Total partiel</i>	7 756	7 096		1 253	8 349
Virements effectués et solde non réparti	(660)				
<i>Budget opérationnel</i>	7 096	7 096	100.0	1 253	8 349
<b>Directeur général, Directeurs régionaux et fonctions indépendantes</b>					
Bureau du Directeur général et bureaux des Directeurs régionaux (y compris vérification, surveillance et service juridique)	1 085	840			840
Programmes du Directeur général et des Directeurs régionaux pour le développement et initiatives	1 000	656			656
<i>Total partiel</i>	2 085	1 496			1 496
Virements effectués et solde non réparti	(589)				
<i>Budget opérationnel</i>	1 496	1 496	100.0		1 496
<b>Total – Domaines d'activité</b>					
Virements effectués et solde non réparti	(695)				
<i>Total partiel – Budget opérationnel</i>	31 907	31 907	100.0	58 811	90 718
<b>Activités au niveau des pays</b>					
Programmes de pays	40 660	40 068		0 <sup>a/</sup>	40 068
Virements effectués et solde non réparti	(592)				
<i>Budget opérationnel</i>	40 068	40 068	100.0	0	40 068
<b>Total – Budget</b>					
Virements effectués et solde non réparti	(1 287)				
<b>Total – Budget opérationnel – Pacifique occidental</b>	71 975	71 975	100.0	58 811	130 786

<sup>a/</sup> Les dépenses directes au titre des programmes de pays (autres fonds) d'un montant total de \$18 671 000 sont comptabilisées dans le domaine d'activité correspondant.

**Table récapitulative 4**

**Programme sanitaire international : Dépenses par sources de fonds**

(en milliers de dollars des Etats-Unis)

	2002-2003	%	2000-2001	%
<b>Dépenses par sources de fonds</b>				
Budget ordinaire	827 401	35.7	820 393	37.7
<i>Autres fonds :</i>				
Fonds bénévole pour la promotion de la santé	1 016 559	43.9	945 089	43.4
Compte spécial du fonds de l'OMS pour le renouvellement	(51)		2 655	0.1
Fonds fiduciaire du Programme mondial de lutte contre le SIDA	(33)		(1 073)	
Programme de lutte contre l'oncochercose	12 580	0.5	27 821	1.3
Programme africain de lutte contre l'oncochercose	20 414	0.9	18 418	0.8
Fonds fiduciaire Sasakawa pour la santé	10 268	0.4	10 703	0.5
TDR <sup>a/</sup>	61 418	2.7	59 195	2.7
HRP <sup>b/</sup>	27 410	1.2	28 011	1.3
<i>Nations Unies :</i>				
Fonds d'affectation spéciale d'urgence des Nations Unies pour l'Afghanistan	8		275	
Fonds des Nations Unies pour l'Enfance	5 326	0.2	1 772	0.1
Programme des Nations Unies pour le Développement	4 733	0.2	4 320	0.2
Programme des Nations Unies pour l'Environnement	968		305	
Programme des Nations Unies pour le Contrôle international des Drogues	780		1 016	
Fonds des Nations Unies pour la Population	9 552	0.4	10 785	0.5
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'aide au Liban			2	
Programme Iraq des Nations Unies (rés. 986 du Conseil de Sécurité)	108 474	4.7		
<i>Fonds fiduciaires pour les services de fournitures :</i>				
Programme Iraq	18 524	0.8	69 744	3.2
Autres	2 179	0.1	1 279	0.1
<i>Cadres associés</i>	6 231	0.3	6 571	0.3
<i>Autres fonds fiduciaires :</i>				
Programme Iraq	347		24 817	1.1
Autres	42 085	1.8	60 297	2.8
Compte spécial pour les recettes découlant de la politique en matière de brevets	100	0.0	150	0.0
Compte spécial de frais généraux	121 977	5.3	67 786	3.1
Fonds pour la sécurité	6 961	0.3		
Fonds pour la technologie de l'information	482			
Fonds de roulement des ventes	7 535	0.3	1 040	0.0
Programmes financés par l'affectation de fonds provenant des recettes occasionnelles	2 531	0.1	15 209	0.7
<i>Total – Autres fonds</i>	1 487 358	64.3	1 356 187	62.3
<b>Total – Dépenses</b>	2 314 759	100.0	2 176 580	100.0
<b>A déduire : Eliminations (voir Etat I)</b>	(267 125)		(66 512)	
<b>Total – Programme sanitaire international</b>	2 047 634		2 110 068	

<sup>a/</sup> Fonds fiduciaire du Programme spécial PNUD/Banque mondiale/OMS de recherche et de formation concernant les maladies tropicales.

<sup>b/</sup> Fonds fiduciaire du Programme spécial PNUD/FNUAP/OMS/Banque mondiale de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine.



**Table récapitulative 5****Budget ordinaire effectif total, sources de fonds et résultat financier***(en milliers de dollars des Etats-Unis)*

	2002-2003	2000-2001
<b>Budget approuvé et sources de fonds</b>		
Budget effectif approuvé	855 654	842 629
Financé comme suit :		
Contributions des Membres au budget effectif	792 526	835 373
Remboursement des dépenses d'appui aux programmes	500	1 700
Recettes diverses affectées	49 732	
Recettes occasionnelles affectées	12 896	5 556
<i>Financement total du budget</i>	855 654	842 629
<b>Résultat financier du budget</b>		
Budget total approuvé	855 654	842 629
Mécanisme de compensation des gains et pertes au change – virements nets au compte pour les recettes occasionnelles (résolution WHA52.20)		(12 102)
<i>Budget effectif</i>	855 654	830 527
<b>A déduire</b> : Total des engagements de dépenses	830 401	820 393
<i>Solde non engagé du budget effectif</i>	25 253	10 134
<b>Déficit de trésorerie</b>		
Contributions recouvrées pour le budget effectif	742 618	771 052
Autres recettes (remboursement des dépenses d'appui aux programmes et recettes occasionnelles affectées)	55 039	7 256
Mécanisme de compensation des gains et pertes au change – virements nets au compte pour les recettes occasionnelles (résolution WHA52.20)		(12 102)
Recettes totales pour le budget effectif	797 657	766 206
Total des dépenses	(830 401)	(820 393)
<i>Déficit de trésorerie</i>	(32 744) <sup>a/</sup>	(54 187)

<sup>a/</sup> Déficit de trésorerie partiellement couvert par le prélèvement intégral du solde créditeur du fonds de roulement (\$31 000 000), le reste (\$1 743 968) étant couvert par des emprunts internes sur d'autres fonds de l'OMS en attendant le recouvrement des arriérés de contributions.

**Table récapitulative 6**

**Exécution financière du programme de 2002-2003  
par grande rubrique de dépenses et sources de fonds**

(en milliers de dollars des Etats-Unis et en pourcentages)

Grande rubrique de dépenses	Sources de fonds									
	Budget ordinaire	Fonds bénévole pour la promotion de la santé		Nations Unies		Autres fonds		Total		
		%		%		%		%		%
Traitements et dépenses communes de personnel	411 124	49.7	95 289	9.4	6 615	5.1	80 880	23.8	593 908	25.6
Personnel à court terme	104 192	12.6	173 100	17.0	13 048	10.0	49 776	14.6	340 116	14.7
Consultants	9 292	1.1	37 198	3.7	7 049	5.4	3 508	1.0	57 047	2.5
Conseillers temporaires	11 770	1.4	38 089	3.7	603	0.5	9 973	2.9	60 435	2.6
Membres de comités d'experts, groupes d'étude et groupes scientifiques	755	0.1	161		16		11		943	
Délégués et membres des organes directeurs	440	0.1	3				2		445	
Voyages en mission	24 118	2.9	39 641	3.9	926	0.7	7 862	2.3	72 547	3.1
Contrats de recherche	1 841	0.2	23 757	2.3	502	0.4	28 988	8.5	55 088	2.4
Services contractuels pour traductions, travaux d'impression, traitement de l'information, opérations aériennes et autres objets	72 078	8.7	132 302	13.0	8 763	6.7	38 338	11.2	251 481	10.9
Fournitures et matériels, location et entretien des locaux et du matériel, papeterie, commodités et communications	84 273	10.2	112 544	11.1	26 864	20.7	77 290	22.7	300 971	13.0
Fournitures – contributions en nature			80 818	8.0					80 818	3.5
Achat de mobilier et de matériel	25 327	3.1	33 477	3.3	66 828	51.6	14 054	4.1	139 686	6.0
Acquisition et amélioration de locaux	431	0.1	1 730	0.2	48		1 561	0.5	3 770	0.2
Bourses d'études et autres activités éducatives	35 946	4.3	22 962	2.3	754	0.6	5 911	1.7	65 573	2.8
Aides au financement des dépenses locales	41 427	5.0	233 518	23.0	21 914	16.9	19 881	5.8	316 740	13.7
Coopération financière directe	599	0.1	42						641	
Dépenses générales au titre de projets – Amériques	28 902	3.5	8 166	0.8	36		1 913	0.6	39 017	1.7
– Autres			(99 972)	(9.9)	(32 678)	(25.2)	(16 540)	(4.8)	(149 190)	(6.4)
Opérations de couverture	(37 888)	(4.6)							(37 888)	(1.6)
Autres dépenses, y compris dépenses d'appui aux programmes et activités communes avec l'Organisation des Nations Unies	12 775	1.5	83 734	8.2	8 553	6.6	17 550	5.1	122 612	5.3
<b>Total</b>	<b>827 402</b>	<b>100.0</b>	<b>1 016 559</b>	<b>100.0</b>	<b>129 841</b>	<b>100.0</b>	<b>340 958</b>	<b>100.0</b>	<b>2 314 760</b>	<b>100.0</b>

A déduire : Eliminations (voir Etat I)

Virements entre programmes de coopération technique	(162 966)
Dépenses d'appui aux programmes	(104 158)
<b>Total – Programme sanitaire international</b>	<b>2 047 634</b>

## ***Glossaire de termes budgétaires et financiers 2002-2003***

Le présent glossaire de termes budgétaires et financiers explique les principaux termes utilisés dans les deux documents qui présentent le cadre financier de l’OMS. Le budget programme, approuvé par l’Assemblée de la Santé, constitue le plan des activités de l’Organisation pendant l’exercice, présenté sous une forme programmatique et en termes de dépenses. Le rapport financier, vérifié sur une base biennale, renseigne sur les dépenses effectives de l’Organisation et indique le montant de l’actif et du passif en fin d’exercice. Le rapport du Commissaire aux Comptes, présenté avec le rapport financier, permet aux Etats Membres et autres lecteurs du rapport financier de savoir qu’une vérification indépendante a été effectuée et fait ressortir les questions qui doivent éventuellement retenir l’attention. Le Commissaire aux Comptes émet également une opinion qui indique que le rapport reflète la situation financière de manière adéquate. L’Assemblée de la Santé prend acte du rapport financier de l’Organisation accompagné du rapport du Commissaire aux Comptes.

<b>Terme</b>	<b>Définition</b>
<b><i>Budget</i></b>	Expression financière d’un plan d’exécution d’un programme d’activités au cours d’une période déterminée.
<b><i>Budget effectif</i></b>	Le budget effectif représente le budget ordinaire approuvé au titre duquel le Directeur général est autorisé à engager des dépenses compte tenu des virements éventuels entre les sections de la résolution portant ouverture de crédits.
<b><i>Budget opérationnel</i></b>	Le budget opérationnel représente le montant du budget effectif alloué à l’exécution du programme.
<b><i>Comptabilité d’exercice (ou comptabilité sur la base du fait générateur)</i></b>	Méthode par laquelle les recettes sont comptabilisées dans les comptes de l’exercice au cours duquel elles sont dues et les dépenses au cours de l’exercice pendant lequel elles ont été encourues.
<b><i>Comptabilité par fonds</i></b>	Méthode de comptabilisation par laquelle chaque fonds est considéré comme une entité financière et comptable distincte avec un groupe autonome de comptes distincts.
<b><i>Compte d’avance</i></b>	Compte bancaire sur lequel des fonds sont périodiquement versés afin de maintenir un niveau de trésorerie prédéterminé. Les comptes d’avance sont généralement utilisés pour les paiements dans les bureaux de pays.
<b><i>Contributions mises en recouvrement</i></b>	Le montant des contributions dont les Membres sont redevables est fixé sur la base de la résolution de l’Assemblée de la Santé portant ouverture de crédits.
<b><i>Couverture du risque de change</i></b>	En adoptant la résolution portant ouverture de crédits pour 2002-2003, l’Assemblée de la Santé a également approuvé un nouveau dispositif de couverture du risque de change au lieu de l’ancien mécanisme de compensation des pertes et gains au change. Il vise à maintenir le niveau du budget afin que les activités représentées par le budget approuvé par l’Assemblée de la Santé puissent être menées à bien indépendamment des effets des fluctuations du taux de change des monnaies par rapport au dollar des Etats-Unis.
<b><i>Crédit</i></b>	Montant voté par l’Assemblée de la Santé à une fin déterminée pour un exercice et représentant un plafond, un montant maximal, à concurrence duquel des dépenses peuvent être engagées.

<b>Terme</b>	<b>Définition</b>
<b><i>Dépenses</i></b>	Les dépenses au cours d'un exercice représentent le montant total des engagements. Ce montant représente la somme des décaissements et des engagements non réglés dans le cadre des crédits ou allocations de l'exercice.
<b><i>Emprunt interne</i></b>	Mécanisme en vertu duquel, une fois que le fonds de roulement a été entièrement utilisé, d'autres fonds disponibles peuvent servir à financer l'exécution du budget ordinaire en attendant le versement des contributions. Les emprunts internes sont remboursés au fur et à mesure du règlement des contributions par les Membres.
<b><i>Engagement de dépenses/ Engagement non réglé</i></b>	Un engagement de dépenses donne lieu à une charge pour les ressources de l'Organisation. Un engagement non réglé est la partie d'un engagement de dépenses qui n'a pas encore fait l'objet d'un paiement (passif en cours).
<b><i>Economies réalisées lors du paiement des engagements non réglés</i></b>	Solde restant dans le cadre d'un engagement non réglé après le paiement de toutes les sommes dues au titre de cet engagement.
<b><i>Solde non engagé</i></b>	Partie des crédits ou allocations qui n'a pas été engagée.
<b><i>Solde non engagé des crédits du budget ordinaire</i></b>	Le solde non engagé des crédits du budget ordinaire en fin d'exercice peut être financé intégralement, partiellement ou pas du tout selon le degré de recouvrement des contributions dont les Membres sont redevables. Toute partie déjà financée du solde non engagé des crédits au budget ordinaire est portée au crédit des recettes diverses. La partie non financée de ce même solde non engagé représente le montant du budget effectif qui ne peut être exécuté. Elle n'est portée au crédit des recettes diverses qu'au moment du recouvrement des contributions non réglées de cet exercice.
<b><i>Fonds de roulement</i></b>	Fonds établi par l'Assemblée de la Santé en vue de financer l'exécution du budget ordinaire en attendant le versement des contributions. Les remboursements s'effectuent lorsque les Membres règlent leurs contributions.
<b><i>Fonds renouvelable</i></b>	Fonds établi pour que les recettes d'activités déterminées puissent servir à couvrir les coûts de ces activités. Les excédents peuvent être reportés à un exercice suivant.

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
A L'ASSEMBLEE MONDIALE  
DE LA SANTE***

## ***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE POUR L'EXERCICE 1<sup>er</sup> JANVIER 2002-31 DECEMBRE 2003***

### **INTRODUCTION**

1. La vérification des comptes de l'Organisation mondiale de la Santé a été confiée au Contrôleur général de la République d'Afrique du Sud pour les exercices 2000-2001 et 2002-2003 en vertu de la résolution WHA52.8 de la Cinquante-Deuxième Assemblée mondiale de la Santé.
2. Les résultats de la vérification effectuée au cours de la première année de l'exercice ont été transmis à la Cinquante-Sixième Assemblée mondiale de la Santé dans le document A56/29. Au cours de la deuxième année de l'exercice, les comptes des bureaux régionaux et de plusieurs bureaux de pays ont été vérifiés sur place et la vérification finale des états financiers a été menée à bien. Le présent rapport, qui est aussi le dernier rapport détaillé que j'établis, a pour but d'informer l'Assemblée mondiale de la Santé des questions importantes découlant de la vérification extérieure portant sur l'exercice 2002-2003.
3. Au cours des huit dernières années, j'ai constaté plusieurs changements à l'OMS, et notamment une amélioration concernant divers aspects de la gouvernance institutionnelle. On a pu noter par exemple une interaction plus structurée et plus ciblée avec le Commissaires aux Comptes, une application plus rigoureuse des normes de vérification interne et un suivi constant par l'administration des recommandations issues de la vérification extérieure. C'est un honneur d'avoir été associé à trois Directeurs généraux en ma qualité de Commissaire aux Comptes et je tiens à souhaiter plein succès au Dr Lee dans ses nouvelles fonctions.
4. Je suis une nouvelle fois en mesure, par la vérification extérieure des comptes, d'assurer que les états financiers de l'OMS sont fiables et bien tenus et que les contrôles internes adéquats ont été mis en oeuvre. J'ai donc exprimé une opinion sans réserve sur les états financiers pour l'exercice prenant fin au 31 décembre 2003. Comme indiqué dans l'opinion du Commissaire aux Comptes, j'ai tenu à faire part de ma préoccupation dans un domaine particulier, à savoir la tenue de dossiers complets et fiables relatifs aux biens durables. Cette question est abordée d'une manière plus détaillée aux paragraphes 53 à 57 du présent rapport.
5. La vérification financière a été complétée par différentes procédures apportant une valeur ajoutée, tout dernièrement en ce qui concerne les questions comme les contrôles des réseaux et de la sécurité, la gestion des connaissances, les ressources humaines et d'autres questions.
6. Il existe toutefois plusieurs interventions importantes qui, tout en étant acceptées par le Secrétariat, n'ont pas encore été aussi loin qu'on aurait pu le prévoir. Ces questions soulignées dans le présent rapport devront retenir d'urgence l'attention pour que les améliorations recommandées soient vraiment apportées.
7. Le présent rapport comprend plusieurs parties et regroupe mes observations dans toute une série de domaines : mandat et démarche, gouvernance, vue d'ensemble de la situation financière, budgétisation stratégique et gestion des programmes, questions financières, respect des normes et plusieurs autres questions de gestion.
8. J'arrive maintenant à la fin de mon deuxième et dernier mandat et le Contrôleur général de l'Inde a été nommé pour les deux exercices suivants en vertu de la résolution WHA56.8. Mon successeur et moi-même avons déjà pris les dispositions nécessaires pour une transition harmonieuse et je lui souhaite plein succès dans sa tâche. Au cours de mes deux mandats, plusieurs questions complexes et difficiles de vérification ont dû être discutées et je tiens à remercier les membres du Secrétariat de l'esprit constructif dont ils ont fait preuve tout au long de notre collaboration.
9. Je suis également reconnaissant d'avoir eu l'occasion d'apporter mes services de Commissaire aux Comptes à titre indépendant à cette institution spécialisée renommée du système des Nations Unies et je me félicite de l'appui que j'ai reçu des Etats Membres tout au long de mes deux mandats. C'est donc avec plaisir que je soumetts mon rapport sur les opérations financières à la Cinquante-Septième Assemblée mondiale de la Santé, conformément à l'article XIV du Règlement financier.

## **MANDAT ET DEMARCHE**

10. La vérification des comptes a été effectuée conformément à l'article XIV du Règlement financier de l'OMS ainsi qu'au mandat additionnel pour la vérification extérieure des comptes qui fait l'objet de l'appendice audit Règlement. Conformément à ce mandat, le Commissaire aux Comptes exprime une opinion sur les états financiers de l'exercice et fait rapport sur les opérations financières et les autres questions qui y figurent. En outre, le mandat du Commissaire aux Comptes prévoit la possibilité d'apporter une valeur ajoutée au processus de responsabilité comptable afin d'aider l'OMS à atteindre ses objectifs de manière efficace, effective et rentable.
11. La vérification des comptes a été effectuée conformément aux normes communes du Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'Energie atomique. La démarche globale qui a été suivie comprend des aspects financiers de même que des composantes relatives au respect de la réglementation et à la valeur ajoutée. Les activités de vérification se sont déroulées au Siège, dans les bureaux régionaux et dans plusieurs bureaux de pays.
12. En plus de la vérification des comptes de l'OMS, l'examen a également porté sur les comptes distincts du Programme de lutte contre l'onchocercose, du Programme africain de lutte contre l'onchocercose, du fonds fiduciaire du Programme spécial de recherche et de formation concernant les maladies tropicales, du Centre international de Recherche sur le Cancer, du Centre international de Calcul et du fonds fiduciaire du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA. Les différents rapports de vérification sont communiqués séparément aux organes directeurs ou aux comités de gestion de ces entités connexes.

## **GOUVERNANCE**

13. Ces dernières années, l'accent a été mis de plus en plus sur des questions de gouvernance afin de déterminer dans quelle mesure les organisations sont dirigées et contrôlées dans un sens favorisant l'ouverture, l'intégrité et la responsabilité comptable. Les questions liées aux structures institutionnelles, les rapports aux parties intéressées, les systèmes de contrôle interne et les valeurs et normes de comportement définies pour l'Organisation sont autant de considérations importantes. Une bonne structure de gouvernance s'impose particulièrement dans un contexte où une part croissante des ressources provient de fonds extrabudgétaires, et c'est là un domaine qui a retenu notre attention depuis notre entrée en fonctions.
14. L'engagement de l'OMS en faveur d'une gouvernance efficace est bien reconnu. J'ai fait le point sur les différents éléments du cadre de gouvernance de l'OMS et je me suis efforcé de regrouper mes observations dans les domaines des structures de gouvernance, des rapports établis par le Secrétariat par le biais du rapport financier et des états financiers vérifiés, ainsi que de la formulation et de la diffusion de politiques appropriées concernant notamment la gestion des risques, l'éthique et d'autres questions.

### **Structures de gouvernance**

15. Mon approche dans ce domaine a visé à améliorer les structures en vue de l'interaction entre les organes de gouvernance, le Secrétariat et le Commissaires aux Comptes, ainsi que la fréquence des interactions. Ces efforts ont notamment abouti à la création, par le Directeur général, d'un comité directeur de haut niveau de la vérification chargé de prendre les dispositions voulues concernant la vérification extérieure alors que la création de la Commission de Vérification des Comptes du Conseil exécutif en janvier 1999 (EB103.R8) a permis d'intensifier le dialogue sur les questions liées à la vérification au niveau de la gouvernance.
16. A mon avis, ces initiatives ont contribué à atteindre un consensus sur les conclusions de la vérification, à améliorer l'efficacité, à assurer une interaction plus détaillée avec les organes directeurs et à vouer une attention accrue aux conclusions de la vérification et au suivi. Cette amélioration des dispositions concernant la responsabilité comptable permet à l'Organisation de prendre des mesures correctrices avec la rapidité voulue.
17. A l'heure où l'avenir de la Commission de Vérification des Comptes est réexaminé et où l'on envisage d'autres formules qui pourraient mieux convenir à la situation particulière de l'OMS, je tiens à dire avec force que toute révision des structures actuelles devrait préserver voire renforcer le niveau d'interaction du Commissaire aux Comptes et les autres acteurs concernés avec les organes directeurs de l'OMS.

18. La fonction de surveillance interne constitue un important élément de la structure de gouvernance. On a procédé à une évaluation objective de la fonction de vérification interne au cours de l'exercice 2000-2001, et les progrès accomplis concernant le respect des normes internationalement acceptées ont fait l'objet d'un suivi en 2003. J'ai le plaisir de pouvoir constater que toutes les recommandations formulées ont en grande partie été suivies et je me félicite des mesures prises par le Directeur général pour renforcer encore cette fonction.

## Rapports aux parties intéressées

19. Au cours de la vérification, le rapport financier et les états financiers vérifiés de l'OMS ainsi que les rapports sur les entités connexes ont été examinés afin de déterminer le degré de conformité avec les normes comptables pour le système des Nations Unies et la meilleure pratique actuelle. Dans l'ensemble, il a été constaté que les états financiers de l'OMS respectent intégralement, en ce qui concerne les aspects matériels, les normes pour le système des Nations Unies et que la forme et la présentation des renseignements ont encore été améliorées au cours de l'exercice.
20. Il est désormais reconnu que l'inclusion d'une déclaration sur la gouvernance dans les rapports aux parties intéressées fait partie des bonnes pratiques. A cet égard, le Directeur général voudra peut-être, dans les rapports financiers ultérieurs, ajouter des déclarations concernant sa responsabilité dans l'établissement des états financiers, notamment la responsabilité du maintien d'un système de contrôle interne, ainsi qu'une déclaration sur l'efficacité de ce système et sur l'adoption ou non de normes ou de codes de gouvernance institutionnelle.

## Politiques et procédures

21. L'élaboration et la communication des politiques et des procédures font partie intégrante des efforts visant à garantir que l'action des membres du personnel vise à atteindre la stratégie institutionnelle et à réduire l'exposition au risque dans toute la mesure possible. A cet égard, l'accent a été mis dans les paragraphes suivants sur plusieurs domaines où des améliorations pourraient être apportées. Le Secrétariat prend ces problèmes au sérieux et s'est engagé à y donner suite.
22. **Gestion des risques.** Dans mon rapport intérimaire, j'ai noté que si l'évaluation des risques et les processus gestionnaires existent sous différentes formes dans toute l'Organisation, il n'y avait pas à l'échelle de l'OMS dans son ensemble de politique ni de stratégie formelle de gestion des risques. L'OMS devrait réexaminer son action en matière d'évaluation des risques et appliquer un processus approprié de gestion des risques pour veiller à ce que les risques significatifs soient identifiés et bien gérés.
23. **Prévention des fraudes.** Dans mon rapport sur l'exercice 2000-2001, il a été noté que l'OMS n'avait pas de politique structurée de prévention des fraudes. Si le Secrétariat a introduit plusieurs mesures dans ce domaine en cours d'exercice, il n'existe pas encore de politique formelle sous une forme finale.
24. **Code d'éthique et de conduite.** Le Statut et le Règlement du Personnel fixent actuellement les devoirs et obligations des employés et les normes de comportement à respecter, d'autres lignes directrices figurant dans différentes parties du Manuel de l'OMS et ailleurs. Dans mon rapport sur l'exercice 2000-2001, il a été noté que l'élaboration d'un code d'éthique et de conduite est conforme aux meilleures pratiques actuelles, mais il n'a pas encore été donné suite à cette recommandation jusqu'ici.
25. **Déclarations concernant les conflits d'intérêts.** En vertu du Règlement du Personnel, tous les membres du personnel sont tenus de signaler les conflits d'intérêts éventuels et certaines catégories de personnel doivent soumettre des déclarations spécifiques sur une base annuelle. C'est là une mesure positive, mais il a été noté que le processus permettant d'obtenir et d'examiner les déclarations sur les conflits d'intérêts suivi en 2003 doit être renforcé. Une meilleure procédure pour 2004 a déjà été introduite.
26. **Délégation de pouvoirs.** Dans mon rapport sur l'exercice 2000-2001, j'ai souligné la nécessité d'adopter un cadre consolidé et complet sur la délégation de pouvoirs pour que les dispositions concernant la responsabilité comptable soient bien comprises dans l'ensemble de l'Organisation. Cette question n'a pas encore été mise au point d'une manière définitive ni communiquée.



27. **Politiques et procédures administratives et financières.** Dans mes rapports sur les exercices 1998-1999 et 2000-2001, il a été noté que le Manuel de l'OMS est de plus en plus dépassé et que les lignes directrices complémentaires qui ont été émises peuvent prêter à confusion. L'approche globale suivie pour examiner la diffusion des politiques et procédures financières de l'Organisation afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle et de répondre aux besoins actuels est accueillie avec satisfaction.
28. **Politique en matière d'environnement.** Dans mon rapport relatif à l'exercice 1998-1999, j'ai relevé pour la première fois l'importance que revêtaient la gestion de l'environnement et la diffusion dans le cadre d'une bonne gouvernance institutionnelle. A la suite de cette observation, le Secrétariat a abordé certains problèmes concernant l'environnement et il est actuellement en train d'élaborer une politique de l'environnement sur la base de laquelle un système de gestion de l'environnement pourra être mis en oeuvre.

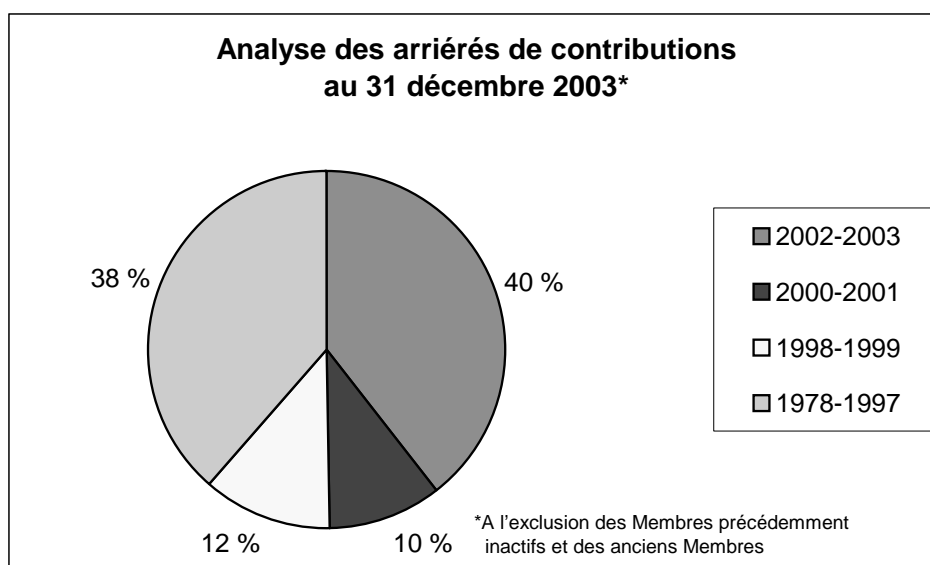
## APERCU DE LA SITUATION FINANCIERE

### Budget ordinaire et contributions

29. En 2002-2003, le taux de recouvrement des contributions a atteint 94 % et la tendance reste haussière. Il en est donc résulté une réduction du déficit de financement du budget ordinaire qui a été ramené à US \$32 743 968 contre US \$54 186 993 au cours de l'exercice précédent ; ce déficit a été couvert par des avances du fonds de roulement d'un montant de US \$31 000 000 et par des emprunts internes d'un montant de US \$1 743 968.
30. Le montant pouvant être engagé dépend du montant des contributions réglées et du moment où le règlement est effectué. Si l'OMS a été en mesure d'atteindre un taux d'exécution de 98 % au cours de l'exercice financier (contre 99 % en 2000-2001), il a été noté qu'un montant de US \$16 855 000 n'a pu être engagé. Les Etats Membres sont encouragés à régler leurs contributions au début de chaque année de l'exercice pour que la direction dispose de la souplesse nécessaire afin d'accroître le taux d'exécution.

### Arriérés de contributions

31. Le montant total des contributions non réglées au 31 décembre 2003 était de US \$137 525 690 contre un montant correspondant de US \$146 661 244 deux ans plus tôt. La réduction limitée de l'ordre de 6 % indique que si le taux de recouvrement des contributions de l'exercice a été élevé, la situation ne s'est que peu améliorée en ce qui concerne la réduction des arriérés. La figure ci-après illustre les périodes auxquelles se rapportent les arriérés :



32. Le montant des anciens arriérés continue de susciter des préoccupations et les Etats Membres sont vivement encouragés à conclure des arrangements pour les réduire.

## **Gestion des fonds extrabudgétaires**

33. Le montant des fonds extrabudgétaires continue d'augmenter alors que celui du budget ordinaire reste relativement stable. En 2002-2003, le rapport des fonds extrabudgétaires, toutes sources confondues, au budget ordinaire était d'environ 60/40. Dans mon rapport intérimaire 2000-2001, j'ai souligné les répercussions potentiellement importantes que cette situation pouvait avoir pour le niveau global de l'activité administrative et de soutien financé par le budget ordinaire. Il a été noté que, si un niveau approprié de ressources n'est pas fourni pour couvrir les frais administratifs et de soutien associés à l'accroissement du financement extrabudgétaire, de nouveaux déséquilibres risquent d'être difficiles à supporter. Le Secrétariat a reconnu à l'époque qu'il fallait obtenir davantage de précisions sur les coûts effectifs encourus à cet égard et les analyser afin de déterminer l'effet de l'augmentation des fonds extrabudgétaires et de jeter les bases nécessaires à l'élaboration de politiques appropriées. Le processus suit son cours.
34. Les dépenses d'appui au programme facturées sont portées au crédit du compte spécial de frais généraux. Les fonds perçus sur ce compte sont alloués aux Groupes et aux Régions pour être utilisés au cours de l'exercice suivant. Dans mon rapport intérimaire, il a été noté que les critères d'utilisation des dépenses d'appui au programme qui avaient été élaborés et communiqués n'étaient pas suffisamment clairs pour permettre une application uniforme. Le Secrétariat a indiqué que d'autres mesures ont été prises pour 2004-2005 et que des critères d'application et de mise en oeuvre plus clairs ont été définis et communiqués.

## **BUDGETISATION STRATEGIQUE ET GESTION DU PROGRAMME**

35. L'OMS a engagé un processus de budgétisation stratégique révisé et applique une gestion fondée sur les résultats. A cet égard, le budget programme énonce l'orientation stratégique de l'OMS, ses priorités à l'échelle de l'Organisation entière et les domaines d'activité servant à l'exécution du budget programme. Il est reconnu qu'il n'est pas facile de rendre opérationnel le budget stratégique par un processus de planification intégré pour l'ensemble des fonds avec une surveillance efficace et une notification des résultats. Il convient de féliciter le Secrétariat des progrès accomplis à cet égard au cours des deux derniers exercices.
36. Le travail de vérification accompli au cours de l'exercice couvre la planification du programme, la surveillance et l'évaluation aux niveaux respectifs de l'Organisation et, si l'on a noté plusieurs cas où le cadre de gestion fondée sur les résultats a bien été utilisé, il en est d'autres où de nouvelles améliorations doivent être envisagées comme on le verra ci-dessous.

### **Planification intégrée pour l'ensemble des fonds**

37. Le budget programme pour l'exercice 2002-2003 a été intégré dans la mesure où une série commune d'objectifs et de résultats escomptés est définie, quelle que soit la provenance des fonds. Le budget programme sert de base pour la planification opérationnelle détaillée qui doit suivre une approche similaire. Une planification opérationnelle efficace est fonction de la disponibilité d'allocations pour la planification, concernant le budget ordinaire et les autres fonds. Comme indiqué dans mon rapport intérimaire, les allocations provisoires concernant le budget ordinaire 2002-2003 ont été communiquées aux Groupes et aux Régions vers la fin 2001 alors qu'aucune communication officielle n'a été faite pour les autres fonds.
38. Si la planification opérationnelle peut être facilitée en fournissant des précisions sur les allocations plus tôt dans le cycle, j'ai également noté qu'un cadre plus structuré et transparent pour l'allocation des fonds extrabudgétaires serait souhaitable et que ce cadre devrait établir un lien déterminé entre le processus budgétaire stratégique et l'allocation opérationnelle des ressources. Le Secrétariat a indiqué qu'il a commencé à mettre au point un processus plus structuré et transparent à cet égard.

### **Cadre de mobilisation des ressources**

39. Le personnel au niveau des Groupes chargé des liens avec les donateurs potentiels et de la mobilisation des ressources a exprimé qu'il fallait un cadre commun pour la mobilisation des ressources fixant des principes et lignes directrices pertinents. Dans mon rapport intérimaire, j'ai appuyé l'élaboration d'un tel cadre qui permettrait de clarifier les rôles et les responsabilités et de promouvoir une conception commune.

40. Le Secrétariat a indiqué que le nouveau Département Planification, coordination des ressources et suivi des résultats a été chargé de mettre sur pied un cadre plus complet pour la mobilisation des ressources en 2004-2005.

### **Planification et suivi des programmes**

41. Au cours de l'exercice 2002-2003, une amélioration progressive de la planification et du suivi des programmes a été noté. S'il faut se féliciter des progrès accomplis dans l'introduction d'une gestion fondée sur les résultats, on a pu noter des cas où le respect des lignes directrices pouvait et devait être amélioré.
42. Il a été noté par exemple qu'il est arrivé qu'une partie de l'activité de l'Organisation échappe à un plan d'activité, mais aussi que des activités ne relevant pas du Secrétariat y avaient inversement été intégrées. Il a également été noté que les indicateurs de la performance, l'information de base, les étapes et les cibles pourraient être mieux définis. On a relevé des cas où des données adéquates et pertinentes n'avaient pas été inscrites pour faciliter une surveillance efficace des progrès techniques et la production de rapports de surveillance significatifs tous les six mois. Les motifs des demandes de reprogrammation n'étaient pas toujours bien documentés et suivis.
43. Si plusieurs améliorations ont été apportées au système de gestion des activités (AMS), il n'est pas encore utilisé de manière efficace dans l'ensemble de l'Organisation comme instrument institutionnel pour la planification et le suivi des programmes. En outre, l'intégrité de l'information pour la gestion du système AMS doit encore être améliorée.
44. Pour mieux respecter le cadre établi, il faut envisager de codifier des dispositions obligatoires tout en élaborant des lignes directrices complémentaires au besoin.
45. On peut constater avec satisfaction que le Département Planification, coordination des ressources et suivi des résultats a inscrit dans son plan d'activité pour 2004-2005 la conception et la mise en oeuvre de mécanismes d'assurance de la qualité. Il est également noté qu'on s'attache à affiner les indicateurs figurant dans le budget programme 2004-2005 pour offrir une base appropriée en vue d'évaluer dans quelle mesure les résultats escomptés ont été réalisés et de les notifier.

### **Evaluation des résultats du budget programme**

46. Une évaluation des résultats du budget programme au cours de l'exercice 2002-2003 doit être établie et fournie sous la forme d'un projet aux Etats Membres en mai 2004 et sous une forme finale au Conseil exécutif en janvier 2005. Le Secrétariat a indiqué que, si le rapport d'évaluation des résultats du budget programme constituera probablement une amélioration comparativement au rapport relatif à l'exercice précédent, il ne sera toujours pas possible de fournir des informations sur la performance financière, au niveau des résultats escomptés. En outre, il faut du temps pour assimiler l'information non financière ce qui contribue à la longueur du processus.
47. La notification concernant les résultats fait partie intégrante du processus de responsabilité et l'idéal serait qu'elle suive le même calendrier que l'établissement du rapport financier. Il est reconnu qu'il est difficile de réunir et de résumer l'information sur les résultats provenant de toutes les Régions et de tous les bureaux en un seul rapport établi en temps utile pour l'OMS et il faut appuyer à cet égard les efforts que continue de déployer le Secrétariat.

### **Evaluation programmatique, thématique et par pays**

48. Si les évaluations des résultats du budget programme sont des auto-évaluations effectuées par toutes les parties de l'Organisation, des évaluations programmatiques, thématiques et de pays constituent des évaluations approfondies visant à déterminer la contribution qu'apporte l'OMS aux buts et objectifs fixés.

49. Au cours de la vérification, un examen approfondi des activités d'évaluation relatives à l'exercice 2002-2003 a été effectué et les constatations ci-après ont été faites.
50. **Evaluation programmatique et thématique.** Pour 2002-2003, il a été envisagé que chaque bureau régional et le Siège procéderaient à une évaluation programmatique alors que deux évaluations thématiques seraient effectuées pour l'ensemble de l'Organisation. Tous les bureaux régionaux ont effectué des évaluations programmatiques, mais il a été noté que dans deux cas le rapport final n'était pas encore complet. Il a été établi que l'un des principaux facteurs contribuant au retard tient à la difficulté de trouver les personnes compétentes pouvant faire partie de l'équipe d'évaluation. Une disposition des lignes directrices concernant l'évaluation qui interdit de rémunérer les activités d'évaluation constitue une difficulté supplémentaire. Le Secrétariat a indiqué qu'il était en train d'envisager une modification de cette disposition. Il faut se préoccuper à la fois de maintenir l'indépendance des évaluateurs et de veiller au rapport coût/efficacité des activités d'évaluation.
51. **Evaluation concernant des pays.** Les évaluations de pays viseront à évaluer l'activité de l'OMS dans les pays et avec eux. Les lignes directrices concernant la surveillance, l'évaluation et la notification pour 2002-2003 envisagent d'intégrer les évaluations de pays au processus de stratégie de coopération avec les pays pour qu'elles fassent partie intégrante de sa formulation et de son renouvellement. S'il y a eu des consultations au cours de l'exercice 2002-2003 sur les moyens d'appliquer les procédures d'évaluation au niveau des pays, aucune évaluation de pays n'a été menée à bien en cours d'exercice. Le mandat détaillé concernant trois évaluations pilotes de pays a toutefois été établi en novembre 2003 et ces évaluations sont en cours. Vu l'importance que revêt l'amélioration de l'activité de l'OMS au niveau des pays, un cadre approprié pour intégrer l'évaluation au processus de stratégie de coopération avec les pays revêt un caractère prioritaire.
52. Il est noté que la coordination des évaluations programmatiques dans le cadre établi par le Conseil exécutif relève depuis peu du Bureau des services de contrôle interne. Le fait d'avoir dissocié cette fonction du Département chargé des questions de politique programmatique est encourageant du point de vue de la gouvernance.

## QUESTIONS FINANCIERES ET RESPECT DES NORMES

### Matériel durable

53. Conformément aux règles comptables pour le système des Nations Unies, le matériel durable est comptabilisé au cours de la période d'acquisition et la valeur totale d'acquisition est indiquée dans une note suivant les états financiers. Cette exigence est entrée en vigueur au cours de l'exercice 1996-1997. En plus de l'exigence concernant l'indication de la valeur du matériel durable, le contrôle des actifs de l'Organisation est une exigence importante et les Règles de Gestion financière stipulent qu'un système de gestion des actifs est maintenu aux fins d'inventaire. Comme indiqué dans mes rapports sur les exercices 1996-1997, 1998-1999 et 2000-2001, des systèmes exacts et fiables de gestion des actifs n'ont pas été maintenus par l'Organisation.
54. Le Secrétariat a assuré à diverses reprises que des mesures seraient prises pour améliorer les systèmes dans ce domaine et il a été noté que certaines l'avaient été et qu'un consultant avait notamment été chargé d'examiner les systèmes en place au Siège. Malgré cela, la vérification effectuée n'a pas révélé de progrès notables. En particulier, il a été noté que les dossiers d'inventaire n'étaient pas mis à jour assez rapidement lors des différents achats et ventes, ne contenaient pas toujours des informations suffisantes, par exemple l'indication du modèle et le numéro de série, pour permettre l'identification et ne mentionnaient pas toujours la valeur de l'article. Les dossiers n'étaient pas systématiquement rapprochés du système de comptabilisation pour vérifier qu'ils soient complets. L'inventaire n'a pas été effectué au Siège au cours de l'exercice 2002-2003 et, dans d'autres cas où il a été établi, des carences ont été constatées dans les procédures suivies.
55. Les dispositions actuelles du Manuel de l'OMS ne contiennent pas de recommandations adéquates concernant la tenue des dossiers d'inventaire du point de vue des objectifs du contrôle pour la protection des actifs et de la fourniture d'informations fiables permettant de satisfaire aux normes communes pour le système des Nations Unies.

56. Si des assurances ont été obtenues concernant la valeur du matériel durable, le manque de progrès sur le dossier des carences susmentionnées est important et j'ai donc insisté sur ce point en l'évoquant dans mon opinion.
57. J'espère que la mise en oeuvre de systèmes de gestion des actifs fiables et complets permettant d'assurer une bonne protection des actifs de l'OMS et un enregistrement complet et fiable bénéficiera de l'attention qu'elle mérite.

### **Contrôle budgétaire et financier au Bureau régional de l'Afrique**

58. A la suite de la décision prise par le Comité régional de l'Afrique à sa cinquante et unième session en août/septembre 2001, le Bureau régional de l'Afrique a transféré ses activités des locaux temporaires qu'il occupait au Zimbabwe pour regagner Brazzaville (Congo). Les membres du personnel ont regagné Brazzaville en plusieurs étapes à mesure que les locaux étaient réaménagés. Toutefois, à la suite de l'intensification significative des activités du Bureau régional, les locaux de Brazzaville n'étaient pas suffisants pour accueillir les effectifs supplémentaires et certaines opérations ont dû être maintenues à Harare.
59. Le déménagement de Harare à Brazzaville a entraîné une augmentation significative des coûts, due aussi bien aux frais de déménagement directs du Bureau régional qu'aux conséquences du maintien des activités du Bureau régional dans deux endroits différents. Cette augmentation des coûts ne pouvait être prévue dans le budget programme qui avait été établi plusieurs années avant.
60. La division des opérations du Bureau régional entre Harare et Brazzaville a également contribué à un certain affaiblissement des opérations financières et comptables du Bureau régional. Des difficultés ont également surgi du point de vue de l'application pratique du système de comptabilisation financière dans deux endroits différents.
61. A cet égard, des dépassements de crédits significatifs ont été relevés dans plusieurs cas au cours de l'exercice. Si ces problèmes ont pu être réglés avant la fin de l'exercice, il reste qu'au moment où les mesures ont été prises, elles n'étaient pas compatibles avec les Règles de Gestion financière de l'OMS. On a également noté que, dans plusieurs cas, des versements avaient été rattachés à des engagements de dépenses à d'autres fins ou que les engagements étaient insuffisants.
62. Il a également été noté que des opérations d'un montant total de US \$4 857 644 avaient été allouées à tort au compte des opérations de fin d'année au titre de crédits pour 2004-2005. Il a été établi que ce montant représentait des dépenses effectuées en 2002-2003 par certains représentants de l'OMS qui dépassaient les crédits pour 2002-2003 ou que des montants avaient été avancés aux pays au titre de subventions pour les dépenses locales dépassant les limites autorisées par la politique actuelle de l'OMS. Les dépenses concernant l'exercice actuel ont donc été sous-estimées d'autant alors que les comptes créditeurs indiquent eux aussi un montant inférieur à la réalité dans une mesure correspondante.
63. Le manque de rigueur budgétaire et financière susmentionné qui a été constaté dans la Région associé à l'augmentation des frais consécutifs au déménagement a plongé le Bureau régional dans une crise budgétaire au cours de l'exercice, bien que la situation ait pu être régularisée à la fin de l'exercice.
64. Il faut saluer les mesures prises rapidement par la direction aussi bien au Bureau régional qu'au Siège pour remédier aux carences. On a notamment procédé à un examen initial des délégations de pouvoirs ainsi qu'à de larges consultations à un niveau élevé. En outre, il est noté qu'une entreprise de consultants extérieure a déjà commencé un examen portant sur tous les aspects des fonctions budgétaires et financières du Bureau régional afin de remanier les procédures actuelles. Un plan détaillé devra être élaboré et suivi pour que des mesures correctrices soient prises dans les délais voulus afin de régler les questions encore en suspens.

## **Contrôle des attributions et des dépenses**

65. Le Règlement financier et les Règles de Gestion financière disposent que les engagements ne peuvent être pris qu'aux fins desquelles les crédits ont été approuvés et dans la limite des montants approuvés. On a observé plusieurs cas où les engagements dépassent le montant prévu et d'autres où les décaissements dépassent le montant engagé. Il a été noté que la personne autorisant l'engagement initial n'avait pas approuvé les montants majorés. Il convient donc de renforcer la procédure de révision des engagements ainsi que l'examen des décaissements dont le montant diffère des montants engagés afin d'améliorer le contrôle sur cet aspect des dépenses.

## **Engagements non réglés**

66. Les vérifications effectuées au cours de l'exercice ont continué de mettre en lumière des engagements qui étaient maintenus alors qu'ils ne correspondaient plus à des engagements juridiquement valables. Les engagements non valables peuvent conduire à un état inexact du passif et empêcher l'utilisation des fonds à d'autres fins. Il faut continuer à mettre l'accent sur un examen attentif des engagements non réglés.

## **Différences concernant les engagements non réglés d'exercices antérieurs**

67. Au 31 décembre 2003, les économies nettes réalisées sur les engagements non réglés au titre du budget ordinaire reportés de l'exercice précédent s'établissaient à US \$8 705 040. Une analyse de ce montant montre qu'il se décompose en économies de US \$18 427 900 et en dépenses excédentaires de US \$9 722 860.
68. Un examen d'un échantillon d'engagements d'exercices antérieurs ayant donné lieu à des dépenses excédentaires a mis en lumière des cas où les dépenses pour 2002-2003 avaient été imputées de manière incorrecte sur le compte de réserve de l'exercice antérieur. Les contrôles existants sur le compte de réserve exigent un renforcement pour que seules les dépenses valables soient imputées sur les engagements des exercices antérieurs. En outre, les politiques et les procédures concernant les différences sur le compte de réserve doivent être examinées et clarifiées pour que le système soit appliqué de la même façon dans l'ensemble de l'Organisation.
69. Si, dans le cas du budget ordinaire, les différences par rapport aux engagements non réglés des exercices antérieurs sont traitées au niveau des fonds, dans le cas de la plupart des autres fonds, elles le sont au niveau des attributions. Ainsi, l'économie réalisée ou la dépense excédentaire nette qui peut être identifiée au niveau de la ligne secondaire de l'attribution est rapportée aux dépenses globales pour l'exercice en cours.
70. Il est reconnu que le traitement des engagements non réglés reportés lorsque les différences sont traitées au niveau des attributions est complexe et qu'il est difficile de veiller au respect de l'intégrité des contributions des donateurs. Un examen du traitement actuel de ces différences doit toutefois être envisagé pour que les rapports financiers soient exacts et transparents.

## **Subventions pour les dépenses locales**

71. Les subventions pour les dépenses locales sont définies comme des versements effectués par l'Organisation pour couvrir des dépenses qui sans cela seraient supportées par les gouvernements, afin de renforcer leur capacité de développement de la santé et leur aptitude à participer de manière plus efficace à la coopération technique de l'OMS au niveau des pays ou à respecter leurs engagements à cet égard. Une part importante des dépenses de l'OMS dans les pays est constituée de subventions de ce type.
72. Les fonds affectés à la mise en oeuvre des activités entraînant des dépenses locales sont normalement fournis au moyen d'une avance au gouvernement intéressé sur la base d'un accord formel qui s'appuie sur une évaluation détaillée du coût des activités envisagées. Le gouvernement bénéficiaire est responsable de la bonne utilisation des fonds et doit soumettre des rapports financiers périodiques. La soumission de ces rapports financiers puis leur examen et leur certification par le responsable de l'OMS font partie intégrante des mesures à prendre pour garantir une bonne rigueur comptable et assurer que les résultats souhaités ont été atteints.

73. Dans mes précédents rapports, des préoccupations ont été exprimées concernant le nombre important de rapports financiers non fournis et il n'y a pas eu d'amélioration sensible en ce qui concerne la ponctualité, malgré l'effort concerté fait par le personnel au niveau des Régions ainsi que des pays.
74. Le Secrétariat a mis en place un groupe de travail en 2001 pour examiner les dispositions actuelles concernant les subventions pour les dépenses locales. Il a alors été décidé qu'il faudrait procéder à un examen plus large. D'autres travaux ont été effectués en 2002-2003 et en décembre 2003 la direction est parvenue à un consensus sur certaines questions fondamentales comprenant le cadre de planification et d'approbation des activités dans le pays et les principes de notification et de transparence. Les prochaines étapes prévues concernent la mise au point et l'approbation des procédures détaillées.
75. Si je reste préoccupé par le fait que la question n'a pas été traitée plus rapidement, l'examen élargi de la question mérite d'être appuyé.

### **Bourses d'études**

76. Le programme des bourses d'études de l'OMS vise à contribuer au développement des ressources humaines dans les domaines correspondant à des plans, des politiques et des priorités approuvés en matière de santé et dans les domaines connexes pour renforcer au maximum les capacités au niveau national dans les administrations sanitaires des pays.
77. L'évaluation pratique et permanente du programme est largement rendue possible par la réception et l'examen en temps voulu des différents rapports soumis par le boursier, l'institut de formation et l'administration sanitaire nationale aussi bien pendant qu'après la période de la bourse d'études. En particulier, le rapport final établi par le boursier et l'administration sanitaire nationale à un moment déterminé après la fin du programme concerné confirme que les boursiers ont respecté leur engagement de mettre leurs services à la disposition de l'administration concernée, augmentant ainsi ses capacités.
78. Comme indiqué dans les précédents rapports, un nombre significatif de ces rapports finals n'a pas été reçu dans les délais prévus, malgré l'effort considérable consenti par le Secrétariat.
79. Dans certains cas, on a noté que des candidats ont été choisis et ont bénéficié d'une bourse alors même qu'ils ne disposaient pas de compétences suffisantes dans la langue dans laquelle les cours étaient donnés. Il est également apparu dans certains cas que le représentant de l'OMS ne participait pas au comité de sélection en qualité d'observateur.
80. Il est noté qu'une évaluation thématique du programme des bourses d'études a récemment commencé. Elle devrait déterminer notamment la façon dont sont traitées les bourses d'études au niveau des pays, des Régions et des institutions et déterminer les liens avec les résultats du programme.

### **Gestion de la trésorerie**

81. Dans mon rapport intérimaire, j'ai rendu compte des conclusions d'une étude sur les principales fonctions de trésorerie et de gestion des liquidités à l'OMS, effectuée en février 2000. Comme indiqué précédemment, les opérations de trésorerie ont été considérablement améliorées dans l'ensemble. L'accent a été mis davantage sur la fonction de placement et un responsable mondial a été nommé pour assurer une surveillance indépendante et faire rapport sur la performance des administrateurs de fonds.
82. La mise en place d'un système d'information intégré pour la trésorerie ainsi que des changements dans la répartition des tâches entre les fonctionnaires des finances chargés des opérations et ceux des services administratifs sont des aspects importants qui n'ont pas encore été pleinement mis en oeuvre. En outre, les niveaux d'autorité et les procédures à suivre en ce qui concerne les opérations de trésorerie ainsi que la documentation peuvent aussi être améliorés.

## **Comptes bancaires et comptes d'avance**

83. Les soldes des comptes d'avance détenus par les bureaux de pays sont compris dans les espèces indiquées à l'Etat II (Etat de l'actif, du passif et du solde des fonds). Pour comptabiliser les comptes d'avance de la même manière, le Secrétariat a introduit une politique au cours de l'exercice précédent en vertu de laquelle les versements effectués par le biais des comptes d'avance en décembre sont comptabilisés au cours de l'exercice suivant. Cette politique a été appliquée uniformément et, si elle n'a pas d'effet sur les dépenses notifiées, elle conduit à une surestimation des soldes de trésorerie et des soldes d'engagements non réglés, comme indiqué à la note 18 sur les états financiers.
84. L'OMS dispose d'un certain nombre de comptes bancaires, de comptes d'avance et de fonds de caisse dans le monde entier. Si une amélioration constante des rapprochements bancaires et du traitement des comptes d'avance a été notée, les contrôles concernant les comptes bancaires et les comptes d'avance ainsi que les mesures prises pour protéger la trésorerie peuvent encore être améliorés dans certains cas.

## **Information gestionnaire concernant les contributions volontaires**

85. Afin d'améliorer l'information gestionnaire concernant les contributions volontaires, j'ai précédemment indiqué qu'il fallait un système plus intégré pour l'administration des contributions volontaires. Le Secrétariat a noté qu'il ne pourrait donner suite à cette recommandation qu'avec la mise en oeuvre du nouveau système de gestion mondial, bien que des améliorations puissent être apportées dans l'intervalle par une meilleure coordination et une consolidation des systèmes existants. Un système uniforme a été identifié et il est en train d'être appliqué.

## **Comptes personnels**

86. Un examen des comptes personnels au Siège et dans les Régions a révélé que des mesures ont été prises concernant les soldes non réglés depuis longtemps qui se sont accumulés dans les comptes personnels. Malgré cet effort, plusieurs soldes non réglés depuis longtemps subsistent. Une analyse plus approfondie et un examen des procédures concernant les opérations relatives aux comptes personnels ont été entrepris par le Secrétariat.

## **Avances concernant les voyages**

87. Des retards considérables ont été constatés dans la présentation et le traitement des demandes de remboursement concernant les voyages, ce qui a contribué à accroître la valeur des avances liées aux voyages dans les comptes personnels ainsi que des montants subsistant sous la forme d'engagements non réglés longtemps après la date du voyage. Un suivi plus strict des demandes de remboursement non traitées ainsi qu'une allocation de ressources pour traiter les dossiers en suspens devraient être introduits.

## **Immobilisations**

88. Si l'on trouve des précisions concernant les immobilisations dans le grand livre, il a été noté que la tenue d'un registre distinct des immobilisations et des titres de propriété faciliterait les contrôles relatifs aux terrains et bâtiments dont l'OMS est propriétaire.



## **GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

### **Gestion et développement du personnel**

89. Le système de gestion et de développement des services du personnel (PMDS) introduit le 1<sup>er</sup> janvier 2002 vise à évaluer les fonctionnaires de manière transparente et équitable sur la base d'objectifs adoptés d'un commun accord ainsi qu'à assurer le développement du personnel. Les objectifs fondamentaux sont d'assurer des résultats performants dans le cadre de l'Organisation ; d'établir un lien entre les objectifs individuels des fonctionnaires d'une part et la stratégie de l'Organisation et le processus de budgétisation stratégique de l'autre ; et d'améliorer le dialogue au sein des équipes ainsi que les informations en retour.
90. Le travail de vérification effectué en cours d'exercice au Siège et dans les Régions a révélé que le nouveau système était plus ou moins bien appliqué. Dans certains cas, la mise en oeuvre semblait laisser beaucoup à désirer bien qu'on ait noté que des systèmes efficaces n'ont pas toujours été introduits pour enregistrer et suivre les informations sur le respect du nouveau système.
91. Il a également été noté que, si l'aspect « gestion » a été accepté, l'accent n'a pas été mis sur l'aspect « développement ». Dans de nombreux cas, les résultats individuels n'ont pas été utilisés pour mettre formellement au point des plans spécifiques de formation et de développement pour chaque membre du personnel. Un meilleur respect des exigences du PMDS s'impose et les résultats devraient être utilisés non seulement pour la gestion du personnel, mais aussi pour mettre au point des plans intégrés de développement du personnel.
92. Le Directeur général a souligné la nécessité de se préoccuper davantage du développement du personnel et un fonds spécial consacré au développement du personnel dans l'ensemble de l'Organisation a récemment été mis sur pied.

### **Gestion intégrée du personnel**

93. Le processus de budgétisation et de gestion fondées sur les résultats vise à aligner les activités de chaque unité de l'Organisation sur des objectifs stratégiques certains et des produits que l'Organisation dans son ensemble peut fournir. Une approche fondée sur une gestion intégrée reconnaît le lien existant entre résultats individuels et résultats institutionnels. A cet égard, il a été noté qu'en évaluant le travail accompli, la direction n'examine pas systématiquement les résultats des deux systèmes pour analyser les progrès concernant les projets et l'effet potentiel des besoins en ressources humaines.
94. Une approche intégrée de la gestion doit être appliquée en veillant à ce que les buts individuels selon le PMDS soient alignés sur ceux de l'AMS et à ce qu'en suivant le travail accompli, on tienne compte des résultats des deux systèmes.

### **Répartition géographique et selon le sexe**

95. Ces dernières années, l'Assemblée mondiale de la Santé a exprimé le souhait d'une meilleure représentativité des fonctionnaires de l'Organisation en ce qui concerne aussi bien la répartition géographique que la répartition selon le sexe. La résolution WHA56.17 réaffirme la cible de 50 % pour les engagements de femmes à des postes de la catégorie professionnelle et de rang supérieur. La résolution WHA56.35 a fixé une cible de 60 % de l'ensemble des postes vacants et des postes créés au cours de deux prochaines années parmi les postes de la catégorie professionnelle et de rang supérieur, quelle que soit la source de financement, pour l'engagement de ressortissants de pays sous-représentés ou non représentés, notamment de pays en développement. Pour ce qui est des résultats obtenus, le bilan est contrasté au Siège et dans certains bureaux régionaux.

96. Il est noté que le Secrétariat a mis au point une stratégie et un plan complets de recrutement intégrant la parité entre les sexes et l'équilibre géographique qui ont été soumis au Conseil exécutif à sa cent treizième session (EB113/18). La stratégie définit aussi le mécanisme de surveillance, de responsabilité et d'évaluation prévu pour garantir une bonne mise en oeuvre. Il sera important de rendre opérationnels les principes et les mesures de cette stratégie à tous les niveaux de l'Organisation.
97. Si les cibles globales sont claires, des cibles spécifiques n'ont pas été définies pour le Siège et les Régions en tenant compte de la situation locale pour que l'OMS dans son ensemble parvienne à la parité entre les sexes et à l'équilibre géographique au sein du personnel.

### **Respect du Statut et du Règlement du Personnel**

98. Des sondages effectués sur les dossiers personnels de fonctionnaires titulaires d'un contrat de durée déterminée ou à court terme ont mis en lumière des cas où des pièces prévues par le Statut du Personnel et par le Règlement du Personnel n'ont pas été soumises et ne figurent pas au dossier. On a également relevé des cas où le contrat d'engagement n'a été signé qu'après l'entrée en fonctions. Le respect du Statut et du Règlement du Personnel doit être amélioré à cet égard.

### **TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION**

99. Dans mon rapport sur l'exercice 2000-2001, j'ai insisté sur des questions stratégiques clés pour l'ensemble de l'Organisation en ce qui concerne la technologie de l'information et la communication qui doivent d'urgence retenir l'attention du Secrétariat. A cet égard, il a été noté que, si ces questions retiennent bien l'attention du Secrétariat, une stratégie de technologie de l'information fixant de manière efficace l'orientation de la gestion de l'information pour l'Organisation n'a pas encore été mise en oeuvre. Si des consultations ont eu lieu sur une structure de gouvernance appropriée en matière de technologie de l'information, elle n'a pas encore été bien définie. Il a été noté que le poste de directeur responsable de la technologie de l'information n'a pas été pourvu depuis sa création en mars 2002, même si le processus de sélection a récemment été mené à bien. Le Directeur de la technologie de l'information sera chargé de l'élaboration de la stratégie mondiale dans ce domaine.
100. Dans mon rapport intérimaire, j'ai fait le point de la vérification sur les systèmes d'information ci-après effectués au cours de l'exercice 2002-2003.
101. **Progrès accomplis à la suite de la vérification informatique de l'environnement des contrôles généraux.** Des vérifications des systèmes d'information des contrôles généraux concernant le système d'information administratif et financier et les systèmes apparentés ont été effectuées au Siège en 1998 et ont fait l'objet d'un suivi en 1999. La vérification a été élargie à un bureau régional au cours de l'exercice 2000-2001. Ces vérifications ont mis en lumière un certain nombre de carences non négligeables dans l'environnement des contrôles généraux sur lesquelles j'ai déjà longuement fait rapport. Au cours de l'exercice 2002-2003, des examens ont été effectués aussi bien au Siège que dans la Région concernée pour faire le point des progrès accomplis afin de remédier aux carences mises en lumière et pour mettre l'accent sur les mesures correctrices à prendre face aux problèmes encore en suspens.
102. **Vérification des systèmes d'information concernant les contrôles des réseaux et de la sécurité.** Une vérification spécialisée des systèmes d'information portant sur les contrôles des réseaux et de la sécurité au Siège de l'OMS a été effectuée en octobre 2002 conformément aux normes de l'Information Systems and Control Association afin de fournir à l'OMS une évaluation de la situation actuelle de ces contrôles des réseaux et de la sécurité. Les conclusions ont montré que, si des mesures ont été mises en place pour réduire dans toute la mesure possible les risques pour la sécurité des réseaux, des faiblesses importantes subsistent dans ce domaine au niveau des réseaux dans leur ensemble. Les conclusions et recommandations détaillées sur les moyens de réduire ou d'éliminer les carences et les risques ont fait l'objet d'un rapport complet au Secrétariat.

103. Il est noté que le Secrétariat a continué de s'attacher à rectifier les carences mises en évidence dans ces vérifications dans le cadre de la stratégie globale visant à améliorer l'environnement général des contrôles et la sécurité des réseaux de façon cohérente et planifiée qui doit fournir à l'OMS des avantages durables. En raison de l'importance des activités entreprises qui comprennent une migration vers une configuration multi-environnements, ce processus prendra du temps même si des progrès considérables ont déjà été faits.

## **GESTION DES CONNAISSANCES**

104. Une stratégie complète et cohérente de gestion des connaissances, alignée sur la politique de l'Organisation et la stratégie de technologie de l'information, est indispensable pour permettre à l'OMS de garantir que ces connaissances soient appropriées et gérées de manière efficace. Une stratégie de gestion des connaissances fournit le cadre permettant d'obtenir facilement les informations, de les échanger volontairement et d'y accéder directement, et ce aussi bien pour les usagers de l'intérieur que les usagers autorisés de l'extérieur. Dans mon rapport sur l'exercice 2000-2001, il a été noté que, si un certain nombre d'initiatives avaient été prises pour mieux gérer l'information, une stratégie complète de gestion de l'information n'avait pas encore fait l'objet d'un document ni été élaborée par l'OMS.
105. Il est donc décevant de constater qu'on n'a pas beaucoup avancé en 2002 au niveau institutionnel dans ce domaine. On a toutefois pu noter qu'un certain nombre de groupes de travail informels avaient commencé à se former pour échanger des idées et promouvoir le concept sur le plan interne. Un rapport extérieur établi en mars 2003 a défini des domaines particuliers où se posaient des problèmes, par exemple le paysage fragmenté de l'information et la communication interne cloisonnée à l'intérieur de l'Organisation. Le rapport a également présenté plusieurs solutions de gestion de l'information qui pourraient être appliquées et, lors de la transition en vue de l'entrée en fonctions du nouveau Directeur général en juin 2003, la gestion des connaissances a été considérée comme une priorité institutionnelle par le Bureau du Directeur général, le Groupe Bases factuelles et information à l'appui des politiques (EIP) étant responsable au premier chef.
106. Les premières mesures concrètes dans le domaine de la gestion des connaissances ont été prises avec l'engagement d'un conseiller en gestion des connaissances pour l'OMS et, au début de 2003, le processus de planification stratégique d'EIP a été mis en chantier. Ce processus a conduit à une cartographie des besoins en matière de connaissances et des défis à relever par l'OMS et par le secteur de la santé publique dans son ensemble. Par la suite, l'OMS a annoncé la formation du nouveau Département Gestion et échange des connaissances. Si le poste de ce nouveau Département n'a pas encore été pourvu, le titulaire sera notamment chargé de remanier les connaissances actuelles de façon à jeter les bases d'une stratégie intégrée de gestion des connaissances.

## **INITIATIVE EN FAVEUR DES PAYS**

107. L'initiative en faveur des pays a été annoncée par le Directeur général à la Cinquante-Cinquième Assemblée mondiale de la Santé en mai 2002 (A55/3). L'objectif global de l'initiative était d'introduire un certain groupe de changements dans l'ensemble de l'Organisation devant permettre d'améliorer dans toute la mesure possible la contribution apportée par l'OMS à la santé et au développement dans les pays et de donner aux pays eux-mêmes les moyens d'exercer davantage d'influence sur la santé publique aux niveaux mondial et régional.
108. Si l'initiative en faveur des pays a été lancée sous la forme d'une initiative en 2002, il s'agit dorénavant d'intégrer cette problématique à tous les aspects de l'activité de l'Organisation. A cet égard, il est noté que de nombreuses questions soulevées dans le présent rapport, comme notamment la gestion fondée sur les résultats, la gouvernance, la gestion financière, la gestion des ressources humaines, la stratégie de technologie de l'information et la gestion des connaissances, ont toutes des répercussions sur l'efficacité de l'OMS dans les pays.

109. La stratégie de coopération avec les pays a été acceptée comme l'instrument fondamental permettant de déterminer et de clarifier le rôle de l'OMS dans chaque pays. A la fin de l'exercice 2002-2003, 47 pays avaient terminé la mise au point de leur stratégie alors qu'elle était en cours d'élaboration dans 38 autres. La procédure à suivre pour l'allocation de fonds aux pays et le lien entre la stratégie et la planification opérationnelle doit être améliorée. Il est noté qu'un consensus s'est dégagé au Secrétariat selon lequel la stratégie doit être liée à un plan d'activité et budget unique. Le Secrétariat a également indiqué que des procédures plus strictes de contrôle de la qualité seraient introduites en 2004-2005 afin d'affiner et d'améliorer le processus.
110. Un important moyen d'améliorer les effets de l'activité de l'OMS dans les pays est l'amélioration des compétences fondamentales et de la capacité des équipes de pays. Il a été noté qu'un processus d'induction a été introduit avec succès pour les représentants de l'OMS. Le mandat des représentants de l'OMS a été mis au point, mais il n'a pas encore été formellement approuvé ni appliqué. Au cours de nos visites dans les pays, nous avons relevé des cas où des plans bien définis de formation et de développement du personnel n'avaient pas été préparés et appliqués. La capacité administrative et financière doit aussi être renforcée.
111. La délégation de pouvoirs aux représentants de l'OMS, concernant des questions aussi bien programmatiques que financières, est aussi un domaine qui doit encore retenir l'attention. Je tiens à mettre en garde contre le principe d'une délégation accrue de pouvoirs aux représentants de l'OMS tant que des mécanismes appropriés de responsabilité, des instruments administratifs et financiers efficaces et des ressources humaines adéquates n'ont pas été mis en place pour appuyer une structure complète de contrôle interne.

## REMERCIEMENTS

112. Je tiens à remercier le Directeur général, les Directeurs régionaux et le personnel de l'Organisation mondiale de la Santé de la coopération et de l'aide qu'ils m'ont apportées au cours de ma tâche de vérification des comptes.



S. A. Fakie  
Commissaire aux Comptes  
Contrôleur général, République d'Afrique du Sud

Pretoria, Afrique du Sud  
1<sup>er</sup> avril 2004